

Helene Juillard
Danielle Kitchingman-Roy
Margaux Estager
Emmlyne Emmanuel

Réponse de la Chaîne du Bonheur au tremblement de terre de 2010 en Haïti **ÉVALUATION D'IMPACT**



RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Les 12 et 20 janvier 2010, deux séismes de forte magnitude ont frappé Haïti, pays le plus pauvre du continent nord-américain. Ces tremblements de terre ont détruit Port-au-Prince, la capitale, à plus de 80 % mais aussi à travers le pays, les villes de Gressier, Jacmel et Léogâne. Près d'un cinquième de la population, soit plus de 2,3 millions de personnes, ont été déplacées du fait des tremblements de terre. Un million et demi se sont installées dans des camps de fortune¹. L'ampleur de la crise couplée avec une forte attention médiatique et la situation géographique d'Haïti au sein du continent nord-américain ont amené un très grand nombre d'acteurs à intervenir dans le pays, posant ainsi des défis majeurs à la coordination de l'action d'urgence.

Suite à ces séismes, la Chaîne du Bonheur, bailleur de fonds suisse pour l'aide humanitaire, a lancé un appel auprès de la population helvétique. Via cet appel, la Chaîne du Bonheur a récolté 66,2 millions de francs suisses, dont 95 % ont été utilisés pour le financement de projets au profit des victimes haïtiennes. Le déboursement des fonds récoltés s'est fait en deux phases : 1) l'aide d'urgence et 2) la réhabilitation/reconstruction. Au total, sur les deux phases, soit entre 2010 et 2018, la Chaîne du Bonheur a financé 91 projets portés par 21 ONG suisses. Ces projets ont ciblé les victimes des séismes avec une attention particulière pour les populations les plus pauvres et exposées aux futures catastrophes. La grande majorité des projets s'est déroulée dans les départements de l'Ouest et du Sud-Est du pays. La réponse des partenaires de la Chaîne du Bonheur a été multisectorielle, portant sur les moyens d'existence, les abris, l'eau, l'hygiène, l'assainissement et la santé*, ainsi que sur la protection des personnes vulnérables et la gestion des risques et désastres. La thématique protection a été placée au cœur de la plupart des projets financés.

Dix ans plus tard, la Chaîne du Bonheur a commissionné cette évaluation dans un but de redevabilité et d'apprentissage. En termes de redevabilité, l'évaluation a pour but d'informer la population suisse qui s'est fortement mobilisée, ainsi que les entreprises et les collectivités publiques, de la manière dont les fonds ont été alloués et l'impact qu'ils ont eu sur ceux qui en ont bénéficié (évaluation sommative). S'agissant de l'apprentissage, les leçons apprises générées ont vocation à servir à la formulation des futures lignes directrices de la Chaîne du Bonheur en cas de tremblements de terre (évaluation formative). Cette évaluation porte sur 30 des 91 projets soutenus par la Chaîne du Bonheur et mis en œuvre par 9 ONG².

Méthodologie

L'évaluation repose sur une approche mixte comprenant à la fois des éléments qualitatifs et quantitatifs. Suite à la revue documentaire, l'évaluation a débuté par un atelier d'apprentissage à Port-au-Prince le 8 mai 2019 avec des représentants des 9 ONG partenaires. La collecte de données sur le terrain du 8 au 23 mai a permis de mener **87 entretiens avec des informateurs clés, 52 discussions de groupes avec les bénéficiaires des projets et de récolter 9 histoires de vie. L'enquête quantitative entreprise en parallèle a permis de recueillir**

- 1 Simon Levine & Al, Sept. 2012, Faire fi des réalités ! Problématiques foncières, institutions locales et action humanitaire après les tremblements de terre en Haïti, ODI..
- 2 Croix-Rouge suisse, Fondation Terre des hommes Lausanne, (Tdh-L), Caritas Suisse, Medair, l'Entraide Protestante Suisse (EPER), Helvetas, Fédération Handicap International (nouveau nom d'usage Humanité et Inclusion, HI), Terre des hommes Suisse (Genève, TDH-S), Adventist Development and Relief Agency (ADRA).

* Les projets des partenaires de la Chaîne du Bonheur couvrant les besoins de santé n'ont pas été couverts par l'évaluation.

1. Pertinence et efficacité de la réponse

525 questionnaires auprès des ménages. Après analyse et triangulation de ces données, les résultats principaux de cette évaluation sont présentés ci-dessous.

Adéquation par rapport aux besoins

- Les projets financés par la Chaîne du Bonheur ont été mis en œuvre dans les zones rurales les plus touchées par les séismes. Les partenaires de la Chaîne du Bonheur ont cherché à s'éloigner de l'agglomération de Port-au-Prince où un grand nombre d'acteurs humanitaires étaient déjà présents. Cette approche s'est avérée adéquate. Elle a permis de réduire la duplication de l'aide et d'améliorer la couverture des besoins à l'échelle nationale, les zones rurales étant moins couvertes que les pôles urbains. Ce choix est aussi en ligne avec l'expertise des partenaires de la Chaîne du Bonheur, plus à l'aise en zone rurale qu'en zone urbaine.
- Les ménages ont été ciblés sur la base de critères de vulnérabilité directement ou indirectement liés aux tremblements de terre, ce qui a permis une prise en charge holistique de la vulnérabilité socio-économique.
- Les projets, financés par la Chaîne du Bonheur, ont été conçus pour répondre à la plupart des besoins urgents documentés (maisons, eau, assainissement, moyens de subsistance). Les besoins en matière de sécurité alimentaire et d'éducation ont été couverts par d'autres acteurs internationaux, et n'ont pas été jugés prioritaires par les partenaires de la Chaîne du Bonheur.

Adéquation des projets de construction de maisons :

- L'ensemble des maisons construites par les partenaires de la Chaîne du Bonheur dans le département de l'Ouest sont des abris

permanents, de véritables maisons, construites en respectant les standards antisismiques. Cette approche, qui s'inscrit dans une logique de durabilité, a été jugée très pertinente par l'ensemble des acteurs et des ménages interrogés.

Adéquation des projets d'eau, hygiène et assainissement :

- Les points d'eau et les citernes réhabilités ou construits ont été jugés pertinents, même si leur conception a parfois semblé ne pas être appropriée au contexte (p. ex. point d'eau fonctionnant via un groupe électrogène dans une zone éloignée d'une pompe à essence). Le réseau d'eau à grande échelle reconstruit dans une vallée de Grand-Goâve (à Dano), bien que plus limité qu'initialement prévu, est toujours fonctionnel.

Adéquation des projets portant sur les moyens d'existence :

- Les formations professionnalisantes, permettant un apprentissage métier complet, ont été jugées de grande qualité. Cependant, rares sont les apprentis qui ont pu trouver un emploi stable à la sortie de la formation, notamment en raison d'un écart entre l'analyse initiale du marché du travail et la demande réelle.
- Les formations s'adressant à des personnes déjà actives dans le domaine de la pêche, de l'élevage ou de l'agriculture, ont été jugées très pertinentes car adaptées au contexte et aux compétences pré-existantes des personnes ciblées. L'introduction de nouvelles techniques agricoles (et notamment la diversification des récoltes et les techniques de préservation du sol) a été citée à de nombreuses reprises comme particulièrement appropriée et très appréciée des populations locales.

1. Pertinence et efficacité de la réponse

Adéquation des projets de Gestion des Risques et Désastres :

→ Les projets répondant aux besoins à plus long terme et à la préparation aux et prévention des risques et désastres ont eux aussi été jugés pertinents à la fois par les ménages, les partenaires de la Chaîne du Bonheur et les autorités locales. Étant donnée la fréquence des ouragans, des tempêtes et des pluies diluviennes dans le pays, les projets touchant à la stabilisation des bassins versants ainsi qu'à la gestion de l'environnement autour des captages d'eau se sont avérés pleinement justifiés.

Adéquation des projets de protection des personnes particulièrement vulnérables :

→ Les projets de protection se sont basés sur des études des besoins spécifiques des enfants, des jeunes ou encore des personnes handicapées. De fait, ils ont été jugés pertinents par rapport au contexte et aux besoins spécifiques de ces différents groupes.

Efficacité de la réponse

Ponctualité de la réponse :

→ **Conformité avec le calendrier :** dans les premiers mois de la réponse, l'accès difficile aux bénéficiaires et le temps nécessaire au recrutement des équipes ont retardé le lancement de plusieurs projets qui ont par la suite respecté leur calendrier. Les aléas climatiques (p. ex. l'ouragan Matthew) ont également entraîné des retards ponctuels dans la mise en œuvre des projets post-séismes en cours à ce moment-là.

→ **Durée des projets :** la durée de la plupart des projets s'est avérée adéquate par rapport aux objectifs à atteindre, même si elle a été jugée souvent trop courte pour permettre

un transfert efficace de compétences vers les organisations locales. La durée de certains projets de formations professionnelles, quant à eux, s'est révélée insuffisante (2 ans) aux vues des objectifs à atteindre (réinsertion professionnelle).

La plupart du temps, une dissension était perceptible entre la volonté des ONG de mettre en œuvre des projets durables avec des objectifs à long-terme de renforcement de capacités et de changement de comportement, et la durée traditionnelle des projets d'urgence et de relèvement précoce. Depuis lors, les lignes directrices de la Chaîne du Bonheur se sont adaptées et mettent davantage l'accent sur des projets qui s'inscrivent sur le long-terme et ce dès la première phase de la réponse. Cette évolution a été accueillie très favorablement par les acteurs humanitaires.

Atteinte des indicateurs et chaîne de résultats :

→ Tous les projets ont atteint les objectifs décrits dans leurs cadres logiques respectifs. En outre, les formations et actions de sensibilisation ont pu bénéficier à plus de personnes que prévues.

→ Les responsables de projets interrogés étaient tous en mesure d'expliquer clairement la chaîne de résultats de leurs projets. Deux tendances se dégagent en matière de logique d'intervention : premièrement, la volonté d'adopter des approches intégrées, et deuxièmement, celle de veiller à la durabilité des interventions.

→ Les facteurs ayant contribué à l'atteinte des résultats sont les suivants : la flexibilité de la Chaîne du Bonheur pour que les projets s'adaptent aux besoins évolutifs des populations, le suivi et l'accompagnement technique réalisé par le Groupe URD entre 2010 et 2014 ou encore la forte implication et la participation des communautés au cours de la deuxième phase des projets.

1. Pertinence et efficacité de la réponse

Efficacité de la sélection des bénéficiaires :

- Au-delà des critères géographiques, l'ensemble des projets examinés a utilisé des critères de sélection individuels portant sur le niveau de vulnérabilité économique de la personne ou de la famille, et sur les dommages subis. Certains projets de protection et de formations ont également inclus une dimension genre et ont ciblé davantage les femmes.
- Certains standards humanitaires internationaux ont néanmoins été difficiles à atteindre dans le contexte haïtien, comme par exemple la détention d'un titre de propriété pour les projets de construction de maisons.
- Dans certains projets (p. ex. les groupes d'épargnes), les ONG se sont appuyées sur les leaders communautaires, mettant en pratique les principes de ruissellement et de solidarité communautaire.
- La plupart des projets ont nécessité une contribution et une participation active des bénéficiaires. Pour être bénéficiaire d'un projet d'aide, l'un des premiers critères est l'acceptation. Il faut vouloir recevoir le projet, ce qui n'a pas toujours été le cas.

Qualité de l'assistance reçue :

- Dans l'ensemble, les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction quant à l'assistance reçue et ils estiment qu'elle leur a permis de couvrir leurs besoins de base et de retrouver leurs moyens d'existence suite aux tremblements de terre. En particulier, les ménages se sont sentis en sécurité dans leurs nouvelles maisons et ont pu accéder à l'eau potable plus facilement.
- En termes de moyens d'existence, les formations en agronomie et élevage et celles attenantes à la protection des sols et au maintien de l'eau ont été les plus appréciées par les bénéficiaires.
- Pour les projets de construction, le sentiment de satisfaction est évolutif en fonction de la

phase du projet. Les bénéficiaires expriment une satisfaction plus forte eu égard aux maisons construites lors de la 2ème phase des projets ; le modèle de maison ayant été perfectionné par rapport à la première phase. On constate également un sentiment de satisfaction évolutif dans le temps, car plus on s'éloigne de la catastrophe, plus les attentes des populations changent (par exemple les abris préfabriqués, jugés très utiles lors de leur installation, sont perçus de manière plus nuancée aujourd'hui).

Efficacité des mécanismes de plaintes :

- Les ONG partenaires de la Chaîne du Bonheur ont une responsabilité organisationnelle de mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes accessible. Même si des efforts ont été fournis en termes de communication avec les communautés, seule une des ONG observées avait un mécanisme de gestion des plaintes accessible et fonctionnel.

Importance relative de la réponse

Sur les 525 ménages enquêtés, 92 % ont attribué le plus important changement de leur vie depuis les tremblements de terre aux projets financés par la Chaîne du Bonheur.

- **Construction de maisons** : sans surprise, les ménages ayant bénéficié d'une maison ont constaté une amélioration sensible et durable de leurs conditions de vie. La construction d'une maison leur a permis de retrouver une vie normale, de se sentir en sécurité la nuit et de ne plus avoir à vivre dans la rue ou sous une tente. Les maisons ont facilité la reprise économique, car les habitants se sont retrouvés dans une situation plus stable, leur permettant de reprendre une activité, et de retrouver leur

1. Pertinence et efficacité de la réponse

dignité. Ainsi, la provision d'un abri demeure un catalyseur du retour à une vie normale.

- **Eau, Hygiène et Assainissement** : la construction de citernes et de points d'eau a été accueillie très favorablement par les populations car cela leur a facilité l'accès à l'eau, avec moins d'efforts à fournir. Toutefois, l'approvisionnement en eau potable, lorsqu'il nécessite une contribution financière des usagers, conformément au cadre fixé par la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement, est perçu comme ayant eu un effet négatif sur les conditions de vie des ménages et notamment sur leur capacité à couvrir leurs besoins de base.
- **Moyens d'existence** : selon l'enquête auprès des ménages, les formations sur les moyens d'existence ainsi que les formations intégrées dans les projets ont eu des impacts positifs car elles ont permis aux bénéficiaires de retrouver une certaine autonomie et de l'espoir en leur avenir. De nombreux changements comportementaux positifs ont également été observés (par exemple dans la prévention des risques).

Des freins dans la capacité des ménages à couvrir leurs besoins de base au cours des 10 dernières années ont été évoqués lors des discussions de groupes. En grande majorité, ils ne sont pas directement liés aux projets de la Chaîne du Bonheur mais plutôt à des problèmes structurels persistants (par exemple, l'absence d'opportunités d'emploi, le manque de travail ou une baisse du pouvoir d'achat).

Coordination et modèle opérationnel

La Chaîne du Bonheur a laissé les partenaires décider du modèle opérationnel qu'ils voulaient

adopter : intervention directe, partenariat avec une ONG locale, consortium, etc. Le mode de financement de la Chaîne du Bonheur (des quotas financiers fixés par organisation) a permis de limiter la compétition entre les partenaires en leur donnant une visibilité à moyen terme sur les financements disponibles. Ce modus operandi a favorisé l'élaboration de projets par chacun d'entre eux, sans risque qu'une ou deux organisations absorbent la majorité des fonds disponibles. En a découlé une communication plus fluide et plus transparente entre les partenaires. Plusieurs exemples de collaboration opérationnelle ont été cités, et les informateurs clés ont unanimement mis en avant la bonne coopération existante entre les ONG suisses.

La coordination opérationnelle à proprement parler s'est faite au niveau de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) présente dans le pays, et notamment via le Centre de Compétences en Reconstruction, mis en place dès 2012. Ce dernier a permis de standardiser les approches en matière de techniques de reconstruction. La Chaîne du Bonheur s'est concentrée sur le suivi et le « contrôle » de la bonne mise en œuvre des projets, ainsi que sur le partage d'informations via par exemple l'appui apporté par le Groupe URD (suivi itératif des projets), qui a permis à la fois un échange technique entre les partenaires et une amélioration des activités.

Les lignes directrices de la Chaîne du Bonheur sont perçues comme un outil pertinent, servant principalement à limiter le champ d'intervention des projets, plutôt qu'à prescrire des projets en particulier. Selon certains informateurs clés, ces lignes directrices n'ont pas suffisamment encouragé les projets ayant des objectifs à plus long terme.

2. Les effets durables des projets

Les projets de maisons

La Chaîne du Bonheur et ses partenaires ont privilégié une approche de construction de maisons durables plutôt que d'abris temporaires, suivant en cela les standards humanitaires en vigueur. La durabilité des maisons est évidente et jugée très positive. 95 % des répondants ayant bénéficié d'un abri y vivent toujours. Concernant la qualité des constructions, sur ces 95 %, trois habitants sur quatre se sentent en sécurité dans leur maison et 84 % d'entre eux se sentent soit complètement, soit en grande partie, protégés des aléas climatiques.

Les projets « moyens d'existence »

La moitié des ménages enquêtés a reçu une ou plusieurs formations (tous secteurs confondus, y compris des formations en reboisement, en meilleures pratiques d'hygiène, en protection de l'enfant, en lien avec la pêche, la gestion des risques, etc.). La majorité utilise toujours ces enseignements, jugés utiles, avec peu de distinctions quant aux régions géographiques. Les groupes d'épargne mis en place ont un effet durable dans les communautés où ils ont été établis et se sont même multipliés.

En revanche, les activités ayant eu pour ambition de mettre en place des activités génératrices de revenus pour des associations de jeunes et à les transformer en coopératives n'ont, pour la plupart, pas été couronnées de succès.

Les projets eau, hygiène et assainissement

Selon l'enquête auprès des ménages, la majorité des ménages ayant reçu des latrines s'en servent encore ; c'est le cas pour 87 % des bénéficiaires. Pour les 15 % des ménages restants, les latrines ont été soit détruites par l'ouragan Matthew, soit ne sont plus fonctionnelles (le plus souvent parce qu'elles sont pleines).

75 % des ménages utilisent toujours les points d'eau qui ont été réhabilités ou construits par les partenaires de la Chaîne du Bonheur. Les citernes en pierre construites se sont avérées résistantes aux intempéries et sont toujours en activité.

Les projets de protection

Les personnes de l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité (OFATMA) formées par l'un des partenaires sont toujours en poste, et les formations en ligne mises en place sont encore accessibles aujourd'hui. Les équipements donnés à l'OFATMA sont en partie toujours utilisés, même si certains auraient besoin d'être remplacés.

Le travail des partenaires de la Chaîne du Bonheur a eu un impact durable au niveau des politiques nationales en matière de protection de l'enfance. On peut notamment citer la signature d'un moratoire sur les adoptions internationales en période de crise, suivie de l'adoption par le gouvernement de la convention de la Haye sur le même sujet ou encore de la mise en place d'un système de notation des maisons pour enfants.

Les projets de gestion des risques et désastres

Les sessions de sensibilisation et de formation à la gestion des risques et désastres continuent d'être répliquées par les enseignants des écoles ciblées par les partenaires de la Chaîne du Bonheur. Aux Petits Frères, à Palmiste-à-Vin, un réseau de 10 écoles a été créé où les directeurs préparent ensemble des cours de gestion des risques et désastres à destination des élèves et de la communauté.

Globalement, les facteurs de durabilité des effets des projets identifiés sont les suivants :

- La présence des ONG avant les tremblements de terre (bonne implantation locale et bonne connaissance du contexte).

2. Les effets durables des projets

- La stabilité du personnel au cours de la phase d'urgence.
- La présence physique du personnel de l'organisation, au niveau local, pour le suivi de la mise en œuvre des projets menés par les communautés.
- La présence de l'ONG dans la région, 10 ans après, qui contribue à la bonne tenue des infrastructures et à la continuité de certaines pratiques.
- Les liens avec les autorités locales : les ONG suisses sont parvenues à les impliquer dès le départ. Elles ont travaillé avec les structures existantes de manière participative.
- La qualité de la passation lors de la fin du projet. Les structures locales (les représentants des services de l'État, les élus locaux, le personnel des ONG locales et les membres des communautés) ont pu poursuivre certaines actions à l'issue des projets.
- La participation des populations à la mise en œuvre des interventions les concernant, notamment au travers des formations.
- Des frustrations ressenties face à ce que des populations ont estimé être des promesses non tenues et des attentes déçues (châteaux d'eau, panneaux solaires, soutien à l'insertion professionnelle, et aide au crédit pour les formations aux métiers).
- Des problèmes structurels tels que la faible qualité des infrastructures et l'accès restreint aux services de base.

Les facteurs entravant la durabilité :

- La forte hausse du prix des denrées de base en Haïti combinée à un ralentissement de l'activité économique a fortement augmenté le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté et a endetté la moitié des ménages du pays. Cet environnement macroéconomique morose a limité les effets et la durabilité des projets de moyens d'existence.
- L'absence d'accès au crédit, citée par les bénéficiaires des projets de moyens d'existence et notamment par les pêcheurs et les jeunes apprentis, les a freinés dans la mise en place de leurs activités.
- Le manque d'opportunité pour consolider l'apprentissage, notamment l'étape d'accompagnement entre la fin des formations professionnelles et l'embauche.

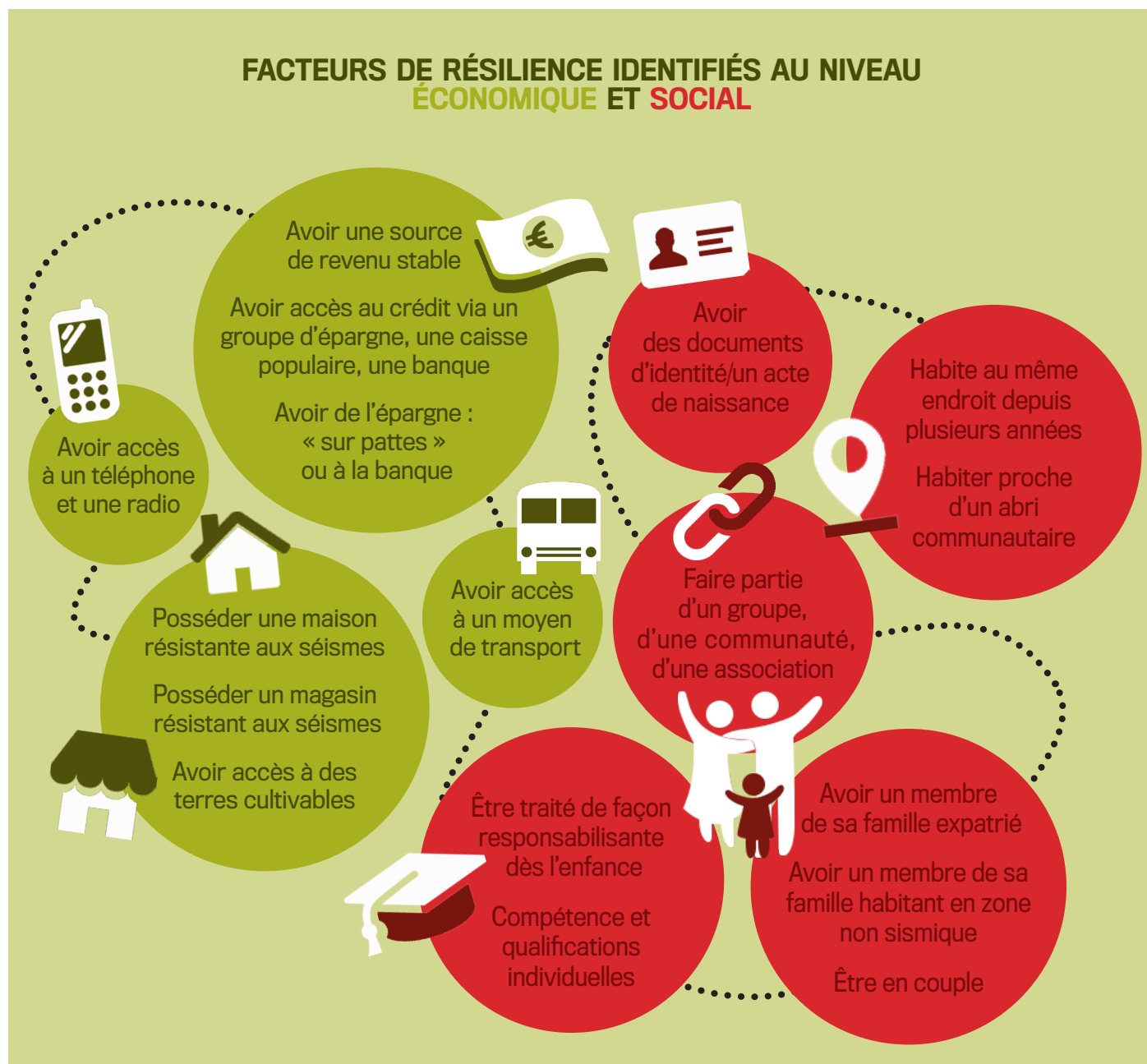
3. L'amélioration de la résilience et la préparation aux catastrophes

Dans cette évaluation, la notion de résilience, appréhendée comme un processus, a été définie avec les partenaires de la Chaîne du Bonheur. Une distinction est faite entre la résilience individuelle et le degré de préparation aux catastrophes des différentes parties prenantes.

Résilience individuelle

Dix ans après les séismes, 57 % des bénéficiaires

se sentent mieux préparés aux futurs chocs. Les raisons renseignées sont majoritairement liées aux projets de gestion des risques et désastres. Les facteurs de résilience individuels identifiés sont illustrés ci-dessous. Même si l'objectif de résilience n'était pas affiché dans la majorité des chaînes de résultat des projets ; ces projets ont contribué à renforcer un ou plusieurs de ces facteurs.



3. L'amélioration de la résilience et la préparation aux catastrophes

Préparation aux catastrophes des organisations communautaires et des institutions

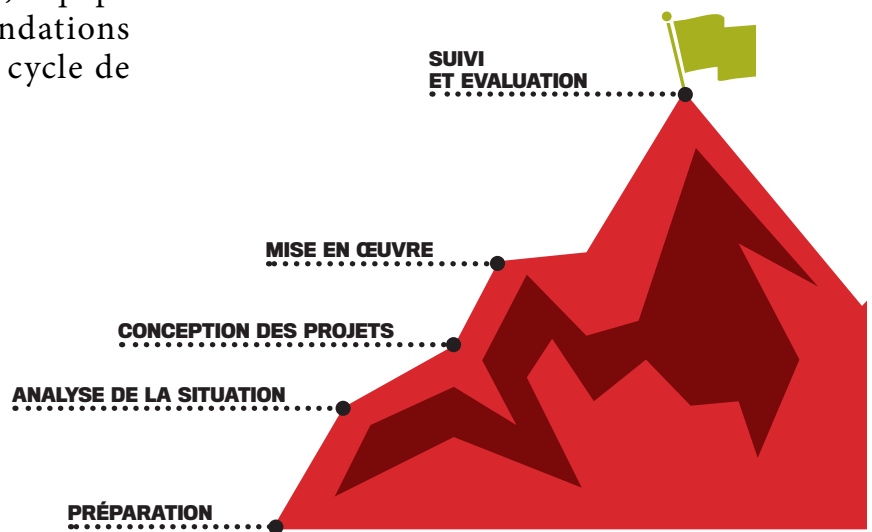
Près de 79 % des centres communautaires construits par les projets sont encore aujourd'hui utilisés quotidiennement. Les centres communautaires dans les écoles sont également exploités et des groupes de jeunes (notamment à Grand-Goâve) continuent à y organiser des activités. S'agissant des maisons, les matériaux choisis rendent les constructions résistantes aux désastres.

Il existe, dans la plupart des localités où les partenaires de la Chaîne du Bonheur ont mis en œuvre des projets de gestion des risques et désastres, des plans de contingence. Cependant il n'y a souvent pas de budget afférent pour les mettre en œuvre.

Préparation des partenaires de la Chaîne du Bonheur aux catastrophes

Les risques liés aux catastrophes naturelles et notamment de séismes sont désormais intégrés dans l'ensemble des projets des partenaires de la Chaîne du Bonheur actifs dans le pays. Les responsables interrogés se sentent mieux préparés à faire face aux chocs futurs. Avec le recul, les responsables de programmes estiment qu'ils seraient d'une, plus réactifs pour envoyer des équipes sur zone, et de deux, qu'ils accorderaient plus de temps à la conception des projets (notamment eu égard à la construction de maisons). Cette meilleure préparation aux catastrophes a été démontrée notamment lors du passage de l'ouragan Matthew, que ce soit en matière d'évaluation des besoins ou de capacité de mise en œuvre de la réponse.

Suite aux résultats observés ci-dessus, l'équipe d'évaluation propose les recommandations suivantes, organisées par étape du cycle de projet.



PRÉPARATION

RENFORCER LA CAPACITÉ D'INTERVENTION DES PARTENAIRES DE LA CB EN ZONE URBAINE

Les partenaires de la Chaîne du Bonheur devraient, dans le cadre du groupe local d'urgence et éventuellement du Cadre de Liaison Inter-Organisations, s'assurer d'avoir les capacités pour intervenir en zone urbaine en cas de future crise.

ANALYSE DE LA SITUATION

INTÉGRER DANS L'ANALYSE DE LA SITUATION, UNE ÉVALUATION DE LA FONCTIONNALITÉ DES MARCHÉS LOCAUX UTILISÉS POUR LA MISE EN ŒUVRE LES PROJETS (MARCHÉ DU TRAVAIL ET DES BIENS ET SERVICES DE BASE)

Une telle étude devrait permettre la mise en œuvre de projets de formation plus en adéquation avec le marché du travail ainsi qu'avec les compétences des personnes affectées par le séisme. Aussi, la collaboration avec le secteur privé en Haïti a été limitée ; une approche basée sur une meilleure compréhension des marchés locaux pourrait la renforcer.

DÈS LE DÉPART, ASSOCIER LES PARTENAIRES LOCAUX DE MISE EN ŒUVRE

Les ONG partenaires de la Chaîne du Bonheur ont mis en place leurs projets avec l'appui d'ONG locales. Les ONG suisses doivent s'efforcer de mettre en application les nouvelles lignes directrices de la Chaîne du Bonheur renforçant l'engagement en matière de localisation de l'assistance.

**CONCEPTION
DES PROJETS**
Étudier de façon systématique la pertinence d'utiliser les transferts monétaires

Les transferts monétaires ne sont pas nécessairement appropriés pour couvrir tous les besoins dans tous les contextes, cependant une étude de faisabilité devrait systématiquement informer le choix de la modalité de mise en œuvre.

Faire une analyse du rapport coûts/bénéfices des différents modèles de maisons

Il est recommandé de poursuivre la stratégie visant à favoriser et assurer la durabilité des constructions. Cependant, au-delà d'un prix plancher (à définir en fonction d'une conception standard d'abris durables) il est recommandé de favoriser des critères de modularité et de familiarité.

Intégrer, dès le départ, un fort volet de redevabilité vis-à-vis des populations affectées

Mettre en place, de façon systématique, des mécanismes de plaintes efficaces et accessibles

Renforcer l'intégration de l'approche genre

Pour ce faire, il est recommandé :

- D'affiner les analyses des enquêtes de suivi des activités de façon à générer des analyses désagrégées reflétant distinctement les expériences des hommes et des femmes;
- De différencier les bénéficiaires femmes seules ou chefs de ménages, des bénéficiaires femmes mariées ou en couple avec un homme chef de ménage ;
- De recruter, dans la mesure du possible, un plus grand nombre de femmes en tant qu'agents de proximité.

Assurer l'accès aux activités à l'ensemble des personnes répondant à des critères de vulnérabilité

Les partenaires doivent s'assurer qu'un large éventail de groupes soit en mesure de participer à la mise en œuvre des activités et que les barrières sociales, physiques et financières ne soient pas infranchissables.

Prendre en compte les aspects environnementaux de la réponse : « BUILD BACK GREENER »

L'absence rapportée d'impact, positif ou négatif, d'une réponse de cette ampleur sur l'environnement tend à prouver un manque de sensibilisation sur le sujet qu'il convient de corriger, notamment en cas de catastrophes naturelles soudaines (séisme, cyclone)

MISE EN ŒUVRE**RENFORCER LA FLEXIBILITÉ DES INTERVENTIONS**

L'approche intégrée proposée, à savoir « urgence/réhabilitation », est à reproduire. Pour ce faire, la flexibilité des financements de la Chaîne du Bonheur doit être maintenue.

INTÉGRER LES STRUCTURES LOCALES EXISTANTES

Ce renforcement des capacités en partant des structures existantes et non pas créées par les ONG permet une meilleure appropriation du projet par les communautés, une fois l'ONG partie.

DIVERSIFIER LES INTERLOCUTEURS COMMUNAUTAIRES

Les leaders communautaires sont souvent très sollicités par les ONG et peuvent parfois porter trop de casquettes pour être efficaces dans leurs multiples rôles.

DÉDIER LES RESSOURCES SUFFISANTES AUX EFFORTS DE COMMUNICATION ENVERS LES COMMUNAUTÉS

En particulier lors de la passation en fin de projet, jugée parfois insuffisante ou inachevée. Il est important que des ressources soient mobilisées afin que la prise en main des résultats des projets par la communauté soit plus claire.

RENFORCER LES ACTIVITÉS DE MARKETING SOCIAL AUTOUR DE L'ACCÈS À L'EAU

Les activités devraient encourager les bénéficiaires à payer pour avoir une eau de qualité. En même temps, il est important de clarifier avec les comités que les points d'eau ont une vocation sociale et non commerciale.

**SUIVI
ET ÉVALUATION****RENFORCER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION NON PAS DES ACTIVITÉS MAIS DES RÉSULTATS**

Un suivi des résultats plutôt que des activités démontre mieux l'efficacité des projets et leur adéquation avec les objectifs fixés.

INTÉGRER LE CONCEPT DE RÉSILIENCE DANS LA CONCEPTION DE CHAQUE PROJET ET FAVORISER LE LIEN AVEC LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

La prise en considération de la résilience et l'instauration de mesures de gestion des risques et des désastres est une bonne pratique à reproduire. Cependant, il est important au préalable de définir la résilience de façon participative avec les communautés locales afin d'identifier les facteurs sur lesquels les ONG peuvent influencer.

Les ponts entre ONG humanitaire et développement doivent être accentués pour ne pas créer un vide au départ des ONG. Au sein d'une même structure, les équipes d'urgence et de développement doivent tendre vers des évaluations conjointes des besoins et des projets ayant des objectifs communs de couverture des besoins et de réduction des risques et des vulnérabilités.

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé par Key Aid Consulting pour la Chaîne du Bonheur. Le rapport a été rédigé par Hélène Juillard, Danielle Kitchingman-Roy, Margaux Estager et Emmline Emmanuel.

L'équipe d'évaluation remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires de la Chaîne du Bonheur, en Suisse et en Haïti pour leur accueil, leur soutien ainsi que l'expertise contextuelle et technique qu'ils ont partagée et sans laquelle l'évaluation n'aurait pu avoir lieu.

L'équipe de Key Aid Consulting exprime également sa gratitude à l'ensemble des informateurs et ménages ayant accepté de participer à la collecte de données ainsi qu'aux 22 énumérateurs et chefs d'équipe qui ont traversé l'Ouest du pays de part en part afin de mener à bien l'enquête auprès des ménages. Doccy Jeannot, Suzette Etienne, Chantale Coulanges, Marie Daphne Romulus, Daniel Bon-Garcon, Descombe Esianne, Frandy DA, Charmelle Lexis, Noresty Nadege, Moise Noel, Farah Charles, Steven Philismon, Marie Moise Louissaint, Jean Roussan Junior Coffy, Roger Prophete, Guerzeline Pubien, Mywood Raymond, Rick Edgar Emmanuel, Najla Joseph, Jessica Rival Jean, Rose-Camille Jeudy-Jacmel et Rhalf Kerby Jean Louis : merci de votre engagement et de votre persévérance.

Enfin, nous adressons nos remerciements à la Chaîne du Bonheur, commanditaire de cette évaluation. Il existe encore trop peu d'occasions de revenir sur les lieux de la mise en œuvre de projets humanitaires, 10 ans après la catastrophe, pour en mesurer la pertinence, l'efficacité et la pérennité.

Les conclusions et les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de l'équipe d'évaluation et ne sauraient être attribuées à la Chaîne du Bonheur ou à ses partenaires.

TABLES DES MATIÈRES

Résumé exécutif	2
Introduction	3
Résultats de l'évaluation	4
1. Pertinence et efficacité de la réponse	4
2. Les effets durables des projets	8
3. L'amélioration de la résilience et la préparation aux catastrophes	10
Recommandations	12
Remerciements	15
Table des matières	16
Acronymes	19
I. Introduction	20
I.1 Contexte	21
I.1.1 Le contexte haïtien	22
I.1.2 La réponse aux tremblements de terre de 2010	23
I.2 La réponse de la CB	25
I.3 Objectifs et champ de l'évaluation	28
I.3.1 Buts et objectifs de l'évaluation	28
I.3.2 Définition du champ de l'évaluation : la résilience	30
II. Méthodologie	32
II.1 La collecte de données qualitatives	34
II.2 La collecte de données quantitatives	36
II.3 Analyse des données	39
III. La pertinence et l'efficacité de la réponse	40
III.1 L'adéquation de la réponse de la CB par rapport aux besoins	41
III.2 L'efficacité de la réponse	46
III.2.1 La durée de la réponse	46
III.2.2 Atteinte des indicateurs et chaîne de résultats	48
III.2.3 L'efficacité de la sélection des bénéficiaires	50
III.2.4 La qualité de l'assistance reçue	52
III.2.5 L'efficacité des mécanismes de plaintes	54
III.3 L'importance relative de la réponse	55
III.4 La coordination et le modèle opérationnel	59

IV. Les effets durables des projets de la CB	61
IV.1 Au niveau individuel	62
IV.1.1 Les abris	62
IV.1.2 Moyens d'existence	63
IV.1.3 Eau, Hygiène, Assainissement (EHA)	63
IV.2 Au niveau communautaire	65
IV.2.1 Centres communautaires	65
IV.2.2 Moyens d'existence	65
IV.2.3 EHA	66
IV.2.4 Protection	66
IV.2.5 Gestion des Risques et Désastres (GRD)	67
IV.2.6 Les facteurs de durabilité	68
V. L'amélioration de la résilience et de la préparation aux catastrophes	70
V.1 La résilience individuelle	72
V.2 La préparation aux catastrophes des organisations communautaires et institutions	78
V.3 La préparation aux catastrophes des partenaires de la Chaîne du Bonheur	80
VI. Conclusion	81
VII. Recommandations	83
VII.1 Préparation	84
VII.2 Analyse de la situation	85
VII.3 Conception des projets	86
VII.4 Mise en Œuvre	88
VII.5 Suivi et Évaluation	90
VIII. Annexes	91
VIII.1 Matrice d'évaluation	92
VIII.2 Les 30 projets sélectionnés pour l'évaluation d'impact de la CB	98
VIII.3 Méthodologie détaillée	99
VIII.3.1 Évaluation de l'impact	99
VIII.3.2 Collecte de données secondaires : la revue documentaire	100
VIII.3.3 Une revue des documents projets et contextuels	100
VIII.4 Collecte de données primaires qualitatives	101
VIII.4.1 Atelier d'apprentissage	101
VIII.4.2 Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés	101
VIII.4.3 Groupes de discussion	102
VIII.4.4 Histoires de vie	102
VIII.5 Collecte de données primaires quantitatives	103
VIII.5.1 Sondage en ligne ciblant les ONG	103
VIII.5.2 Enquête quantitative auprès des ménages assistés	103
VIII.6 La Grille de KISH	105
VIII.7 Rôles et responsabilités	106
VIII.8 Bibliographie	107

Table 1	Répartition des discussions de groupes	102
Table 2	Échantillonnage des 30 projets sélectionnés	103
Table 3	Répartition des ménages enquêtés par ville	104
Figure 1	Évènements clés de la crise et de la réponse de la Chaîne du Bonheur	21
Figure 2	Répartition des fonds récoltés par la CB pour l'Haïti	25
Figure 3	Nombre de projets financés par la CB par date de fin	26
Figure 4	Théorie du changement - phase de reconstruction	27
Figure 5	Répartition sectorielle des projets évalués	29
Figure 6	Critères économiques et sociaux caractérisant un individu résilient	31
Figure 7	Méthodologie	33
Figure 8	Informateurs clés par genre et par organisation	34
Figure 9	Étapes de la collecte de données quantitatives	37
Figure 10	Âge et genre des répondants du sondage auprès des ménages	38
Figure 11	Carte de gravité des dégâts des séismes, février 2010	41
Figure 12	Besoins prioritaires après les tremblements de terre	42
Figure 13	L'adéquation entre les besoins et l'assistance reçue	45
Figure 14	Sentiment de sécurité ressenti par les bénéficiaires de projets abris	47
Figure 15	Connaissance des critères de sélection par région	52
Figure 16	Satisfaction des bénéficiaires	53
Figure 17	Présence des partenaires, octobre 2011	55
Figure 18	Indice des prix à la consommation (2010 = 100), Haïti	57
Figure 19	Pérennité de la formation	63
Figure 20	Utilisation des latrines en 2019	64
Figure 21	Centre communautaire de Polite, CRS 249.008	65
Figure 22	Fréquence de l'utilisation des centres communautaires	65
Figure 23	Point de rassemblement, Fond des Boudins, CRS	67
Figure 24	Préparation ressentie face aux chocs futurs	72
Figure 25	Les étapes de la récolte de résultats	81

ACRONYMES

ACTED	Agence d'aide à la Coopération Technique et de Développement
ADRA	Adventist Development and Relief Agency
ASEC	Assemblée de la Section Communale
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CB	La Chaîne du Bonheur
CHF	Francs Suisse
CLIO	Cadre de Liaison Inter-Organisations
CLPC	Comités Locaux de Protection Civile
COPPEH	Coopérative des Pêcheurs et Partenaires de Pêche de Petit-Goâve
CRS	Croix-Rouge suisse
DCP	Dispositifs de Concentration de Poissons
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
EIC	Équipe d'Intervention Communautaire
ENAM	École Nationale des Arts et Métiers
EPER	Entraide Protestante Suisse
GRD	Gestion des Risques et Désastres
HHH	Healing Hands For Haïti
HI	Humanité et Inclusion
IBESR	Institut du Bien Être Social et de Recherche
INFP	Institut National de Formation Professionnelle
MINUSTHA	Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population - Haïti
OCHA	Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OCB	Organisation Communautaire de Base
OFATMA	Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
RAFASAP	Réseau communautaire de points d'eau
SOFALAM	Solidarite Fanm pou Lavi Miyò (ONG locale)
TDH-L	Terre des Hommes Lausanne
TDH-S	Terre des Hommes Suisse
UCLBP	Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics

1

INTRODUCTION

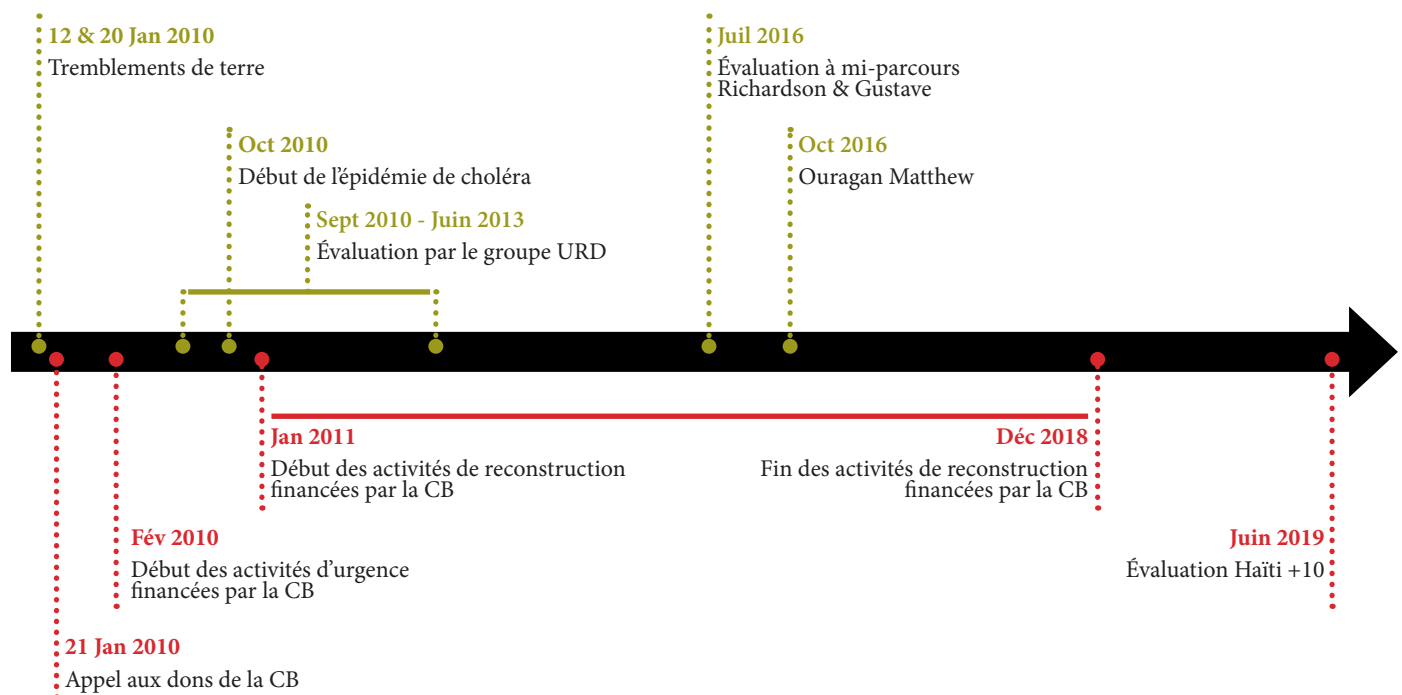


Ce rapport présente les résultats de l'évaluation de la réponse aux tremblements de terre de 2010 en Haïti par les partenaires de la Chaîne du Bonheur. Cette section d'introduction présente tout d'abord le [contexte](#), puis [la réponse de la Chaîne du Bonheur](#) au travers des projets de ses organisations non-gouvernementales (ONG) partenaires, avant de définir les [objectifs](#) et le champ de l'évaluation.

1. Contexte

Le 12 janvier 2010, un séisme de magnitude 7.0 sur l'échelle de Richter a frappé Haïti, le pays le plus pauvre du continent nord-américain. Il a été suivi d'une seconde secousse de grande ampleur, d'une magnitude de 6.1 le 20 janvier 2010. Ces tremblements de terre ont détruit Port-au-Prince, la capitale, à plus de 80 % mais aussi à travers le pays, les villes de Gressier, Jacmel et Léogâne. Ils ont entraîné la mort de 220 000 personnes et ont fait environ 300 000 blessés³. La chronologie de la crise et de la réponse se présente comme suit.

Figure 1 - Évènements clés de la crise et de la réponse de la Chaîne du Bonheur⁴



³ Les chiffres eux-mêmes sont sujet à controverse. Selon le gouvernement haïtien, le nombre total de morts s'élève à 316 000, d'autres sources s'accordent sur un nombre de morts entre 46 000 and 85 000. Voir à ce sujet, BBC (2011) 'Report challenges Haiti earthquake death toll' <http://www.bbc.co.uk/news/world-us-canada-13606720> (Consulté le 24 juin 2019).

⁴ Source : les auteurs.

1. Contexte

1. Le contexte haïtien

Haïti est un état insulaire des Caraïbes qui occupe la partie occidentale de l'île d'Hispaniola⁵. Depuis son indépendance en 1804, le pays a fait face à de multiples crises aussi bien politiques, économiques et sociales que liées à des catastrophes naturelles.

Plus de 90 %⁶ de la population d'Haïti est exposée aux risques de catastrophes naturelles. Au cours des seules vingt dernières années, Haïti a été frappé par plus d'une dizaine de catastrophes naturelles majeures : les ouragans Georges en 1998, Jeanne en 2004, Isaac et Sandy en 2012, Matthew en 2016 ; les tremblements de terre de janvier 2010 ; mais aussi une épidémie massive de choléra, touchant près de 7 % de la population et découlant directement de la réponse aux tremblements de terre de 2010.

Haïti reste aussi marquée par les 30 ans de règne des Duvalier ; entre 1957 et 1986, « Papa Doc » et « Bébé Doc » ont dirigé l'île d'une main de fer. Émeutes et coups d'État (comme en 1991 ou 2004) rythment le paysage politique d'une des premières colonies⁷ de l'histoire à avoir obtenu son indépendance, mais où, 215 ans plus tard, la démocratie peine à s'installer durablement. Mauvaise gouvernance s'associe avec scandale et corruption. Les plus récentes datent du début de l'année 2019, quand de violentes manifestations ont éclaté à Port-au-Prince suite au scandale PetroCaribe⁸. Une quinzaine de membres du gouvernement auraient détourné près de 4 milliards de dollars, et des entreprises (dont certaines appartiennent au Président actuel, Jovenel Moïse) sont accusées d'avoir signé des contrats fictifs de travaux publics.

La multiplicité de ces crises et de ces vulnérabilités structurelles fait d'Haïti l'un des pays les plus pauvres et inégalitaires⁹ au monde. Il occupe actuellement le 168^{ème}¹⁰ rang sur 189 en termes d'Indice de Développement Humain, un rang régulièrement en déclin. Près de 80 %¹¹ de la population du pays vit en-dessous du seuil de pauvreté absolue et 38 %¹² de la population est en situation d'insécurité alimentaire

aigüe (IPC Phase 3 et plus). La balance commerciale d'Haïti est fortement déficitaire, le pays important quatre fois plus qu'il n'exporte. L'actuelle dévaluation de la gourde, la monnaie haïtienne, qui a perdu près d'un tiers de sa valeur depuis 6 mois, entraîne une forte hausse du coût de la vie et donc des difficultés croissantes à la couverture des besoins de base par les populations.

Ces vulnérabilités structurelles augmentent au fur et à mesure des crises quand s'érode la capacité des haïtiens à faire face aux catastrophes. Cette capacité à faire face s'est également dégradée du fait d'une urbanisation rapide et non-contrôlée. Des quartiers entiers de Port-au-Prince se sont construits de façon anarchique, sans plans d'urbanisme, ni respect du droit foncier. Ces bâtiments se sont facilement effondrés lors des séismes ; près de 105 000 édifices ont totalement disparu et 208 000 ont été endommagés : une personne sur cinq a perdu sa maison¹³.

L'espace humanitaire haïtien est donc complexe : les besoins en temps de crise se superposent aux besoins de palier aux faiblesses structurelles des infrastructures et des institutions. Les crises elles-mêmes sont multiples et variées, le cadre institutionnel changeant et les acteurs humanitaires fortement contestés¹⁴. Depuis 2016, l'ONU a en outre

⁵ L'autre partie de l'île est occupée par la République Dominicaine.

⁶ Banque Mondiale, 2018.

⁷ La déclaration d'indépendance d'Haïti date de 1804, mais cette indépendance ne fut reconnue qu'en 1825, après la vague d'indépendance en Amérique du Sud (Chili, Mexique, Paraguay, etc.).

⁸ Petrocaribe est un accord de coopération énergétique, lancé en juin 2005, par le Venezuela d'Hugo Chavez. Conclu avec une quinzaine de pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, dont Haïti, cet accord permettait aux États d'obtenir du pétrole à prix préférentiel. La différence de prix à la revente devant financer des projets de développement.

⁹ En 2012, le coefficient de Gini était de 0,61 en Haïti. Chiffre Banque Mondiale.

¹⁰ PNUD, 2018.

¹¹ Banque Mondiale, 2016.

¹² IPC Haïti, décembre 2018.

1. Contexte

reconnu sa responsabilité¹⁵ dans la réintroduction du choléra en Haïti en 2010, via un bataillon népalais de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTHA)¹⁶. Depuis octobre 2010, l'épidémie de choléra a touché 800 000 personnes, soit près de 7 % des habitants de l'île, et a provoqué la mort de 9 300 haïtiens.

En outre, un scandale mondial concernant des abus sexuels commis par des travailleurs humanitaires a éclaté, en 2018, suite à la révélation de faits commis en Haïti après les tremblements de terre de 2010¹⁷.

2. La réponse aux tremblements de terre de 2010

Les dégâts causés par les tremblements de terre de 2010 ont été immenses. Plus de 2,3 millions de personnes, soit près d'un cinquième de la population a été déplacé du fait des tremblements de terre dont près d'un million et demi sont allés vivre dans des camps, sous tentes¹⁸.

Du fait de la proximité des États-Unis et du Canada et d'une forte attention médiatique¹⁹, la mobilisation internationale a été massive. Au total, et sans compter la réduction de la dette du pays décidée après janvier 2010, plus de 8 milliards de dollars²⁰, ont été alloués à la réponse aux tremblements de terre. Cette réponse en Haïti était alors la plus vaste depuis le tsunami de 2004 dans l'océan Indien.

De nombreux acteurs, dont certains ne connaissaient ni le pays ni le secteur humanitaire, ont pris part à la réponse, imposant des défis majeurs à la coordination de l'action d'urgence. En février 2010, on comptait, par exemple, déjà plus de 600²¹ organisations actives dans le domaine de la santé. Sur les 427 organisations humanitaires enregistrées par OCHA, 71 étaient actives dans le secteur des abris, 25 dans le secteur de la protection, 15 en EHA et 41 en besoin de base²².

Le fait que la capitale, Port-au-Prince, ait été durement touchée a rendu la réponse et sa bonne coordination encore plus complexes. En matière de santé, par exemple, 30 des 49²³ hôpitaux dans les zones touchées ont été totalement ou partiellement détruits. Le personnel médical lui-même a été durement affecté par les tremblements de terre, tout comme les services de l'État en général. Les équipes d'urgence humanitaire envoyées après les tremblements de terre, par les sièges de leurs ONG, n'arrivaient pas, quant à elles, à se loger dans la capitale, faute de logements suffisamment sécurisés.

Rapidement, la réponse de la communauté internationale a évolué vers une phase de relèvement précoce, puis de reconstruction, avec une intention de mieux reconstruire : le célèbre « Building Back Better » de Bill Clinton, nommé, en

13 Jonathan Patrick, "Haiti Earthquake Response Emerging Evaluation Lessons," Evaluation Insights, Number 1 (June 2011).

14 Voir par exemple: <https://www.france24.com/fr/20150604-croix-rouge-haiti-argent-don-polemique-propublika-seisme-reconstruction-ong>

15 Statement by the Deputy spokesman for the secretary general, Farhan Haq, August 2016.

16 La Minustha a été présente en Haïti entre 2004 au 2017. Son mandat de maintien de la paix n'est pas liée au tremblement de terre. Cependant, le bataillon népalais responsable de la réintroduction du cholera en Haïti) aurait été déployé dans le pays afin d'assurer le maintien de l'ordre après les tremblements de terre.

17 Voir notamment: https://www.lemonde.fr/international/article/2018/06/13/scandale-sexuel-les-autorites-d-haiti-retirent-a-oxfam-gb-son-agrement_5314503_3210.html (Consulté le 24 juin 2019). A ce titre il convient de souligner qu'aucun des partenaires n'ont été cité dans ces scandales témoignant ainsi de leur attachement aux éléments éthiques dans les normes d'intervention humanitaire.

18 Simon Levine & Al, Sept. 2012, Faire fi des réalités ! Problématiques foncières, institutions locales et action humanitaire après les tremblements de terre en Haïti, ODI.

19 Dara (2011) Focus on Haiti. Build Back Better? (Madrid) <https://daraint.org/wp-content/uploads/2012/02/HRI2011-FocusOnHaiti.pdf> (Consulté le 24 juin 2019).

20 5,33 milliards d'aide bilatérale alloués pour la seule période entre 2010 et 2012, et environ 3 milliards de dons privés. (Source : United Nations Office of the Special Envoy for Haiti).

21 Chiffres du Cluster Santé, février 2010.

22 Haïti : Présence des partenaires : qui fait quoi où ?

23 Source : Ministère de la Santé Publique et de la Population – Haïti (MSPP).

1. Contexte

2010, Envoyé Spécial pour Haïti par le Secrétaire général des Nations unies. Là encore, la réponse a été confrontée à de nombreux défis, notamment en matière de solutions d'abris durables, le plus gros poste de dépense de la réponse aux tremblements de terre. Le droit foncier et de propriété en Haïti, pré-tremblements de terre, était principalement établi sur la base d'arrangements informels, comme l'affermage. Les standards humanitaires internationaux nécessitant d'apporter la preuve tangible (et donc inexistante en Haïti) de la propriété foncière, la réponse en matière d'abris durables s'est donc retrouvée confrontée à des défis majeurs.

De par le contexte Haïtien, sa nature et son ampleur, la réponse de la communauté internationale aux tremblements de terre de janvier 2010 est unique ; d'où l'importance de la documenter.



2. La réponse de la CB

La Chaîne du Bonheur (CB) est un bailleur humanitaire suisse, fondé en 1946. Basée à Genève, la CB collecte des dons de la population suisse, des entreprises et des collectivités publiques pour soutenir les victimes de catastrophes naturelles et de conflits en Suisse et à l'international.

Suite aux tremblements de terre en Haïti, la CB a lancé un appel auprès de la population le 21 janvier 2010, soit neuf jours après la catastrophe. L'appel a atteint, dans les semaines qui ont suivi la journée de collecte, 66,2 millions de francs suisses (CHF), à titres individuel et public, dont 62,7 millions ont été utilisés pour le financement de projets au profit des victimes haïtiennes (soit 95 % du total des fonds). Sur ces 62,7 millions, 20 % ont été dédiés à l'aide d'urgence post tremblements de terre puis post cyclones Isaac et Sandy, 0,6 % ont été dédiés à l'évaluation et les 79,4 % restant à la phase de reconstruction et de préparation aux désastres. La répartition est illustrée dans la Figure 2. Les fonds restants (3,5 millions) ont été répartis en deux tranches : 2 millions pour un fonds d'urgence pour la région des Caraïbes (dont 1 million utilisé pour la réponse Matthew en 2016), et 1,5 million (soit 2,4 % de la collecte) pour la gestion du fonds, l'administration, le monitoring et le travail d'évaluation²⁴.

Le déboursement des fonds récoltés s'est fait en deux phases (i) l'aide d'urgence et (ii) la réhabilitation/reconstruction. Au terme de la phase II, une série de projets dits de « consolidation » a été financée, visant le renforcement de résultats obtenus dans le cadre d'un ou de plusieurs projets réalisés précédemment et devant conduire à une prise de responsabilité accrue d'un partenaire local. La CB a financé en priorité les partenaires suisses agréés qui étaient déjà présents sur place (directement ou pouvant attester d'un partenariat établi en Haïti), tout en laissant une opportunité de financement aux organisations qui n'étaient pas présentes en Haïti avant les séismes. Au total, la CB a financé 91 projets²⁶, mis en place par

21 ONG²⁷.

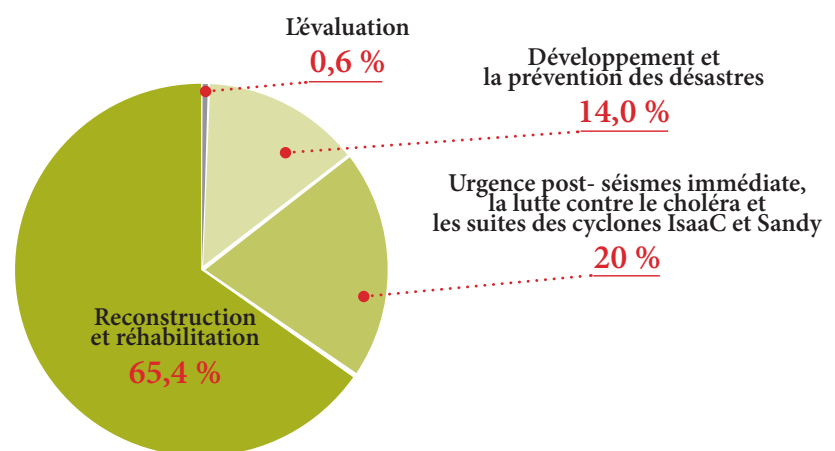


Figure 2 - Répartition des fonds récoltés par la CB pour l'Haïti²⁵

Les fonds déboursés ont servi à mettre en œuvre des projets dans les zones proches de l'épicentre des séismes. Les bénéficiaires de ces projets étaient les victimes des séismes avec une attention particulière pour les populations les plus vulnérables socioéconomiquement parlant. La grande majorité des projets se sont déroulés dans deux départements :

²⁴ 'Fact Sheet CB Haiti', Août 2017.

²⁵ 'Fact Sheet CB Haiti'.

²⁶ Sur les 91 projets, 2 étaient entièrement financés par la CB ; les 89 autres étaient cofinancés.

²⁷ Action de Carême, ADRA, Armée du Salut, Bündner Partnerschaft Hôpital Albert Schweitzer, Caritas Suisse, Croix-Rouge suisse, EIRENE, Enfants du Monde, EPER, Groupe Sofonias, Handicap International, Helvetas, IAMANEH Suisse, Main dans la main, Medair, Médecins du Monde, Médecins sans Frontières, Nouvelle Planète, RET, Terre des hommes – aide à l'enfance, Terre des hommes Suisse

2. La réponse de la CB

l'Ouest et le Sud-Est. Quelques projets ont été financés à Artibonite, Grand-Anse, Nord, et Nippes.

Carte 1 - Zones d'intervention de la Chaîne du Bonheur en Haïti²⁸



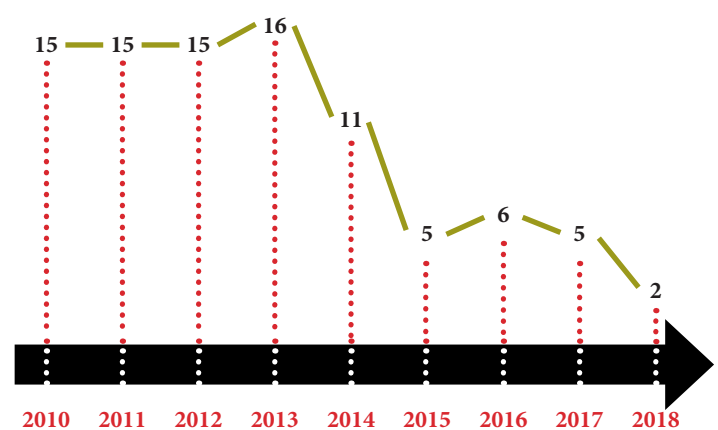
projets de la phase précédente, le renforcement des structures et des capacités locales, la réhabilitation et la reconstruction de maisons et de bâtiments reconnus d'utilité sociale, la protection des enfants, l'appui à la relance économique et la réhabilitation des conditions de vie ainsi que la réduction des risques face à de futures catastrophes.

La phase de réhabilitation/reconstruction a débuté en 2011. Au cours de cette phase, l'aide humanitaire soutenue par la CB en Haïti a cherché à lier l'urgence, la reconstruction et le développement. Un accompagnement des partenaires grâce à un processus d'évaluation itératif a permis l'action, l'adaptation et l'amélioration des activités en temps réel. Les derniers projets de cette phase se sont terminés fin 2018.

La première phase a adressé les besoins d'urgence selon les critères des lignes directrices de la CB : aide alimentaire et biens de première nécessité, accès à l'eau potable, soins médicaux et abris provisoires. Pendant cette première phase, la CB a financé plusieurs ONG, dont Médecins du Monde et Terre des hommes Lausanne, notamment pour des projets d'assistance aux populations affectées par le choléra ; Entraide Protestante Suisse (EPER) pour la distribution de repas chauds et la distribution de semences ; et Adventist Development and Relief Agency (ADRA) pour, entre autres, la construction d'abris transitoires. 20 % des fonds récoltés ont servi à cette première phase.

La deuxième phase s'est concentrée sur des projets axés sur la réhabilitation et la reconstruction (64,4 %) et la réduction et gestion des risques (14 %). Selon les lignes directrices de la CB dans le contexte haïtien, cela inclut : la consolidation des

Figure 3 - Nombre de projets financés par la CB par date de fin

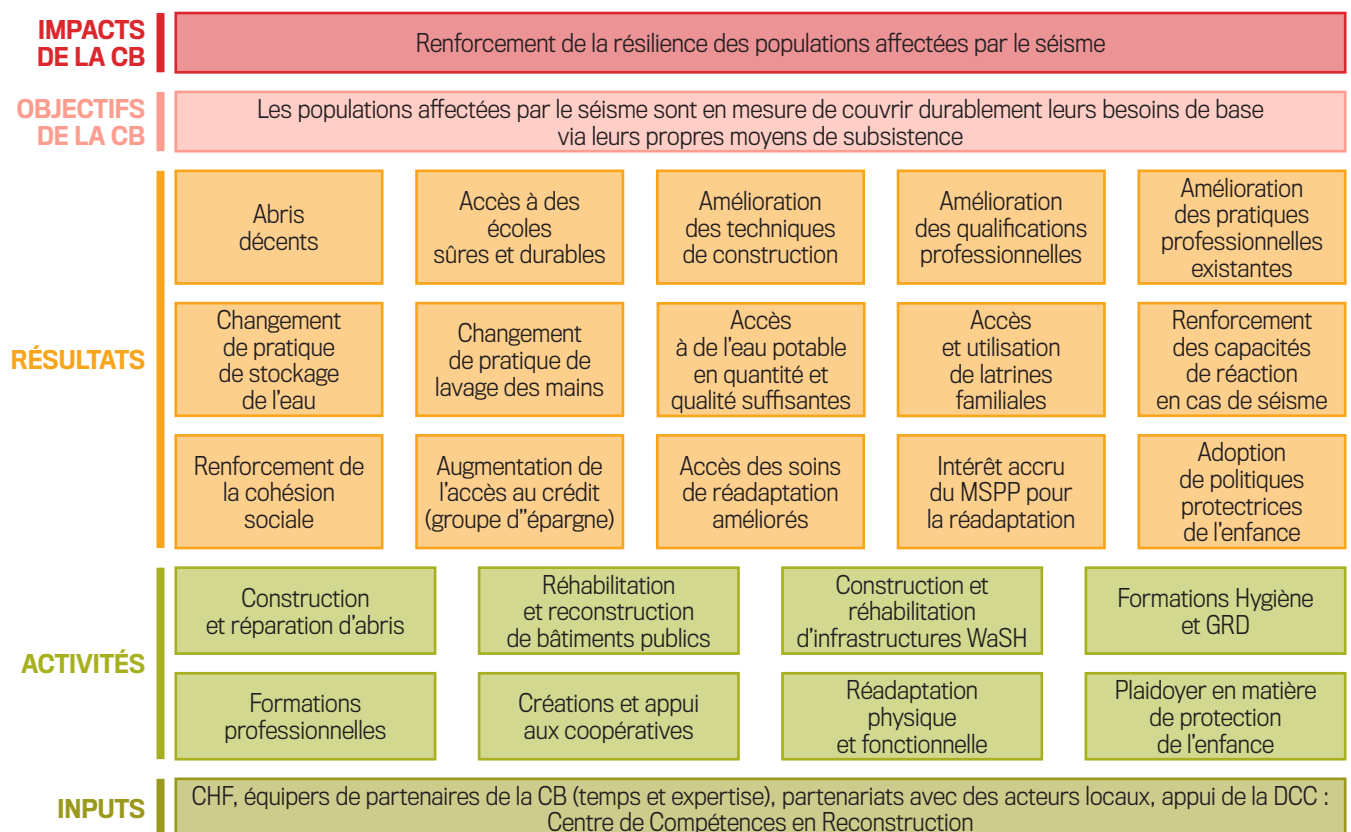


²⁸ Groupe URD, 'Haïti: En Quête de Réponses Adaptées : Leçons Tirées Des Actions Des Partenaires de La Chaîne Du Bonheur En Haïti Suite Au Séisme Du 12 Janvier 2010', Janvier 2014.

2. La réponse de la CB

Pour donner suite aux activités mises en œuvre au cours des neuf dernières années, la CB a commandité la présente évaluation pour étudier l'impact des fonds suisses²⁹ sur les individus, les ménages et les communautés les plus touchés par la catastrophe.

Figure 4 - Théorie du changement - phase de reconstruction



²⁹ Conformément à la décision du Conseil de Fondation, la CB a mis en réserve 1 % de fonds au profit de l'audit et de l'évaluation de projets.

3. Objectifs et champ de l'évaluation

1. Buts et objectifs de l'évaluation

Cette évaluation a été menée à la fois dans un but de redevabilité et d'apprentissage. En termes de redevabilité, l'évaluation a pour but d'informer la population suisse qui s'est fortement mobilisée, ainsi que les entreprises et les collectivités publiques, de la manière dont les fonds ont été alloués et l'impact qu'ils ont eu sur ceux qui en ont bénéficié (évaluation sommative).

S'agissant de l'apprentissage, les leçons apprises générées ont vocation à servir à la formulation des futures lignes directrices de la Chaîne du Bonheur en cas de tremblements de terre (évaluation formative). L'évaluation est axée autour de trois questions d'évaluation principales, subdivisées en plusieurs questions secondaires dans la matrice d'évaluation présentée en Annexe IX.1.

1. L'aide apportée par la Chaîne du Bonheur suite aux séismes de 2010 était-elle **pertinente et efficace** ?
2. Parmi les effets observés, lesquels ont encore un **impact** aujourd'hui dans la vie des personnes assistées, des ménages, des communautés, des organisations et des institutions locales ?
3. Dans quelle mesure les activités, approches et méthodes adoptées par les partenaires ont-elles renforcé la **résilience** de ces individus, ménages, communautés et institutions ?

L'évaluation a porté sur 30³⁰ des 91 projets cofinancés³¹ par la CB entre 2010 et 2018 dans deux départements : Ouest et Sud-Est. Dans le département de l'Ouest, l'évaluation a pris en compte Grand-Goâve, Petit-Goâve, Cabaret, Gros Morne, Léogâne, Palmiste-à-Vin, et Port-au-Prince ; dans le département de Sud-Est elle a considéré des projets à Jacmel, La Montagne, et Côtes-de-Fer. Elle a pris en compte 9 des 21 ONG financées : Croix-Rouge suisse, Fondation Terre des hommes Lausanne (TDH-L), Caritas Suisse, Medair, EPER, Helvetas, Fédération Handicap International (nouveau nom d'usage Humanité et Inclusion, HI), Terre des hommes Suisse (Genève, TDH-S) et ADRA.

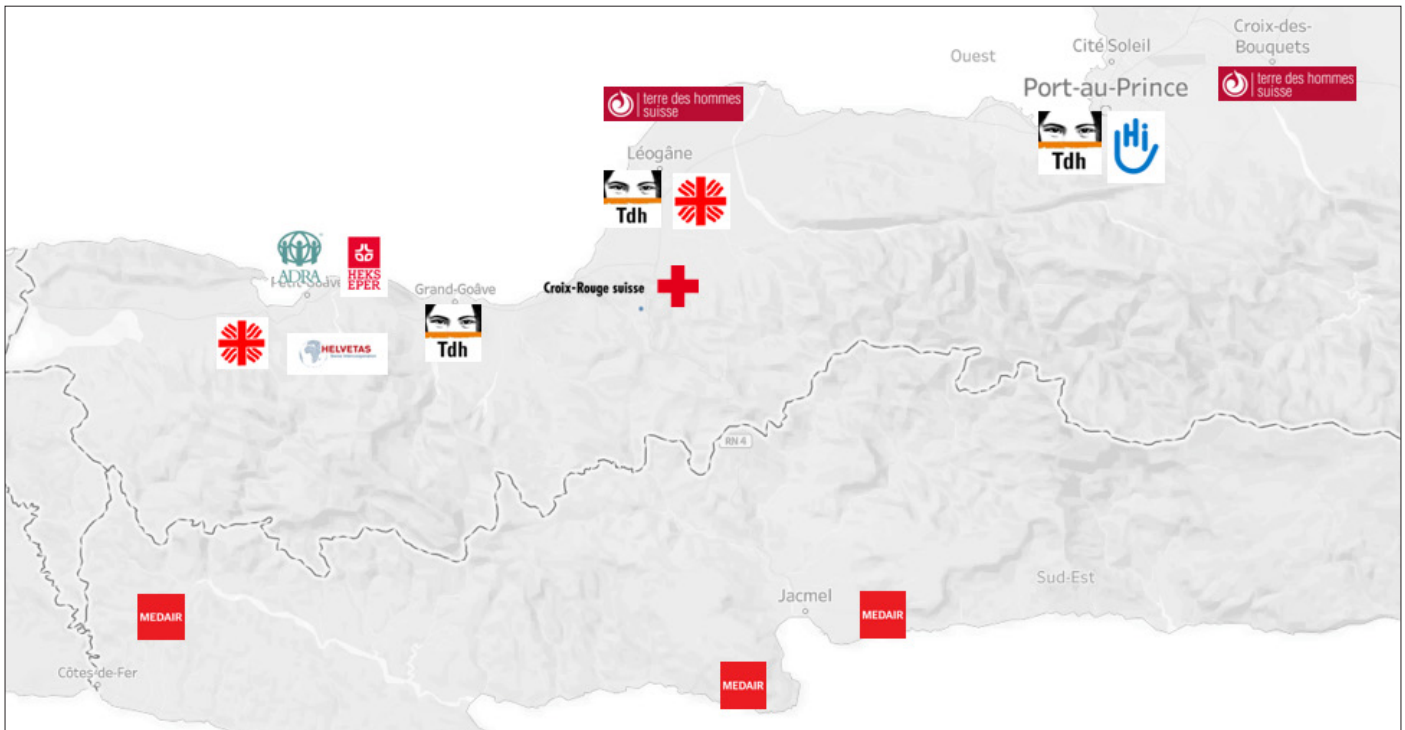
L'évaluation n'a pas été conduite projet par projet, mais a privilégié la zone géographique d'intervention. En effet, sur les zones visitées, de nombreuses ONG sont intervenues post-séisme, et certains des projets mis en œuvre par les partenaires de la CB se sont chevauchés. Il était donc peu probable que les ménages affectés soient en mesure, 10 ans après, de faire la distinction entre les différents projets ou même entre les différentes ONG sur l'ensemble des aspects de l'évaluation. Il apparaissait donc techniquement difficile, et peu rigoureux, de faire une attribution des effets observés projet par projet. L'approche choisie a donc été une approche par zone (groupes de villages, communautés ou sous-régions) où les partenaires de la CB ont mis en œuvre leurs interventions, mesurant leur impact à différents niveaux, et englobant plusieurs facteurs non attribuables par essence à un projet en particulier.

³⁰ Les projets ont été sélectionnés par la CB sur la base de la logique suivante : a) tous les projets en cours à partir de l'année 2013 (à savoir 46 projets) - deux projets d'envergure font exception à cette règle : le projet 230.004 de la Croix Rouge Suisse (construction de 550 maisons) et le projet 240.011 de Medair (transformation de maisons transitionnelles en maisons permanentes) datant de 2012, en raison de leurs volumes financiers importants et des résultats vraisemblablement encore visibles aujourd'hui ; b) contribution financière supérieure à CHF 200 000 ; c) partenaires ayant toujours une accréditation auprès de la CB ; d) projets ne touchant pas à la santé.

³¹ Chacun des 30 projets a été cofinancé par la CB à hauteur de 45 à 81 %. Dans le cadre de l'évaluation, le projet sera appréhendé dans son ensemble, et non pas juste la partie financée par la CB.

3. Objectifs et champ de l'évaluation

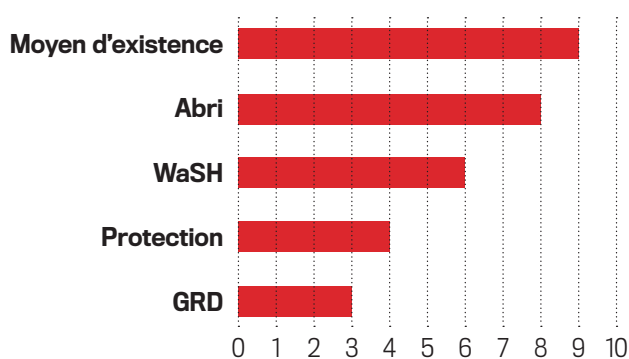
Carte 2 - Répartition des ONG et leurs projets³²



Le financement des 30 projets inclus dans l'étude représente 61 % du total des contributions financières de la CB depuis janvier 2010 en Haïti et plus de 85 % du total des contributions financières de la CB à partir de 2013. En ce sens, ils sont représentatifs³³ de l'engagement de la CB sur les phases de relance, de réhabilitation, de reconstruction et de consolidation.

Ces 30 projets représentent quatre thématiques réparties de la façon suivante :

Figure 5 - Répartition sectorielle des projets évalués³⁴



Nous avons utilisé la terminologie « abri » dans le rapport car cela correspond à la terminologie du secteur humanitaire. Cependant, dans le cadre des projets de la CB il s'agit de véritables maisons.

Les résultats de cette évaluation sont destinés à la CB en tant que bailleur, ainsi qu'aux ONG qui ont mis en place des projets financés par celle-ci et plus largement aux acteurs humanitaires répondant aux tremblements de terre ainsi qu'aux autres catastrophes naturelles.

³² Source : les auteurs.

³³ La question de la représentativité des résultats est traitée dans la Section II Méthodologie.

³⁴ Source : Liste des projets 2019.

3. Objectifs et champ de l'évaluation

2. Définition du champ de l'évaluation : la résilience

La notion de « résilience » fait son entrée dans le champ humanitaire au début des années 2000, suite à l'adoption, en 2005, du cadre d'action de Hyōgo. Le terme est porteur de promesses, notamment en matière de liens entre urgence et développement. Évaluer la résilience, et notamment le renforcement de cette dernière à travers une étude *ex-post*, nécessite cependant de définir, dans le contexte de l'évaluation, ce que la résilience signifie.

Dans le cadre de cette évaluation, nous avons retenu l'acceptation de la résilience en tant que processus, plutôt que concept ou état, afin de mieux appréhender son évolution au cours des 10 dernières années en Haïti. Nous utiliserons donc la définition suivante : « la résilience est le degré de perturbation qu'un individu, un groupe, une communauté ou un système peut absorber tout en conservant le même état »³⁵.

La notion de résilience est indissociable de la notion de choc. Il n'y a pas de raison de parler de la résilience d'un individu (ou d'une société) s'il n'a pas subi un choc, que ce dernier soit économique, social ou psychologique. Au niveau sociétal, l'absence de résilience d'une société peut entraîner une crise humanitaire en cas d'événements naturels majeurs, comme ce fut le cas en Haïti en janvier 2010. L'évaluation de la résilience s'est donc faite en fonction du choc lié aux tremblements de terre de janvier 2010. L'épidémie de choléra d'octobre 2010 a été, au cours de l'évaluation, appréhendée de façon concomitante à ce choc initial.

La crise en Haïti résulte in fine de l'incapacité de la société à faire face aux conséquences des tremblements de terre de janvier 2010. Cette incapacité provient à la fois de facteurs structurels et conjoncturels. Cette incapacité sociétale ne peut cependant se réduire à la somme des incapacités individuelles. Inversement une somme d'individus résilients n'entraîne pas non plus de façon

systematique une famille ou une société résiliente. Les relations au sein d'un ménage peuvent en effet être à la fois des facteurs annihilant ou augmentant la résilience des individus qui la composent. Les liens entre la résilience individuelle, familiale et sociétale ne sont pas linéaires et ne peuvent découler d'une simple étude causale. Pour cette raison, l'évaluation s'est concentrée sur la résilience au niveau individuel, par laquelle on entend la capacité des personnes à faire face (économiquement, socialement et psychologiquement³⁶) aux événements³⁷.

La résilience a deux fonctions principales : a) la capacité à protéger son capital et donc résister aux pertes et b) la capacité à récupérer rapidement suite à un choc. Ces deux fonctions sont en partie liées à la vulnérabilité. La vulnérabilité d'un individu à un choc donné se caractérise à la fois par des facteurs d'exposition aux risques et une impossibilité de faire face aux conséquences de ce choc. Les facteurs d'exposition aux risques peuvent être évalués a priori (ex : habiter à proximité d'une faille géologique). La capacité ou l'absence de capacités des individus à faire face aux chocs est plus facile à déterminer a posteriori qu'à anticiper.

Dans le cadre de cette évaluation, nous avons déterminé de façon participative et a posteriori comment se traduit, en Haïti, la résilience individuelle économique et sociale aux tremblements de terre.

³⁵ Source, notamment : Béatrice Quenault, 2013, Retour critique sur la mobilisation du concept de résilience en lien avec l'adaptation des systèmes urbains au changement climatique, *EchoGéo*. Consulté le 24 juin 2019. URL : <http://echogeo.revues.org/13403> ; DOI : 10.4000/echogeo.13403.

³⁶ Dans le rapport, nous avons principalement considéré les aspects économiques et sociaux, car plus liés au champ d'action des partenaires de la Chaîne du Bonheur.

³⁷ Au niveau communautaire, nous avons utilisé plutôt la notion de Réduction des Risques de Catastrophes, au sens de l'agence des Nations Unies pour la Réduction des Risques : l'UNISDR, à savoir : « l'atténuation des risques de catastrophe par le biais d'efforts systématiques d'analyse et de maîtrise des facteurs à l'origine des catastrophes ».

3. Objectifs et champ de l'évaluation

Cette définition nous a permis d'analyser dans quelle mesure les projets financés par la CB ont contribué à ce résultat (voir la section : La résilience individuelle), selon la méthodologie décrite dans la section suivante.

Figure 6 - Critères économiques et sociaux caractérisant un individu résilient aux tremblements de terre en Haïti

ÉCONOMIQUE	➤ Posséder une maison résistante aux séismes
	➤ Posséder un magasin résistante aux séismes
	➤ Avoir accès à des terres cultivables
	➤ Avoir une source de revenus stable (soi même ou un membre de la famille)
	➤ Avoir de l'épargne : sur « patte » ou en banque
	➤ Avoir accès au crédit : via un groupe d'épargne, une caisse populaire, une banque
	➤ Avoir accès à un moyen de transport
	➤ Avoir accès à un téléphone et une radio
SOCIAL	➤ Faire partie d'un groupe, d'une communauté, d'une association
	➤ Être en couple
	➤ Habiter au même endroit depuis plusieurs années
	➤ Habiter proche d'un abri communautaire
	➤ Avoir un membre de la famille expatrié
	➤ Avoir un membre de la famille habitant hors zone sismique
	➤ Avoir des documents d'identité/un acte de naissance
	➤ Être traité de façon responsabilisante dès l'enfance
	➤ Compétence et qualification individuelles (alphabétisation, GRD, gestion, métier)

2

MÉTHODOLOGIE



Compte tenu de la portée et de la complexité de l'évaluation, une approche mixte reposant à la fois sur des éléments qualitatifs et **quantitatifs** a été utilisée. La combinaison de ces méthodologies a permis à l'équipe d'identifier les résultats des interventions financées par la CB 10 ans après les tremblements de terre. La dernière partie de cette section décrit **l'analyse** des données.

Figure 7 - Méthodologie



L'équipe a débuté l'évaluation par une revue approfondie des données secondaires relatives aux différents projets sélectionnés. L'équipe a effectué une revue de **191 documents**. La revue a inclus :

- Documents projets/Chaîne du Bonheur ;
- Des documents contextuels ;
- Des rapports d'évaluation ;
- Les rapports finaux des projets évalués ;
- Tous autres documents pertinents à l'évaluation.

La liste complète des documents consultés se trouve en Annexe VIII.8, Bibliographie. Suite à la revue documentaire, un rapport de démarrage et les outils de collecte de données primaires ont été soumis à la CB le 25 mars et finalisés le 29 avril 2019.

La collecte de données primaires a été effectuée en Haïti du 8 au 22 mai 2019 par une équipe de quatre consultantes et vingt-deux énumérateurs. Cette collecte a consisté en : un atelier d'apprentissage, des entretiens avec des informateurs clés, des groupes de discussion, la collecte de courtes histoires de vie, ainsi qu'une enquête auprès des ménages.

Dans le cadre de l'évaluation, l'équipe de consultantes a cherché à identifier les résultats, 10 ans après les tremblements de terre, des interventions financées par la CB. Par résultats, il est entendu ici un changement observable que cela soit dans la situation matérielle des populations cibles ou dans le comportement, les relations, les activités et les actions des individus, groupes ou organisations avec lesquels les projets financés par la CB ont interagi et directement travaillé dans le but de produire un changement³⁸. Cette méthodologie a été intégrée tout au long de la collecte des données. Une explication détaillée du « outcome harvesting » se trouve en [Annexe VIII.3](#).

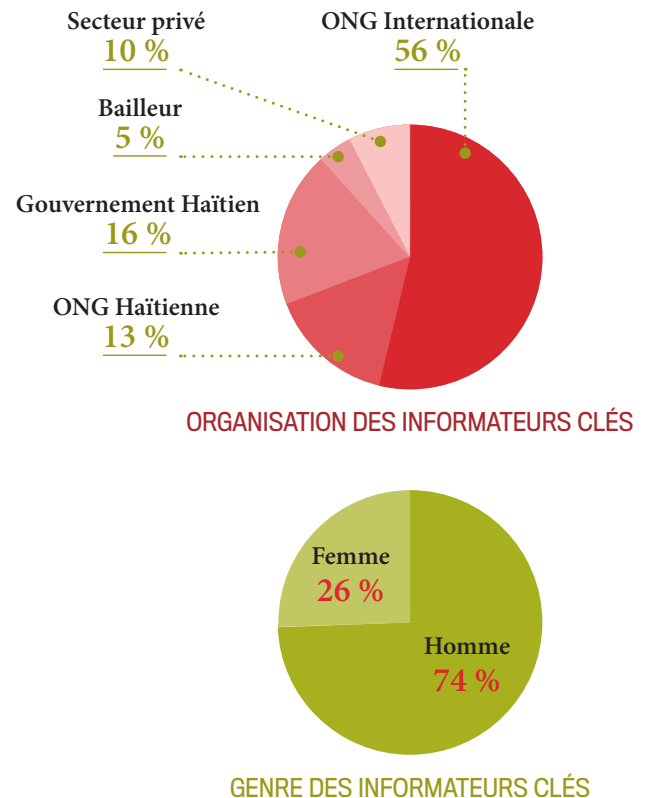
³⁸ Tout en gardant à l'esprit que le changement attendu est différent du changement observable.

1. La collecte de données qualitatives

La collecte a débuté par un atelier d'apprentissage à Port-au-Prince le 8 mai auquel les neuf ONG concernées ont participé. Regroupant 16 participants, représentant les neuf ONG incluses dans l'évaluation, les participants ont défini ensemble le concept de la résilience en Haïti. Suite à cet atelier d'apprentissage, la collecte de données a commencé.

Les **entretiens semi-structurés** avec des informateurs ont permis d'identifier les tendances émergentes de la revue documentaire en approfondissant en détail les questions d'évaluation. Ils ont été menés avec des acteurs clés au sein des ONG internationales et haïtiennes qui ont été impliquées dans les projets évalués ainsi que les représentants des institutions gouvernementales haïtiennes et des acteurs dans le secteur privé. Ces entretiens ont été menés/effectués à la fois en personne lors de la visite sur le terrain, mais aussi à distance sur Skype. L'échantillon a été fait de façon raisonnée, afin de cibler les personnes jugées les plus à même de contribuer à l'évaluation. Au total, l'équipe a mené 87 entretiens avec des informateurs clés, dont 26 % de femmes. La diversité des informateurs par rapport à la réponse de la Chaîne du Bonheur et leur nombre a permis d'atteindre la saturation des données.

Figure 8 - Informateurs clés par genre et organisation



1. La collecte de données qualitatives



Des groupes de discussion ont été menés avec les bénéficiaires des différents projets et avec les membres des institutions locales ayant bénéficié d'un programme mis en œuvre par une organisation partenaire et financé par la CB. Ces discussions ont permis de recueillir des informations sur la manière dont les projets mis en œuvre ont eu un effet durable sur les bénéficiaires et sur la manière dont ils ont favorisé la résilience au sein de leurs familles, communautés et institutions. **Au total, 52 discussions de groupes** ont été menées sur les 30 projets réunissant plus de 550 bénéficiaires³⁹. La répartition des discussions de groupes se trouve en [Annexe VIII.4.3](#).

Pour finir, des **histoires de vie** ont complété la collecte de données qualitatives. Tout au long de cette collecte, l'équipe a identifié des personnes, ménages⁴⁰ et institutions ayant bénéficié d'une assistance et dont l'histoire était intéressante à partager. L'équipe a rassemblé 7 histoires de vie, de personnes de différentes tranches d'âges et habitant dans des zones différentes. Les histoires de vie collectées se rapportent aux principaux secteurs d'intervention (eau et assainissement, moyens d'existence, protection et réduction des risques de catastrophe) et illustrent les projets de 7 ONG partenaires de la CB inclus dans l'évaluation.

³⁹ Le nombre de bénéficiaires est approximatif, car parfois les participants arrivaient en retard ou devaient partir pendant la discussion. Il y avait donc des cas où le nombre de participants évoluait au cours de la discussion. Le nombre proposé est indicatif du nombre minimum de bénéficiaires.

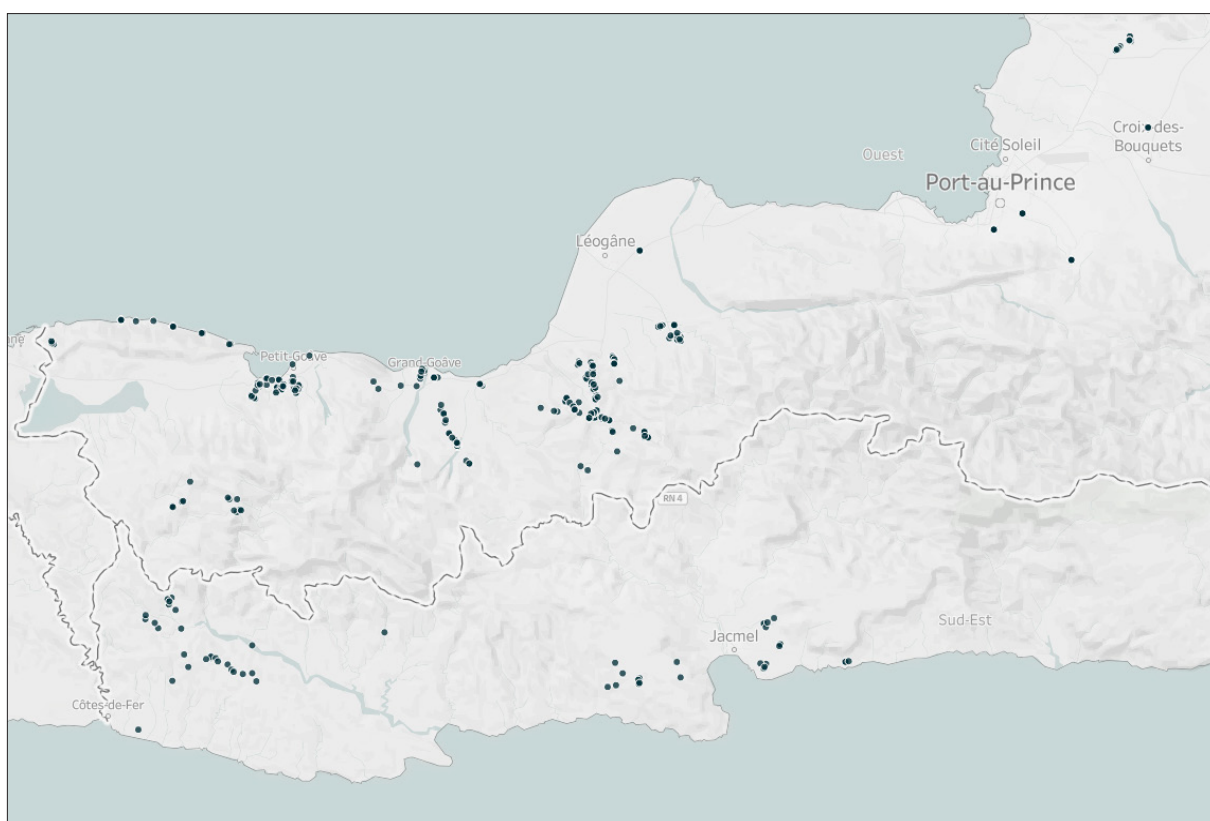
⁴⁰ Désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Il y a en moyenne 4,4 personnes par ménage en Haïti selon les Nations Unies.

2. La collecte de données quantitatives

Lors de la visite sur le terrain du 8 au 22 mai 2019, une enquête auprès des bénéficiaires des projets a été menée et a produit des données quantifiables. Le but de cette enquête était de récolter les avis des bénéficiaires des projets financés par la CB afin d'en appréhender les effets durables et les changements principaux pouvant y être attribués.

et de la probabilité⁴² que certains bénéficiaires aient reçus de l'assistance de plusieurs projets. Un tableau récapitulatif des bénéficiaires par projet se trouve dans le tableau des 30 projets, en [Annexe VIII.2](#).

Carte 3 - Répartition des enquêtes auprès des ménages



Source : collecte de données mobile – Key Aid Consulting

Il n'a pas été possible d'effectuer un échantillonnage représentatif ou scientifique. En effet, pour la très grande majorité des projets inclus dans l'évaluation (28 sur 30), les listes de bénéficiaires n'étaient pas disponibles. En outre, si le nombre de bénéficiaires ciblés est connu⁴¹, il n'existe pas de liste de bénéficiaires uniques atteints par les partenaires de la CB. Les consultants ont utilisé l'hypothèse qu'il y avait un total de 170 000 bénéficiaires atteints sur l'ensemble des 30 projets. Ce nombre a été calculé sur la base du nombre total de bénéficiaires ciblés à travers les 30 projets

⁴¹ La liste des projets se trouve en Annexe. Le tableau qui y figure montre la population cible, selon les documents de projets quand cette information était disponible.

⁴² Cette probabilité a été déterminée de façon qualitative, via des entretiens avec les représentants des partenaires de la Chaîne du Bonheur.

2. La collecte de données quantitatives

Basée sur cette hypothèse, l'enquête auprès des bénéficiaires est donc représentative de la totalité des bénéficiaires des 30 projets choisis et non pas représentative de tous les projets financés par la CB en Haïti à la suite des tremblements de terre. La répartition géographique des enquêtes a ensuite été faite selon la répartition des bénéficiaires de ces 30 projets, par région. Du fait de l'impossibilité d'assurer que chaque ménage n'ait bénéficié que d'un seul et unique projet, il n'a pas été possible de stratifier les données par projet, ou par ONG.

Les 21 enquêteurs haïtiens (dont 11 femmes) ont été répartis en trois équipes, composées d'un superviseur et de 5 à 8 enquêteurs. Les équipes se sont rendues sur les lieux d'intervention de 29⁴³ des 30 projets afin de parler avec un maximum de bénéficiaires. La collecte de données a été réalisée entre les 11 et 22 mai 2019. Selon les localités, entre 2 et 5 enquêtes par enquêteur ont été menées par jour, pour un total de 525 questionnaires complétés.

Figure 9 - Étapes de la collecte de données quantitatives



Recrutés en amont de la collecte de données, 19 enquêteurs et trois superviseurs ont suivi deux jours de formation intensive les 9 et 10 mai à Palmiste-à-Vin, près de Léogâne, animée par deux des membres de l'équipe d'évaluation. Au cours de la deuxième journée de formation, les enquêteurs ont piloté le questionnaire afin d'y apporter les dernières modifications et de valider la traduction créole. Les données quantitatives ont été récoltées par le biais du programme de collecte de données ODK (Open Data Kit) sur tablettes.

Le questionnaire a pris entre 30 et 45 minutes par ménage et comportait trois questions en champ libre pour recueillir les plus grands changements ressentis depuis les tremblements de terre ; ces informations faisant partie du « outcome harvesting ».

⁴³ Le projet HI n'a pas été inclus, car les bénéficiaires étaient peu nombreux et étaient inclus dans les discussions de groupes à la place.

2. La collecte de données quantitatives

Comme mentionné, l'enquête quantitative a rencontré un obstacle majeur lors de la mise en œuvre: l'absence de listes de bénéficiaires. L'équipe a donc mis en place deux étapes afin de cibler les bénéficiaires. D'abord, l'équipe de Key Aid Consulting et ses enquêteurs ont utilisé plusieurs méthodes pour retrouver les endroits où les 30 projets avaient été mis en place :

- Les enquêteurs se sont rendus sur les lieux de mise en œuvre des projets (plus pertinent pour les projets d'abri et d'eau et assainissement) ;
- Là où les localités n'étaient pas précisées dans les documents de projets, les enquêteurs ont appelé les points focaux des ONG pour connaître les localisations des projets et donc, des bénéficiaires ;
- Les superviseurs des équipes se sont également renseignés au niveau communautaire et, suite à des discussions avec les leaders communautaires, ont pu retrouver les bénéficiaires concernés.

Dans un deuxième temps, une fois arrivés dans les zones de projets, les enquêteurs ont choisi les bénéficiaires à enquêter en utilisant la grille de KISH, qui se trouve en Annexe VIII.6. La grille

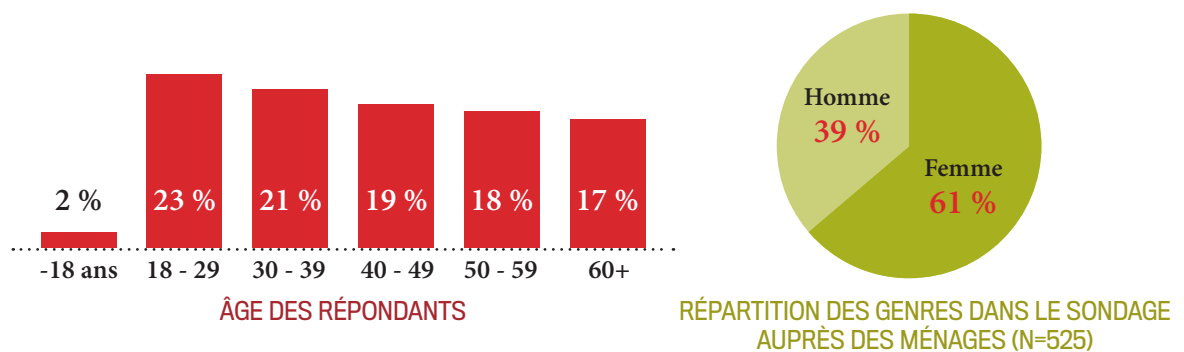
a permis un échantillon aléatoire des ménages sur les lieux des interventions. Les enquêteurs ont visité le maximum de localités de projets pendant les 9 jours de collecte de données et ont visé une trentaine d'enquêtes par projet⁴⁴. Pour certains des projets de protection et de formation, l'ONG a convoqué les bénéficiaires.

Les enquêteurs ont visé une parité parmi les enquêtés, malgré le manque d'informations détaillées sur la répartition des genres parmi les bénéficiaires

des projets. Cependant, la majorité des bénéficiaires rencontrés et donc interrogés se sont avérés féminins. Il semblerait que de nombreux hommes aient quitté leurs villages après les tremblements de terre pour trouver du travail. En outre, les femmes semblent être plus souvent présentes à la maison que les hommes toujours sur place, allant aux champs. Enfin, les partenaires de la CB ont souvent ciblé les femmes dans les projets⁴⁵.

Onze mineurs ont été interrogés dans le cadre de l'enquête, notamment s'agissant des projets de formations en GRD mises en œuvre dans les écoles. A chaque fois, l'accord écrit de l'adulte responsable (parents ou maîtresse d'école) a été récolté avant la collecte de données.

Figure 10 - Âge et genres des répondants du sondage auprès des ménages



⁴⁴ Le sondage auprès des ménages est représentatif de l'ensemble des projets et non pas de chaque projet.

⁴⁵ Exemple : Terre des Hommes Lausanne, 'Rapport Final : Réponse Intégrée Aux Besoins de Réhabilitation Des Filles En Situation de Rue Dans La Zone Métropolitaine de Port-Au-Prince (Haïti) Projet - 251.007. Janvier 2014 - Décembre 2015', 2016.

3. Analyse des données

Les données qualitatives ont été désagrégées, enregistrées et codées sur Excel pour analyser les tendances émergentes. L'analyse a été effectuée de manière itérative tout au long de la collecte de données, afin d'ajuster les outils de collecte de données et d'explorer plus en profondeur certaines tendances.

Les données quantitatives ont été importées, nettoyées et analysées dans Excel et sur Tableau. Il n'était pas possible de confirmer que les bénéficiaires aient reçu de l'assistance seulement de l'ONG partenaire de la CB, ou s'il y avait un risque que les projets se chevauchent. Les évaluateurs ont donc utilisé une stratification par lieu et par sexe et non pas par projet, activité ou ONG pour l'analyse des données quantitatives.

L'analyse des résultats de l'impact de la réponse financée par la CB prend en compte plusieurs dimensions : les bénéficiaires, les régions, et les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de projets. En ce qui concerne les bénéficiaires, l'analyse a été faite à quatre niveaux : de l'individu, du ménage, de la communauté et des institutions locales. L'analyse a pris en compte les différences géographiques ainsi que les différences entre parties prenantes lorsque cela était pertinent.



3

LA PERTINENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA RÉPONSE

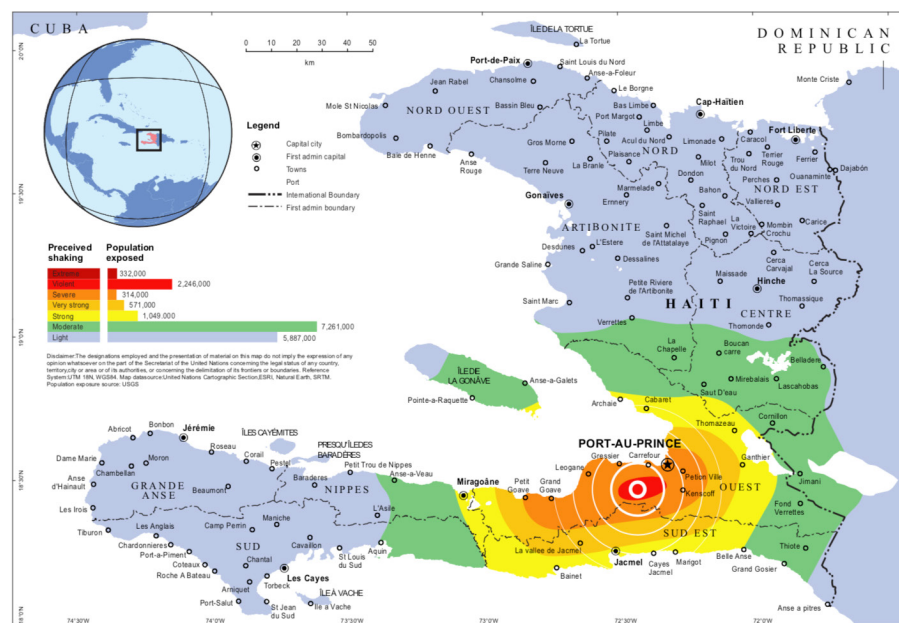


Les sections suivantes présentent les résultats de l'évaluation, structurés selon la matrice d'évaluation. Traitant d'abord de la pertinence et de l'efficacité de la réponse ([Section III](#)) puis des effets durables des projets ([Section IV](#)) afin d'examiner dans quelle mesure les projets des partenaires de la Chaîne du Bonheur ont contribué à l'amélioration de la résilience et de la préparation aux catastrophes ([Section V](#)).

1. L'adéquation de la réponse de la Chaîne du Bonheur par rapport aux besoins

Les zones les plus touchées par les séismes de 2010 se trouvent dans les départements de l'Ouest et du Sud-Est : Port-au-Prince, Grand-Goâve, Petit-Goâve, Léogâne, Jacmel. **Tous les projets financés par la Chaîne du Bonheur ont été mis en œuvre dans ces zones les plus touchées, représentées en jaune, orange ou rouge sur la carte ci-dessous.**

Figure 11 - Carte de gravité des dégâts des séismes, février 2010⁴⁶



La CB a limité son financement aux zones touchées et a exclu les zones non touchées, sauf sur des projets de soutien aux personnes déplacées. Le ciblage géographique établi par les partenaires de la CB s'est concentré sur les régions les plus impactées par les séismes tout en ciblant les zones ayant une plus faible densité d'acteurs humanitaires⁴⁷. Ces régions se trouvaient en dehors de Port-au-Prince et en très grande majorité en zone rurale. Les partenaires de la CB expliquent ce choix par une volonté d'éviter la duplication de l'aide et d'améliorer la couverture des besoins sur des zones pas ou peu couvertes. Cela a notamment été le cas pour Helvetas qui a fait le choix de s'implanter à Petit-Goâve, tout comme EPER, ADRA et Caritas ou encore TDH-L, qui depuis sa base historique aux Cayes, a ouvert une base à Grand-Goâve où la présence d'acteurs humanitaires était plus faible.

La sélection des zones géographiques s'est aussi faite de façon pragmatique, en fonction de la possibilité et de la facilité d'un accès physique. Par exemple, dans le cadre d'un projet de soutien aux communautés de pêcheurs, les trois communautés choisies ont été celles les plus accessibles en voiture et en bateau⁴⁸. A l'inverse, pour certains projets d'eau, hygiène et assainissement d'Helvetas, la priorité a été mise sur les zones les plus enclavées, avec moins d'accès au centre de santé et donc plus vulnérables au choléra.

Au niveau du **ciblage individuel**, la grande majorité des ménages et des individus ciblés par les projets l'a été sur la base de critères de vulnérabilités liés aux séismes. Cependant, une partie des ménages et des individus ciblés par les partenaires de la CB l'a été sur la base de **critères de vulnérabilité non directement liés aux tremblements de terre** (par exemple, les formations professionnelles ont ciblé des jeunes orphelins après le séisme pour 30 % des bénéficiaires, les autres jeunes étant déjà en difficulté avant

les tremblements de terre). Suite aux séismes, l'économie a subi un choc et la faiblesse structurelle de certains services publics a été exacerbée (santé, éducation). En outre, une forte hausse du prix des aliments combinée à une perte d'activité économique des ménages a fortement augmenté le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté et a endetté la moitié des ménages du pays⁴⁹. Certains ménages n'ayant pas été affectés par les conséquences

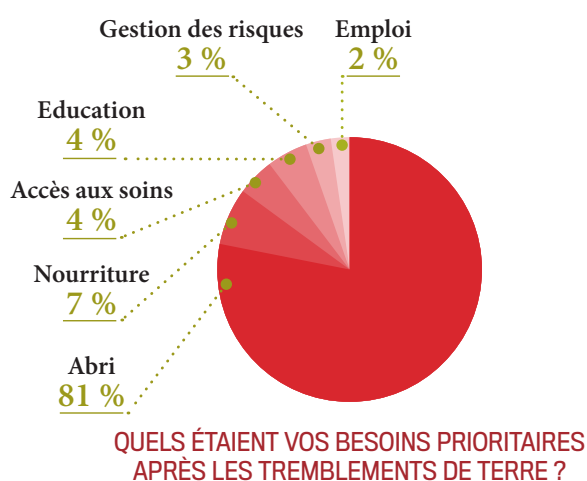
⁴⁶ 'Flash Appeal for Haiti 2010' (OCHA, 15 February 2010).
⁴⁷ Source : informateurs clés des partenaires de la CB.
⁴⁸ Source : groupes de discussions avec les bénéficiaires des projets ADRA
⁴⁹ Jonathan Patrick, 'Haiti Earthquake Response Emerging Evaluation Lessons', Evaluation Insights, Number 1 (June 2011).

1. L'adéquation de la réponse de la Chaîne du Bonheur par rapport aux besoins

directes des tremblements de terre en ont subi les effets indirects⁵⁰ et ont aussi été ciblés par les projets financés par la Chaîne du Bonheur.

Au niveau sectoriel, les projets financés par la CB répondaient à la plupart des besoins urgents documentés⁵¹ (abris, eau, assainissement) hormis en matière de sécurité alimentaire. S'agissant des besoins à court et moyen termes, les projets de la CB ont répondu aux attentes des communautés (gestion des risques, protection, moyens d'existence). Les bénéficiaires interrogés lors de l'enquête auprès des ménages ont cité les mêmes besoins prioritaires dans les années suivant les séismes que ceux rapportés dans les évaluations des besoins faites par les partenaires de la CB, démontrant ainsi la véracité de ces diagnostics⁵². Les ménages ont priorisé leurs besoins de la façon suivante : les abris (81 %), la nourriture (6 %) et l'accès aux soins (4 %), comme représenté ci-dessous.

Figure 12 - Besoins prioritaires après les tremblements de terre⁵³



Les partenaires de la CB n'ont pas mis en œuvre de projets dans le domaine de la sécurité alimentaire lors de la Phase 2 de réhabilitation et reconstruction, ce secteur n'étant pas inclus dans les lignes directrices de la Chaîne du Bonheur⁵⁴. Aussi, le secteur éducation apparaît comme la quatrième priorité des ménages et ce alors même qu'il ne faisait pas partie des réponses proposées

aux ménages enquêtés. Que l'éducation soit citée comme un besoin prioritaire, alors que ce secteur est souvent mis en arrière-plan pendant la reconstruction, démontre le souhait d'un retour rapide à un rythme de vie normal. Ce secteur a été peu couvert par les partenaires⁵⁵. Au moment de l'enquête, EHA n'a pas été un secteur spontanément décrit comme prioritaire par les ménages. Même si cela est surprenant au vu de l'épidémie de choléra qui frappait le pays à ce moment-là, l'EHA est rarement priorisé par les familles affectées par une crise⁵⁶.

Les informateurs clés ont jugé les projets financés pertinents par rapport aux besoins des communautés, tout en mentionnant l'importance des besoins non couverts. Selon le point de vue des informateurs clés, on compte parmi les besoins prioritaires après les tremblements de terre les abris et l'accès à l'assainissement, surtout du fait de l'épidémie de choléra. Les informateurs clés ont également mis en avant des besoins à l'échelle macro-économique, comme la pertinence des travaux de réhabilitation d'infrastructures et notamment de

⁵⁰ Jonathan Patrick, 'Haiti Earthquake Response Emerging Evaluation Lessons', Evaluation Insights, Number 1 (June 2011).

⁵¹ Flash Appeal for Haiti 2010.

⁵² Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) s'est appuyé sur une centaine d'ONG sur le terrain pour tenter de prioriser les besoins des personnes affectées par les tremblements de terre : l'abri, l'eau et l'assainissement, la nourriture, la stabilisation de l'environnement et la santé.

⁵³ Source : enquête auprès des ménages.

⁵⁴ 'Rapport Final Octobre 2014 - Juin 2016 : Réhabilitation Haïti Projet GRD' (Terre des hommes Suisse, n.d.), 'Flash Appeal for Haiti 2010'; 'Haiti: Earthquake Situation Report #10' (OCHA, 21 January 2010).

⁵⁵ Si le secteur a été peu couvert cela ne veut pas dire qu'aucune action en matière d'éducation n'a été mise en œuvre. En effet, TDH-S a instauré un programme de nutrition dans les écoles, et Caritas Suisse a construit 5 écoles dans le département de l'Ouest. Ces mêmes écoles ont ensuite été soutenues dans leur gestion, dans la formation des enseignants etc. Cependant ces activités n'étaient pas financées par la CB et donc ne rentraient pas dans le cadre de cette évaluation.

⁵⁶ Lors d'une analyse multi-sectorielle à Nairobi suite à des inondations, l'hygiène étaient la 27ème priorité des habitants des bidonvilles. 'Lessons Learned in WASH Response during Urban Flood Emergencies' (The Global WASH Cluster, 2009).

1. L'adéquation de la réponse de la Chaîne du Bonheur par rapport aux besoins

routes mis en œuvre par certains partenaires. Ces activités ont permis de désenclaver certaines zones reculées ou coupées par les tremblements de terre, ce qui a eu un effet positif sur les marchés et l'activité économique de la zone alentour.

La **pertinence de la construction et de la réhabilitation de maisons individuelles** est évidente, comme révélé par l'enquête auprès des ménages, les groupes de discussion ou encore les entretiens et la revue documentaire. S'agissant de la conception, l'ensemble des maisons construites par les organisations dans le département de l'Ouest (Petit-Goâve, Léogâne, Palmiste-à-Vin) étaient permanentes et construites selon des standards antisismiques, ce qui a été jugé pertinent par l'ensemble des personnes interrogées. Cependant, et de façon intéressante, **les maisons les plus coûteuses n'ont pas été jugées plus pertinentes** (ni plus efficaces, cf. [Section IV.2](#)) **que les maisons permanentes moins coûteuses**, exception faite des maisons préfabriquées. L'organisation partenaire, à l'origine de ces maisons préfabriquées importées du Vietnam, et prévues pour durer 15 ans, a intégré les commentaires de l'évaluation de 2016, en ajoutant à ces maisons des petits balcons et fenêtres. Ces ajouts ont permis une meilleure adéquation avec les standards humanitaires et l'adaptation au contexte local⁵⁷. Les maisons construites dans la région de Jacmel n'étaient à l'origine pas permanentes⁵⁸, le financement de la CB a servi à en transformer certaines pour les rendre durables. Cette approche, notamment eu égard au bois de construction utilisé⁵⁹, a été jugée moins pertinente par les ménages et par les informateurs clés.

La construction de points d'eau, comme mentionné, a été estimée extrêmement pertinente. La **conception** de certains d'entre eux en revanche **n'a pas été jugée adaptée au contexte**, et ce malgré les nombreuses améliorations apportées au fur et à mesure des années de mise en œuvre (cf. [Section efficacité IV.2.4](#)). Par exemple, les points d'eau dans la section 11 de Petit-Goâve n'étaient plus fonctionnels lors de la visite sur le terrain. Il s'agissait de points d'eaux nécessitant un groupe électrogène pour faire

remonter l'eau. Les points d'eau se trouvant à plus d'une heure de la station-service la plus proche et aucun système de cotisations n'ayant été mis en place pour financer le pétrole nécessaire, les pompes ne servaient plus.

De façon intéressante, **les activités qui d'après les ménages et les informateurs clés, répondaient le moins à leurs besoins post-séismes**, sont celles qui ont en partie ciblé des vulnérabilités préexistantes aux tremblements de terre, à savoir les **formations professionnalisantes**. Même si jugées moins prioritaires, leur qualité a été soulignée une fois mises en œuvre (voir [Efficacité, Section IV.2.4](#)). La moindre pertinence des formations peut s'expliquer, d'après l'équipe d'évaluation, par la prise en compte incomplète du marché du travail en Haïti. Par exemple, les formations « carrelage » ou « électricité » n'étaient pas en adéquation avec les possibilités offertes sur le marché du travail, car il y a eu moins de demande pour ces métiers qu'envisagé lors de l'élaboration du projet. Cet écart entre l'analyse du marché et la demande réelle à la fin des formations s'explique par différents facteurs. Tout d'abord, le timing de l'analyse de marché⁶⁰, puis les grands chantiers urbains prévus par le Plan National de réponse qui n'ont jamais eu lieu⁶¹.

⁵⁷ Groupe URD, 'Haïti : En Quête de Réponses Adaptées : Leçons Tirées Des Actions Des Partenaires de La Chaîne Du Bonheur En Haïti Suite Au Séisme Du 12 Janvier 2010'.

⁵⁸ Ces abris originels n'ont pas été financés par la Chaîne du Bonheur.

⁵⁹ Les bénéficiaires de maisons construites à Jacmel ont rapporté que le bois utilisé dans la construction n'était pas de bonne qualité et que les abris n'allaient pas tenir dans le temps. D'autres on fait état d'attaques de termites. Enfin selon certains, le bois utilisé pour les portes était vert. En séchant il s'est rétréci et les planches se sont retrouvées disjointes laissant passer le soleil et laissant voir l'intérieur des maisons.

⁶⁰ En effet, au moment de la soumission la CB a demandé une analyse du marché du travail, or dans un contexte post catastrophe celui-ci est susceptible de changer très rapidement.

⁶¹ Source : informateur clé.

1. L'adéquation de la réponse de la Chaîne du Bonheur par rapport aux besoins

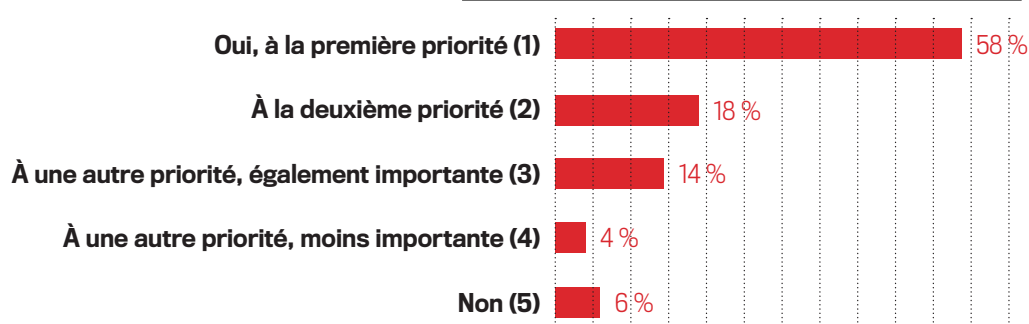
A contrario, les **formations s'adressant à des personnes déjà actives dans le domaine de la pêche, de l'élevage ou de l'agriculture, ont été jugées pertinentes car adaptées au contexte et aux compétences des personnes ciblées**. L'introduction de nouvelles techniques agricoles (notamment la diversification des cultures et les techniques de préservation du sol) a été citée à de nombreuses reprises comme particulièrement pertinente. Cependant, certaines faiblesses ont été mises en avant par les informateurs clés, que l'équipe d'évaluation justifie par un manque de prise en compte du contexte. Par exemple, pour les activités de soutien aux pêcheurs, il fallait être membre de l'association pour accéder à cette assistance, pouvant de fait exclure les non-membres. Un autre projet mené dans la région de Petit-Goâve consistait à donner des lapins aux bénéficiaires pour qu'ils en fassent l'élevage. Ce projet répondait certes au besoin de subvenir aux moyens d'existence, mais pas forcément aux attentes culturelles, les ménages n'ayant pas l'habitude d'élever ou de manger des lapins. Malgré cela, les bénéficiaires ont été agréablement surpris par le rapide cycle de reproduction des lapins, ce qui leur a permis d'avoir plus de viande. Ils ont trouvé la viande à leur goût et même efficace contre le diabète et la malnutrition.

Les **projets répondant aux besoins à plus long terme ont également été jugés pertinents** par les ménages, par les informateurs clés des partenaires de la CB mais aussi par les autorités locales. Étant donnée la fréquence des ouragans, des tempêtes et des pluies diluviennes dans le pays, les projets axés sur les bassins versants ainsi que sur la gestion de l'environnement autour des captages d'eau se sont avérés justifiés. Ils ont permis de mitiger les risques d'inondations et, en ce qui concerne les points d'eau, les risques d'infection des sources. Ceci a également permis de démontrer l'adaptation

des activités des projets face aux problématiques émergentes, comme la crise du choléra.

S'agissant des **projets de protection, ils ont pris en compte les besoins spécifiques des enfants, des jeunes et des personnes handicapées**, sur la base d'études des besoins spécifiques, comme cela a été fait par TDH-L et HI. En effet, les personnes vivant en situation de handicap avaient des difficultés d'accès aux soins avant même les tremblements de terre. Le nombre de personnes handicapées a considérablement augmenté suite aux séismes, exacerbant ainsi ces difficultés d'accès aux soins⁶². Le projet de HI répondait à la nécessité de former davantage de personnel pour faire face à ces besoins croissants. La situation des enfants les plus pauvres s'est précarisée suite aux tremblements de terre du fait de l'inaccessibilité des services sociaux de base, de l'éclatement des structures familiales, de la perte des parents⁶³ mais aussi de la multiplication des acteurs favorisant le secteur marchand de l'adoption. Les projets en la matière se sont donc avérés particulièrement pertinents.

Figure 13 - L'adéquation entre les besoins et l'assistance reçue



EST-CE QUE L'ASSISTANCE REÇUE RÉPONDAIT À VOS BESOINS ? N=525

Source : Enquête ménage

⁶² Franshy Dorcimil, 'Annexe 7 Rapport Final Du Secteur' (HI, n.d.).

⁶³ Terre des hommes Lausanne, 'Rapport Final: Réponse Intégrée Aux Besoins de Réhabilitation Des Filles En Situation de Rue Dans La Zone Métropolitaine de Port-Au-Prince (Haïti) Projet - 251.007. Janvier 2014 - Décembre 2015'.

1. L'adéquation de la réponse de la Chaîne du Bonheur par rapport aux besoins

Les **lignes directrices de la CB** priorisant les populations affectées et les projets de reconstruction de maisons, de protection, d'appui à la relance économique et de réduction des risques économiques, **ont été respectées par les partenaires.**

En conclusion, la Chaîne du Bonheur n'a financé aucun projet inutile, aussi bien d'après les bénéficiaires que les informateurs clés, toutes catégories confondues. Des bénéficiaires enquêtés, 76 % ont estimé que les projets dont ils avaient bénéficié correspondaient à leurs besoins (que ce soit en réponse à leur première ou à leur deuxième priorité). Certains ont néanmoins jugé l'assistance pertinente mais insuffisante, soit en matière de couverture soit en termes de durée.

Les répondants à Petit-Goâve étaient les plus satisfaits de l'adéquation entre leurs besoins et les projets mis en place : 72 % d'entre eux ont déclaré que les projets avaient répondu à leurs besoins prioritaires (soit les abris, selon 78 %). Ceux qui trouvaient que les projets ne correspondaient pas à leurs besoins n'avaient pas de facteurs déterminants en commun en termes de localisation ou de projets.



2. L'efficacité de la réponse

Cette section examine tout d'abord la ponctualité de la réponse, l'atteinte des résultats, l'efficacité du ciblage et la qualité de l'assistance reçue avant de porter sur l'efficacité des mécanismes de redevabilité et plus particulièrement des mécanismes de plainte.

1. La durée de la réponse

Conformité avec le calendrier de mise en œuvre

Les projets ayant démarré en 2012 et 2013 sont ceux qui ont rencontré le plus de **difficultés en matière de conformité avec le calendrier. Cela est dû aux difficultés d'accès aux bénéficiaires, et pour certaines ONG aux difficultés d'acceptation par les autorités locales et nationales⁶⁴ et au recrutement des équipes dans des zones où les partenaires n'intervenaient pas précédemment⁶⁵**. Ainsi, les informateurs clés ont fait part de retards au démarrage des projets, souvent liés à des facteurs externes. **Sur les 30 projets évalués, 14 ont fait l'objet d'une extension de durée avec ou sans contribution supplémentaire.**

L'accès aux populations affectées était difficile, les tremblements de terre ayant détruit les voies d'accès. Pour atteindre certaines communautés de Petit-Goâve, les équipes des organisations partenaires mettaient parfois jusqu'à 4h de route⁶⁶. De même à Côtes-de-Fer, les difficultés d'accès ont engendré des retards dans la mise en œuvre des projets.

Dans les endroits les moins accessibles, la sélection des bénéficiaires a été difficile, comme dans le Sud-Est⁶⁷. Ces difficultés ont repoussé le démarrage de projets, jusqu'à un an après la date prévue initialement⁶⁸.

Les aléas climatiques ont également impacté la mise en œuvre des projets. Par exemple, les pluies diluviennes saisonnières⁶⁹ ont retardé certaines activités du projet EHA mis en œuvre à Cormier⁷⁰ ou la construction des maisons à Côtes-de-Fer. Dans la deuxième phase des projets, le passage de l'ouragan Matthew en 2016 a également affecté les projets pouvant provoquer un retard

d'environ 6 mois sur l'ensemble des activités⁷¹. Dans la région de Petit-Goâve, « après le passage de l'ouragan Matthew, certaines maisons ont eu leur toiture complètement détruite d'où une absence d'impluvium pour la récupération de l'eau de pluie et de supports pour insérer les crampons pouvant maintenir les gouttières » rapporte une organisation partenaire⁷².

Adéquation de la durée des projets

Les responsables projets ayant répondu au sondage en ligne, ont estimé, en majorité, que la durée des projets mis en œuvre était trop courte (11/15). Cette perception est partagée par les informateurs clés sur le terrain. La durée des projets est jugée trop courte aux vues des objectifs à atteindre, principalement pour les projets abris, de par le nombre d'abris à construire, et en raison des exigences qualitatives. Par exemple, les standards minimums de la CB encourageaient les ONG à sécuriser le régime foncier de chaque terre au préalable⁷³, ce qui dans le

64 Par exemple, Medair n'a jamais réussi à obtenir la régularisation du gouvernement. Au niveau du gouvernement local, ils n'ont pas reçu l'autorisation de faire ce qu'ils voulaient non plus. Dans la région de Léogâne ces formes de tensions ont été rapportées également. Source : informateurs clés.

65 Pour les ONG partenaires ayant cherché à s'éloigner de Port-au-Prince pour intervenir dans des zones où il y a peu d'acteurs, la constitution des équipes, le recrutement, etc. a été sous-estimé à l'origine comme le rapportent Medair, EPER ou encore TDH-L.

66 Source : informateurs clés.

67 Entretien avec des informateurs clés de Medair.

68 Par exemple, dans le cadre des projets abris de EPER, l'ONG étant déjà en Haïti les responsables de projets pensaient pouvoir commencer la première phase de construction des abris aux lendemains des séismes, mais les constructions n'ont réellement commencé qu'en 2012 (Projet EPER, 230,009).

69 D'avril à juin et de septembre à novembre.

70 « Les activités de fouille pour le passage des tuyaux tout comme la construction des latrines ont dû être repoussées. » Croix-Rouge suisse, 'Rapport Final - Haïti, Léogâne - Eau, Assainissement et Hygiène à Cormier (WASH Cormier)', July 2018.

71 Croix-Rouge suisse.

72 Dans Les Mornes Haïtiens, La Communauté de Delatte Façonne Les Bassins Versants' (Caritas, June 2017).

73 "Clarify and secure land tenure for each structure prior to construction. For housing projects ensure, when possible, that both men and women hold title to land". Chaîne du Bonheur, 'Mimimum Standards Construction', January 2014.

2. L'efficacité de la réponse

contexte haïtien n'a pas été facile pour les ONG et les a retardés dans la construction des abris.

Les informateurs clés souhaitaient également que le projet soit plus long pour mieux réaliser le transfert de compétences vers les organisations locales (par exemple : HI avec Healing Hands For Haiti-HHH- et l'Office d'Assurance Accidents du Travail, Maladie et Maternité -OFATMA- ou encore Helvetas avec le Réseau communautaire de points d'eau -RAFASAP).

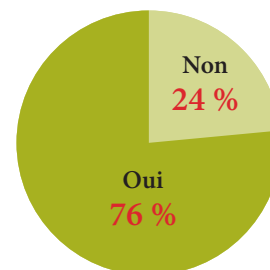
Du côté des bénéficiaires, la durée des projets de formation (formation professionnelle, formation GRD, formation en agronomie) a été jugée trop courte⁷⁴.

Pour le projet de formation professionnelle, la durée de 6 mois par groupe a été jugée unanimement trop courte par les étudiants interrogés pour pleinement assimiler et approfondir les disciplines enseignées. Quand bien même la formation était particulièrement intense et très technique⁷⁵, les étudiants disent avoir manqué d'un suivi personnalisé tout au long du projet et regrettent de ne pas avoir pu bénéficier d'un suivi post-projet⁷⁶.

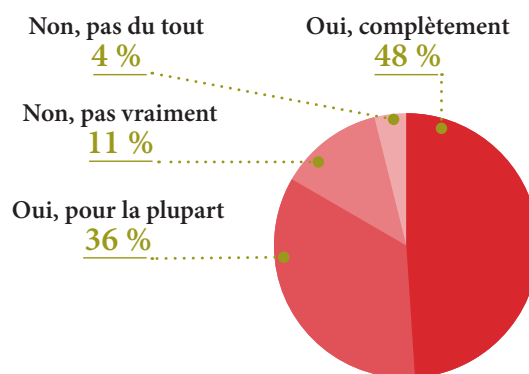
Pour les constructions de maisons, la durée des travaux allouée dans le Sud-Est était de 5 à 6 jours, ce qui a été ressenti comme une précipitation par les populations bénéficiaires ayant un impact négatif sur la qualité des maisons finalisées⁷⁷. A Jacmel, 30 % des personnes consultées disent ne pas se sentir complètement à l'abri face à aux aléas climatiques dans leur maison ; 24 % ne se sentent pas en sécurité physique dans leurs maisons. Les discussions de groupes ont fait état de problèmes avec la fermeture de portes et de fenêtres, qui pourraient contribuer à une perception d'insécurité. Il n'y avait pas de lien entre les régions géographiques et les ménages qui ne se sentaient pas en sécurité dans leurs maisons.

La plupart du temps, une dissension était perceptible entre la volonté des ONG de mettre en œuvre des projets durables avec des objectifs à long-terme de renforcement de capacité et de changement de comportement et la durée des projets d'urgence et

Figure 14 – Sentiment de sécurité ressenti par les bénéficiaires de projets abris



EST-CE QUE VOUS VOUS SENTEZ EN SÉCURITÉ DANS VOTRE MAISON ? (N=230)



LORSQUE VOUS ÊTES DANS VOTRE MAISON, EST-CE QUE VOUS ÊTES PROTÉGÉS DES ALÉAS CLIMATIQUES ? (N=232)

de relèvement précoce. L'ADN de la majorité des ONG suisses partenaires de la Chaîne du Bonheur est davantage tourné vers le développement que vers l'urgence⁷⁸. Helvetas se présente comme une organisation de développement apportant un soutien d'urgence sur les zones touchées⁷⁹, TDH-L met l'accent sur le développement de l'enfance mais

⁷⁴ Source : entretiens avec les bénéficiaires et les responsables de projets des ONG.

⁷⁵ Les informateurs clés rapportent également avoir sélectionné les professeurs les plus compétents pour répondre aux exigences d'un temps de formation réduit.

⁷⁶ Source : groupes de discussions avec les anciens étudiants des formations professionnelles.

⁷⁷ Source : entretiens avec les bénéficiaires dans la région de Jacmel.

⁷⁸ Medair est une ONG urgentiste

⁷⁹ <https://www.Helvetas.org/fr/suisse>

2. L'efficacité de la réponse

dispose d'un secteur humanitaire⁸⁰, TDH-S parle d'actions solidaires avec des équipes sur le terrain⁸¹, et ADRA est une organisation adventiste de développement dont un des trois piliers stratégiques est l'urgence et la prévention⁸².

Certains responsables de programmes rapportent des désaccords préliminaires avec la CB quant au financement des projets de plus longs termes, notamment sur des projets de gestion des risques et des désastres⁸³. **Les lignes directrices de la Chaîne du Bonheur ont évolué depuis et aujourd'hui elles mettent davantage l'accent sur des projets qui s'inscrivent sur le long-terme** et ce dès la première phase de la réponse. Désormais, les lignes directrices générales (un document de cadrage datant de 2018) énoncent qu'en cas de réponse d'urgence lors d'une catastrophe naturelle, la réponse doit prioriser les activités ayant un lien avec la relance à moyen-terme et le développement⁸⁴.

2. Atteinte des indicateurs et chaîne de résultats

Tous les projets ont atteint les objectifs décrits dans leurs cadres logiques respectifs. En termes de nombre de bénéficiaires, les résultats attendus ayant trait aux formations et actions de sensibilisation ont tous dépassé leurs objectifs. Par exemple, Medair avait prévu de sensibiliser 750 bénéficiaires à l'utilisation de techniques de construction avec l'appui du programme de formation, in fine ce sont 1 198 membres qui ont été sensibilisés⁸⁵. Similairement, pour le projet de TDH-L visant à soutenir les filles en situation de rue, la majorité des indicateurs ont dépassé les objectifs fixés⁸⁶. TDH-S rapporte également une augmentation de 15% des bénéficiaires formés. Pour les projets EHA, certains indicateurs de TDH-L sont également au-dessus de ce qui était prévu. Par exemple, la construction de 2 réseaux d'adductions d'eau pour alimenter les écoles communautaires de Ka Charles et de Teno au lieu de 1 initialement prévu⁸⁷. Les projets de protection se sont montrés également qualitatifs : « 89 % des filles révèlent que les messages

véhiculés par Solidarite Fanm pou Lavi Miyò (SOFALAM) ont eu un impact positif dans leur vie et au cours de la période d'intervention du projet »⁸⁸.

Les facteurs ayant contribué à l'atteinte des résultats sont les suivants : **la participation des communautés, la flexibilité de la Chaîne du Bonheur, ou encore le suivi réalisé par le Groupe URD entre 2010 et 2014.**

Pour atteindre les objectifs fixés, certaines ONG ont dû repenser et soumettre à la Chaîne du Bonheur de nouveaux objectifs pour être plus réalistes. Par exemple un projet d'activités génératrices de revenus collectives a été abandonné faute d'ancrage institutionnel et au manque d'intérêt de la communauté ; certaines organisations ont revu à la baisse le nombre de bénéficiaires ; de même dans certains projets des modifications ont permis de mettre l'accent sur la réhabilitation plutôt que la

⁸⁰ <https://www.TDH.ch/fr/axe/les-enfants-dans-les-urgences-et-les-crisis-humanitaires>

⁸¹ <https://www.terredeshommesuisse.ch/fr/rubriques/une-equipe-pour-une-action-solidaire-t42>

⁸² Les moyens de subsistance et l'éducation sont les deux autres piliers

⁸³ Source : informateurs clés.

⁸⁴ "Early recovery activities designed to restore the life-sustaining capacity of disaster-affected people and communities must be integrated in the response from 'Day 1'. Alongside the provision of direct relief, support for agriculture, livelihoods, and renewed economic activity provide the link between relief and longer-term recovery and development. Market-based solutions often offer the most sustainable solutions." Chaîne du Bonheur, 'General Funding Guidelines', September 2018.

⁸⁵ Medair, 'Final Report Shelter Rehabilitation, WASH and Capacity Building Programme (Phase II) Côtes-de-Fer Commune, Sud-Est Department, Haiti; 1 April 2013 to 30 September 2014', 1 April 2015.

⁸⁶ Terre des Hommes Lausanne, 'Rapport Final : Réponse Intégrée Aux Besoins de Réhabilitation Des Filles En Situation de Rue Dans La Zone Métropolitaine de Port-Au-Prince (Haïti) Projet - 251.007. Janvier 2014 - Décembre 2015'.

⁸⁷ Terre des Hommes Lausanne, 'Rapport Final: Réponse Intégrée Aux Besoins de Réhabilitation Des Populations Affectés Par Le Séisme Dans La Zone de Grand-Goâve. Projet 252.010. Janvier 2014 - Mars 2017, 2017.

⁸⁸ L'Association SOFALAM (SOLIDARITE FANM POU LAVI MIYO) travaille en faveur des jeunes filles en situation de rue en partenariat avec TDH-L depuis 2013.

2. L'efficacité de la réponse

construction de maisons⁸⁹.

Les réponses des ONG ont évolué pour mieux répondre aux besoins des populations et gagner en efficacité. Celles-ci ont été très appréciées par les responsables de projets. Cette agilité est le reflet de la **capacité d'apprentissage des ONG suisses et de leur disposition à intégrer les leçons apprises et à remettre en question leurs projets**.

Suite aux recommandations faites par les experts du Groupe URD, un grand nombre de **changements techniques ont été intégrés dans les projets**, notamment au sein des projets EHA. La Croix-Rouge suisse (CRS) a par exemple opté pour des réservoirs d'eau pouvant contenir une quantité d'eau plus importante (400 gallons) au lieu du système choisi initialement (2 x 125 gallons)⁹⁰. L'augmentation du volume des systèmes de captage d'eau pluviale ainsi que la réorganisation du statut des promoteurs à l'hygiène et santé et du comité EHA ont permis à la CRS de gagner en efficacité ; d'une part car le volume d'eau récolté était plus important et d'autre part car les volontaires locaux ont su véhiculer les bonnes pratiques d'hygiène en s'adaptant à leur auditoire. De même, le Groupe URD a encouragé à juste titre TDH-L à installer des robinets dans les impluviums pour faciliter le puisage, ainsi que sur la mise en place d'un système permettant d'exclure les premières eaux de pluie de l'impluvium⁹¹. Helvetas a aussi bénéficié de conseils techniques sur la façon de construire des murs en pierre sèche, mis à profit dans la région de Petit-Goâve⁹². Ces murs permettraient alors de garantir une meilleure stabilité en cas d'épisodes pluvieux de forte intensité⁹³.

Dans le domaine de la construction, après les retours reçus en septembre 2013 par le Groupe URD, Medair a opté pour une meilleure qualité de toiture, en augmentant leur épaisseur⁹⁴. Ainsi les abris étaient plus résistants aux intempéries et ne laissaient plus entrer l'eau. Dans le même esprit, le centre de compétence sur la reconstruction de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) mis en place à Port-au-Prince dans la phase

de reconstruction a permis aux organisations partenaires de bénéficier de conseils techniques et d'aligner les standards dans le domaine de la construction⁹⁵.

Un des facteurs nuisant à l'atteinte des résultats est la faible participation des communautés lors de la phase de démarrage des projets. Dans un premier temps, dans une dynamique post-urgence, la mise en œuvre des projets fut assurée par les employés des ONG et leurs partenaires locaux. Même si les populations ont été sollicitées au moment du design des maisons, la plupart du temps les organisations partenaires ont construit eux-mêmes les maisons pour les populations assistées. La participation des communautés locales n'a pas été suffisamment sollicitée dans la phase préparatoire des projets ou dans la mise en œuvre⁹⁶. **L'approche standardisée a primé, au détriment d'une approche sur-mesure.** Cela a placé les familles affectées par le tremblement de terre dans une position passive. Les Assemblées de la Section Communale (ASEC) interrogées auraient aimé être impliquées dès l'évaluation des besoins de la zone pour permettre aux ONG une réponse plus adaptée.

Dans la seconde phase, celle de rétablissement, les communautés se sont cependant retrouvées davantage impliquées via les Équipes d'Intervention Communautaire (EIC) et les Organisations Communautaires de Base (OCB).

⁸⁹ Source: entretiens avec les informateurs clés des différentes ONG mentionnées.

⁹⁰ Croix-Rouge suisse, 'Rapport Final à La Chaîne Du Bonheur', January 2017.

⁹¹ Source : informateurs clés de TDH-L.

⁹² Source : informateurs clés de Helvetas.

⁹³ Helvetas Swiss Intercooperation, 'Interventions Post Séisme à Petit-Goâve - Rapport Final', June 2013.

⁹⁴ Medair, 'Final Report Shelter Rehabilitation, WASH and Capacity Building Programme (Phase II) Côtes-de-Fer Commune, Sud-Est Department, Haiti; 1 April 2013 to 30 September 2014'.

⁹⁵ Source : informateurs clés.

⁹⁶ Damien Buchon, 'CAPITALISATION ET RECOMMANDATIONS POUR UN PROJET DE GRD A LEOGANE - CROIX-ROUGE SUISSE', March 2016.

2. L'efficacité de la réponse

Les responsables de projets interrogés étaient tous en mesure d'expliquer clairement la chaîne de résultats des projets dont ils étaient responsables. **Deux tendances se dégagent en matière de logique d'intervention : l'approche intégrée et la durabilité.**

Dans leur logique d'intervention, certaines ONG ont tenté de prioriser une approche dite intégrée, c'est-à-dire une **approche qui vise à englober tous les besoins d'une personne ciblée**. Ainsi, pour TDH-L il était primordial de réussir à développer une réponse multisectorielle afin de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires. Pour se faire, l'ONG a travaillé en collaboration avec l'Institut du Bien Être Social et de Recherche (IBESR) dans le cadre des interventions de protection et avec la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) sur les projets EHA. Ces collaborations entre ONG et institutions locales ont alors permis la **combinaison de plusieurs expertises spécifiques et d'améliorer l'efficacité des interventions individuelles** (voir section [La coordination et le modèle opérationnel](#)).

Dès le début, **la logique inhérente aux neuf ONG était d'améliorer la durabilité des interventions**. Pour ce faire, dans la conception du projet, certains ont adapté leurs techniques de maçonnerie. Caritas a mis l'accent sur des techniques de maçonnerie chaînée, promues par la DDC, de façon à obtenir des résultats plus résistants et durables. Les plans des abris d'EPER ont été conçus pour être durables et non temporaires ; TDH-S a cherché, par la formation, à accompagner et autonomiser les jeunes les plus vulnérables ; HI a agrémenté son action de fourniture de prothèses par des formations en physiothérapie. La durabilité de ces projets est analysée dans [la section V](#). Les effets durables des projets de la CB.

Selon les informateurs clés, les objectifs à long-terme ne pouvaient réussir que si les organisations bénéficiaient déjà de l'acceptation des communautés. Pour ce faire, TdH-L par exemple, s'est, dans un premier temps, focalisé sur ce qui était visible (construction de citernes, sources, abris) pour

pouvoir mener en parallèle des activités de fond, à long-terme, intégrant la protection de l'enfance. Ce fut le cas à Dano par exemple. TdH a construit un réseau d'eau comprenant un forage équipé d'une pompe submersible électrique, d'une génératrice, d'une citerne et de 6 kiosques de distribution d'eau⁹⁷. En parallèle, dans les écoles, TDH-L a mené des actions de sensibilisation aux pratiques d'hygiène, à la gestion des déchets et la gestion des risques et des désastres.

3. L'efficacité de la sélection des bénéficiaires

Dans la mesure du possible, les ONG suisses ont effectué ce ciblage avec leurs partenaires locaux, comme les Petits Frères de Sainte Thérèse⁹⁸ ou encore Concert Action⁹⁹. Les leaders communautaires ont été sollicités au niveau des Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) et des Assemblées de la Section Communale (ASEC) quand les structures existaient¹⁰⁰. Cependant, cela n'a pas toujours été possible, et les bénéficiaires ont rappelé l'importance de la présence de personnel local au sein des équipes en charge du ciblage.

⁹⁷ Terre des Hommes Lausanne, 'Rapport Final: Réponse Intégrée Aux Besoins de Réhabilitation Des Populations Affectés Par Le Séisme Dans La Zone de Grand-Goâve. Projet 252.010. Janvier 2014 – Mars 2017'.

⁹⁸ Projets de TDH-S et de CRS.

⁹⁹ Projets de Caritas.

¹⁰⁰ Source : informateurs clés

2. L'efficacité de la réponse

Critères de ciblage individuels utilisés

Au-delà des critères géographiques mentionnés précédemment (voir [L'adéquation de la réponse de la Chaîne du Bonheur par rapport aux besoins](#)), l'ensemble des projets examinés ont utilisé des critères de sélection individuels portant sur le niveau de vulnérabilité économique de la personne et les dommages subis. Les projets de TDH-S et TDH-L avaient en outre vocation à cibler davantage les filles¹⁰¹.

Dans la liste des critères, certains étaient plus difficiles que d'autres à satisfaire. Pour les projets abris, la plupart des partenaires en accord avec les standards humanitaires, ont posé comme critère d'éligibilité la détention d'un titre de propriété¹⁰². Cette recherche de la propriété, quand bien même saluée par les bénéficiaires en fin de projet, a été laborieuse, et a pu retarder le commencement du projet voire exclure certains bénéficiaires ne pouvant pas justifier d'une telle possession.

Dans certains cas, l'analyse de la vulnérabilité socio-économique des ménages s'accompagnait d'une **analyse technique** de la zone par des ingénieurs. Dans le cadre du projet EHA de Helvetas, les ingénieurs ont d'abord dû déterminer si la zone était capable de fournir suffisamment d'eau pour les populations alentours¹⁰³. Pour bénéficier du système d'irrigation mis en place par EPER dans la région de la rivière Caïman, il ne fallait pas être trop éloigné du barrage pour pouvoir acheminer l'eau jusque dans les plantations¹⁰⁴.

Pour certains projets spécifiques, les ONG se sont appuyées sur **les leaders communautaires** pour lancer le projet. Par exemple pour le projet des groupes d'épargne de Helvetas, ce sont les leaders qui ont été choisis pour recevoir de l'aide avec l'idée qu'ils transmettent plus facilement les connaissances et compétences reçues. De même, les projets de Caritas ayant trait aux moyens d'existence ne ciblaient pas toujours les plus pauvres, mais plutôt ceux qui avaient le plus de potentiel, selon les principes de ruissellement et de solidarité communautaire¹⁰⁵.



¹⁰¹ « En ce qui concerne la sélection des apprenants, des critères de sélection ont été établis par le GSPFP et portaient sur 4 éléments : (...) 1 critère de genre, garantissant que 60 % des places soient occupées par des jeunes filles. » Terre des Hommes Suisse, 'Rapport Final : Réhabilitation Haïti, Projet NAN ANVAN 229.006. Janvier 2011 - Aout 2013', 2013. Les informateurs clés ont confirmé que la logique de sélection était « 2 filles pour 1 garçon » par promotion.

¹⁰² « Seulement les propriétaires de maison et les fermiers d'achat (privé et d'état) sont éligibles. Toutes les questions légales doivent être claires et tous les documents justificatifs doivent être présentés. En cas de perte de document, des remplacements légaux sont requis. » EPER, 'EPER 230.009 ANNEXE 1 - Critères de Sélection Des Bénéficiaires', December 2011.

¹⁰³ Source : informateurs clés de Helvetas.

¹⁰⁴ Source : groupes de discussions avec les bénéficiaires des projets EPER.

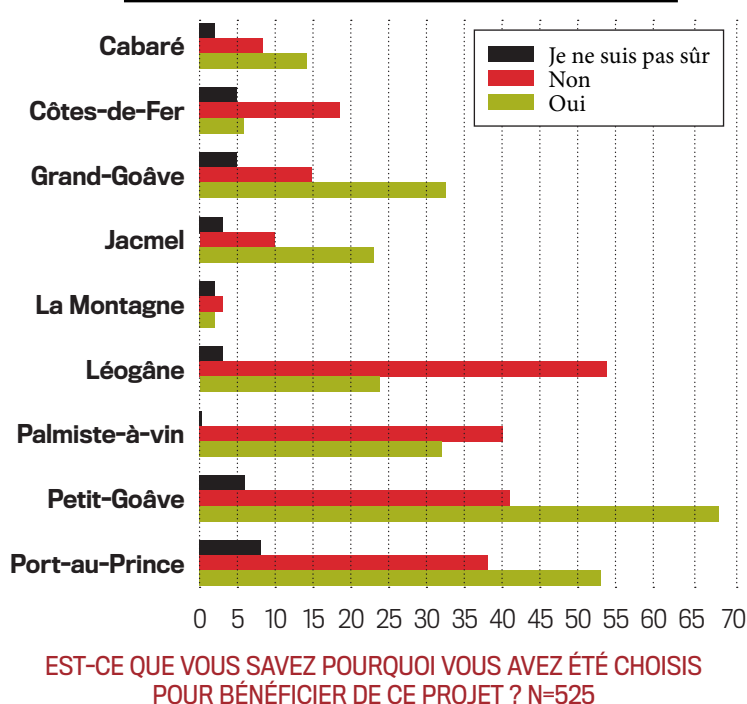
¹⁰⁵ Source : informateur clé de Caritas.

2. L'efficacité de la réponse

Connaissance des critères de ciblage

EPER, TDH-L et Medair avaient établi et rendu publique leur liste de critères, ce qui a facilité leur acceptation par les communautés¹⁰⁶. Cependant au sein des 30 projets évalués, la connaissance des critères de ciblage par les populations est disparate. Malgré les méthodes d'affichage ou de communication, 49 % des bénéficiaires interrogés ont dit ne pas avoir eu connaissance des critères de sélection, et ne pas comprendre pourquoi leurs voisins n'avaient pas été choisis¹⁰⁷. Des différences sont notables selon les régions. Si à Petit-Goâve et Grand-Goâve, la majorité des bénéficiaires ont eu connaissance des critères et les comprennent, ce n'est pas le cas à Léogâne ou à Palmiste-à-Vin¹⁰⁸.

Figure 15 - Connaissance des critères de sélection par région



Tensions entre communautés

La grande majorité des bénéficiaires interrogés a fait écho de tensions avec les groupes voisins du fait de l'assistance reçue. Ces tensions ont cependant été qualifiées de normales et inhérentes à ce type de projet. La plupart du temps les communautés ont partagé ce qu'elles avaient reçu pour apaiser les tensions¹⁰⁹.

Pour être bénéficiaires d'un projet d'aide, un des premiers critères est la **volonté**. Il faut vouloir recevoir le projet. Lors des groupes de discussions, certaines personnes ont exprimé ne pas avoir voulu recevoir de l'aide des ONG partenaires de la CB car soit la qualité de l'aide ne leur convenait pas¹¹⁰, soit elle impliquait en contrepartie qu'ils prennent une part active au projet. Dans le cadre d'un projet EHA à Cormier, les bénéficiaires devaient eux-mêmes transporter les matériaux et construire leurs latrines et puits, ce que certains ont refusé de faire car cela était physiquement trop compliqué. Certains ménages de la région Sud-Est ont également refusé un abris de peur que l'organisation ne vienne leur reprendre leur maison plus tard.

4. La qualité de l'assistance reçue

90 % des bénéficiaires se sont dit satisfaits de l'assistance reçue par les partenaires de la CB, estimant que cette assistance leur avait permis de couvrir leurs besoins de base aux lendemains des tremblements de terre.

Les résultats de l'enquête auprès des ménages révèlent que la majorité des personnes ont trouvé que l'assistance leur avait permis de couvrir leurs besoins de base au moment où l'aide a été reçue. De façon significative pour 54% des ménages et de façon raisonnable pour 35%.

¹⁰⁶ Source : informateurs clés.

¹⁰⁷ Source : Sondages auprès des ménages et groupes de discussions avec les bénéficiaires.

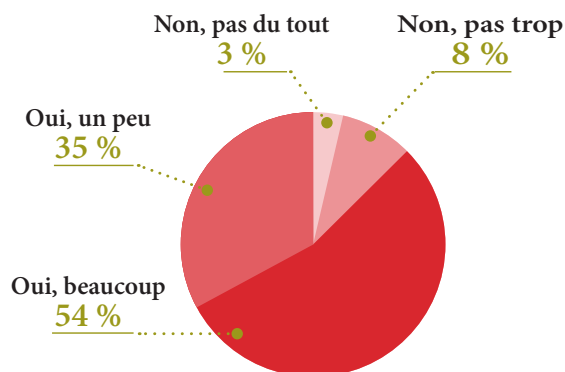
¹⁰⁸ Nous n'avons cependant pas pu analyser par ONG car le sondage auprès des ménages est désagrégé par régions et non pas par ONG.

¹⁰⁹ Par exemple, sur les projets WASH, les communautés ont pris l'habitude de partager l'accès aux sources dans la région Goâvienne.

¹¹⁰ Par exemple, les latrines turques ne correspondaient pas à ce qu'ils attendaient.

2. L'efficacité de la réponse

Figure 16 - Satisfaction des bénéficiaires¹¹¹



EST-CE QUE L'ASSISTANCE REÇUE À TRAVERS CES PROJETS A AMÉLIORÉ VOS CAPACITÉS À COUVRIR VOS BESOINS DE BASE ? (N=525)

La qualité des formations reçues est mise en avant quasi systématiquement par les bénéficiaires comme un facteur clé de l'amélioration des capacités à couvrir les besoins de base. Dans le cadre des formations en agronomie, par exemple celles dispensées par Caritas, les bénéficiaires ont appris à diversifier les cultures, à s'occuper d'élevages, et donc à dégager un revenu leur permettant de couvrir leurs besoins de base¹¹². Les formations reçues par Helvetas mettaient également l'accent sur la protection des sols et le reboisement afin de favoriser l'irrigation.

Pour les formations professionnelles dispensées dans le cadre des projets DEVAN et NAN AVAN de TDH-S, les formations ont permis aux étudiants de devenir plus autonomes¹¹³. Cependant, les étudiants expriment une frustration importante devant l'absence de débouchés. Après les formations, **peu d'étudiants sont parvenus à trouver du travail à temps plein dans un secteur formel**. Certains jeunes ont intégré les équipes de construction des ONG : reconstruction des bâtiments de l'école Jardin Fleuri à Sigueneau, reconstruction du site de l'École Nationale des Arts et Métiers -ENAM- à Port-au-Prince). Ces opportunités sont cependant restées ponctuelles. Selon un informateur, les entreprises de construction ont préféré embaucher une main d'œuvre moins qualifiée car moins chère. Les

diplômés dans des filières de construction ont donc eu du mal à s'intégrer au marché du travail.

Les projets de construction de maisons, ont eu un effet positif sur la vie des ménages. Aux lendemains du projet de construction de la CRS : « 91 % des familles ont indiqué se sentir plus en sécurité dans les nouvelles maisons »¹¹⁴. Pour les projets de construction cependant, on observe que le **sentiment de satisfaction est évolutif**.

Évolutif **tout d'abord en fonction de la phase du projet**, et du prototype d'abris reçu. Par exemple : pour le projet d'un partenaire, autour de 40 % des ménages interrogés se sont dit satisfaits du modèle de maison 1, contre 82 % de satisfaction pour le modèle de maison 2¹¹⁵. Il est en de même pour les abris construits par un autre partenaire : la première phase d'abris a été très critiquée, alors que la deuxième a été beaucoup plus appréciée. Enfin s'agissant d'un troisième projet, des problèmes de qualité du bois sont apparus, qui ont pu être rectifiés par la suite.

Le sentiment de satisfaction est également **évolutif dans le temps**. Aujourd'hui les populations semblent insatisfaites de la qualité comme du confort des latrines. La plupart des latrines sont construites sur un modèle de toilettes extérieures, sans chasse

¹¹¹ Source : enquête auprès des ménages.

¹¹² Lors des groupes de discussion avec les participants aux formations dispensées par Caritas, les bénéficiaires ont mentionné la culture du piment, l'élevage des porcs et des lapins en priorité.

¹¹³ Source: Directeurs des instituts partenaires. TDH-S avait initialement huit partenaires sur ce projet : Institution Saint Charles Borromée, Sant Kominotè Larezèv, Foyer Notre Dame de Lourdes, l'École La Dignité, le Foyer Maurice Sixto, Kotlad, Kay Fanm et le Centre d'Action Pour le développement CAD.

¹¹⁴ Croix-Rouge suisse et Croix Rouge Belgique, 'Résultat de l'enquête de Satisfaction Réalisée En Décembre 2013 Auprès de 200 Bénéficiaires Du Projet 599 Maisons à Palmiste-à-Vin -Léogâne - Haïti', 2013.

¹¹⁵ Croix-Rouge suisse, Croix Rouge de Belgique, 'Résultat de l'enquête de Satisfaction Réalisée En Décembre 2013 Auprès de 200 Bénéficiaires Du Projet 599 Maisons à Palmiste-à-Vin - Léogâne - Haïti', Décembre 2013.

2. L'efficacité de la réponse

d'eau et souvent sans assise¹¹⁶. Les bénéficiaires ont exprimé le souhait d'avoir des latrines au confort moderne. De même, si les maisons préfabriquées construites dans la région de Palmiste-à-Vin répondaient au besoin des gens d'avoir un abri le plus rapidement possible, 10 ans plus tard lors des entretiens avec les bénéficiaires, ceux-ci expriment le besoin d'avoir une maison plus durable et plus modulable. Le sentiment de satisfaction post-séismes n'est donc plus le même aujourd'hui.

Les bénéficiaires expriment également des frustrations face à ce qu'ils considèrent comme des **promesses non tenues par des partenaires de la CB** et des attentes déçues. Dans certains cas, les bénéficiaires pensaient recevoir plus - par exemple les vendeuses de poissons à Petit-Goâve, qui espéraient qu'on leur installe un magasin. Plusieurs fois, les groupes de discussions ont évoqué l'espoir vain de recevoir des panneaux solaires, projet qui avait pourtant été mentionné, selon eux, par les ONG.

5. L'efficacité des mécanismes de plaintes

Dans un souci de redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires, les organisations ont la responsabilité de mettre en place des **mécanismes de gestion des plaintes accessibles**. A notre connaissance, seul EPER avait instauré un mécanisme formel de collecte et de gestion des plaintes. Certains partenaires déjà présents sur place à l'instar de TDH-S ont utilisé leurs mécanismes de plaintes préexistants en tâchant de les renforcer. Les autres partenaires se sont appuyés sur des personnes jouant le rôle de mobilisateur social chargé de favoriser le dialogue avec les communautés¹¹⁷. L'évaluation du Groupe URD en 2013 a accueilli positivement ces efforts de communication indispensables pour travailler en confiance, gérer les attentes et apaiser les tensions.

Depuis 2014, la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité (Core Humanitarian Standards) engage les ONG membres¹¹⁸ à satisfaire

à des standards minimums. L'engagement numéro 5 de la Norme humanitaire fondamentale est : « Les communautés et les personnes affectées par les crises ont accès à des mécanismes sûrs et réactifs pour traiter leurs plaintes. » Aussi, l'ensemble des partenaires de la Chaîne du Bonheur doit tendre au respect de la Norme humanitaire fondamentale.

Cependant, aux lendemains de l'ouragan Matthew, lors de l'« Évaluation en Temps Réel de la Réponse Humanitaire » (2017), la redevabilité envers les communautés affectées, y compris la communication, la participation et les systèmes de gestion des suggestions et des plaintes y est toujours mentionnée comme une faiblesse et un point d'amélioration. Au moment de l'évaluation post-Matthew, les informateurs clés de l'évaluation indiquent que « le personnel partenaire manque souvent d'une compréhension cohérente de la redevabilité de leur organisme envers les communautés affectées¹¹⁹ ». Sur ces aspects-là, les partenaires de la CB semblent donc avoir peu progressés..

¹¹⁶ Il s'agit souvent d'un tube circulaire, élevé, en béton.

¹¹⁷ Groupe URD, 'Haïti : En Quête de Réponses Adaptées: Leçons Tirées Des Actions Des Partenaires de La Chaîne Du Bonheur En Haïti Suite Au Séisme Du 12 Janvier 2010'. Par exemple, un mobilisateur terrain de RAFASAP à Petit-Goâve avec Helvetas, ADRA avait aussi un mobilisateur social parmi le groupe des pêcheurs.

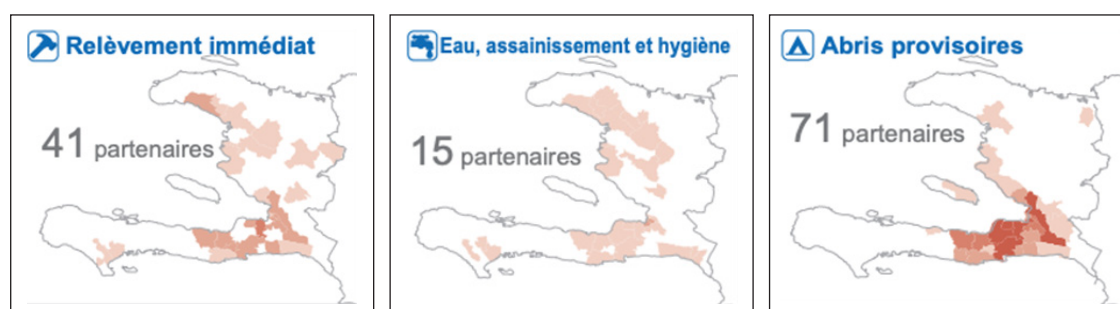
¹¹⁸ Parmi les ONG membres se trouvent EPER, ADRA et Medair qui ont adhéré à des dates différentes.

¹¹⁹ Jock Baker and Ammciise Apply, 'Évaluation En Temps Réel de La Réponse Humanitaire à l'Ouragan Matthew En Haïti', mai 2017.

3. L'importance relative de la réponse

Les projets financés par la CB au cours des dix dernières années ont entraîné des changements positifs et pour certains négatifs eu égard aux conditions de vie des bénéficiaires. À travers les zones, il y avait peu d'organisations actives dans les mêmes secteurs que ceux des partenaires de la Chaîne du Bonheur. Les changements notés n'en sont que plus importants ¹²⁰.

Figure 17 - Présence des partenaires, octobre 2011¹²¹



Au cours de la présente évaluation, il a été demandé aux bénéficiaires d'estimer en quoi leurs situations avaient changé depuis les séismes et à quoi ces changements étaient dûs, afin de déterminer les changements relatifs liés aux projets financés par la CB. Il est bien entendu difficile d'établir un lien direct entre les projets et les conditions de vie compte tenu des facteurs externes et du nombre d'années qui se sont écoulées depuis la mise en œuvre des projets. Malgré ce défi et grâce à la méthodologie dudit « outcome harvesting », l'équipe d'évaluation a pu analyser les tendances.

Sur les 525 ménages enquêtés, 92 % ont attribué le plus important changement de leur vie depuis les tremblements de terre aux projets financés par la CB¹²². Les 8 % restants ont attribué les changements dans leurs vies à d'autres facteurs : soit à d'autres ONG, à leur famille, ou disent ne pas avoir constaté de changements. Sur ces 92 % attribuant les changements aux projets de la CB, quatre sur cinq d'entre eux ont indiqué que ces projets avaient contribué à une amélioration de leurs conditions de vie.

Sans surprise, les ménages ayant bénéficié d'un abri ont vu une amélioration conséquente de

leurs conditions de vie. Ce changement positif est directement lié aux projets financés par la CB. De nombreux répondants n'avaient pas d'abris avant la mise en œuvre des projets¹²³. D'après le « outcome harvesting » dans le sondage auprès des ménages, la construction d'une maison leur a permis de retrouver une vie normale, de se sentir en sécurité la nuit et de ne plus devoir vivre dans la rue ou sous une tente.

Les abris ont facilité la reprise économique, car les habitants se sont retrouvés dans une situation plus stable, leur permettant de reprendre une activité, et de retrouver leur

dignité ¹²⁴. On constate que la provision d'un abri a donc eu un impact relatif positif au-delà de l'abri lui-même, ce changement ayant agi comme catalyseur à la reprise d'une vie normale.

La perception des bénéficiaires par rapport aux projets d'EHA (sondages et discussions confondus) est que le mode de gestion des points d'eau mis en place par les organisations a eu un impact négatif sur la capacité des ménages à couvrir leurs besoins de base. Cela est notamment dû au fait que les ménages doivent contribuer financièrement à la

¹²⁰ 'Haïti : Présence Des Partenaires - Qui Fait Quoi Où' (OCHA, Octobre 2011).

¹²¹ 'Haïti : Présence Des Partenaires - Qui Fait Quoi Où'.

¹²² La question sur l'enquête auprès des ménages était divisée en trois parties : (1) Quel a été pour vous le changement le plus important après les tremblements de terre et quand s'est-il produit ? (2) Grâce à, ou à cause de qui ou de quelle organisation ce changement a-t-il eu lieu ? (3) Pourquoi considérez-vous ce changement comme ayant été le plus important ?

¹²³ Il n'y a pas de chiffres précis pour cela dans le sondage auprès des ménages. Cependant, le nombre de personnes sans abri ou vivant dans un abri sub-standard était sans doute important : il y a eu 4 ouragans en 2008 et une tempête tropicale en 2009.

¹²⁴ 'The Sphere Handbook', Edition 2018.

3. L'importance relative de la réponse

maintenance de ces points d'eau. L'eau qui était « gratuite » auparavant ne l'est plus. En l'absence d'une maintenance par les services de l'état, les points d'eau aménagés nécessitent depuis une cotisation mensuelle pour l'entretien (matériel des captages d'eau, nettoyage, pétrole pour groupe électrogène). Cette cotisation est nécessaire pour assurer la durabilité d'un accès à de l'eau de qualité et ce en quantité suffisante. Pour assurer une gestion pérenne des points d'eau et tenir ce système de cotisations, les ONG ont formé des comités de gestion sur les bases des recommandations données par la DINEPA. Cependant, devant la rentabilité limitée de certains réseaux et points d'eau, les comités de gestion n'ont pas fait preuve d'une grande motivation¹²⁵. Aussi, la demande pour cette eau de qualité en échange d'une contribution financière, semble faire défaut parmi les populations interrogées, malgré la présence du choléra et autres maladies hydriques.

Les entretiens avec la RAFASAP confirment ce besoin généralisé de cotiser pour assurer la durabilité des points d'eau, face à l'absence de l'Etat. La RAFASAP a assuré cependant que ceux qui ne cotisent pas ne seront pas privés d'eau.

À Petit-Goâve, les bénéficiaires ont évoqué une baisse de l'offre de tablettes de purification sur le marché local depuis le départ des ONG et une augmentation des prix de ces dernières. Ceci est potentiellement lié à une hausse des projets associés à l'eau, alors que les ONG les achetaient sur le marché et les distribuaient ; lors de leur départ, elles étaient moins stockées par les commerçants. Lorsqu'elles étaient disponibles, leur prix de vente avait augmenté.

Selon l'enquête auprès des ménages, **les formations non professionnalisantes ont eu des impacts positifs car elles ont permis aux bénéficiaires, en leur fournissant les clés de la réussite, de retrouver une certaine autonomie et de l'espoir en leur avenir**. Ces changements positifs ont été cités par les bénéficiaires de plusieurs projets. On compte parmi eux les formations sur l'élevage des porcs (projet Caritas), la réparation des bateaux (ADRA) ou le traitement de l'eau (CRS). Les acteurs locaux confirment que grâce à ces formations, les ménages

ont pu améliorer une partie de leurs revenus agricoles, pour certains agrandir leurs champs, et parvenir à payer l'éducation de leurs enfants. Les pêcheurs formés par ADRA travaillaient déjà dans le secteur de la pêche. L'assistance fournie par les ONG aux bénéficiaires déjà en postes consistait en un accès à des formations ou à du matériel / des équipements. Entre les deux, l'accès à du matériel (bateaux, entrepôts de stockage) a été cité comme ayant eu une plus grande importance vis-à-vis de leurs conditions de vie.

Au-delà des formations, quand l'appui des ONG a consisté à la fois en la distribution de matériel et à un renforcement des capacités, l'accès à du matériel, des intrants ou des services (bateaux, entrepôts) a, selon les bénéficiaires, eu une importance relative plus grande dans l'amélioration de leur conditions de vie.

Les changements positifs dans les conditions de vie des ménages se sont aussi manifestés par des changements de comportement. On a par exemple pu constater des meilleures relations familiales et communautaires grâce aux formations en gestion de conflits, ou une amélioration dans les pratiques en matière d'hygiène, qui s'est traduite par une baisse du taux de maladies hydriques. Les formations en réduction et gestion des risques dans les écoles (TDH-S), offertes il y a plusieurs années, ont eu un impact positif sur les connaissances et pratiques des enfants mais aussi de leur entourage.

Les formations professionnelles ont été appréciées par les participants aux discussions de groupes, comme exposé dans la [Section III.2 Efficacité](#). En revanche, ces formations n'ont pas eu le niveau d'incidence escompté sur les conditions de vie actuelles de ces participants¹²⁶. Le monitoring

¹²⁵ Source : informateurs clés.

¹²⁶ Un des facteurs pouvant expliquer cela est notamment le fort taux de chômage en Haïti, celui-ci ayant atteint 14,123 % en 2013. Source : 'Chômage, Total (% de La Population) (Estimation Modélisée OIT) | Data', accessed 3 August 2019, <https://donnees.banquemonde.org/indicateur/SL.UEM.TOTL.ZS?locations=HT>.

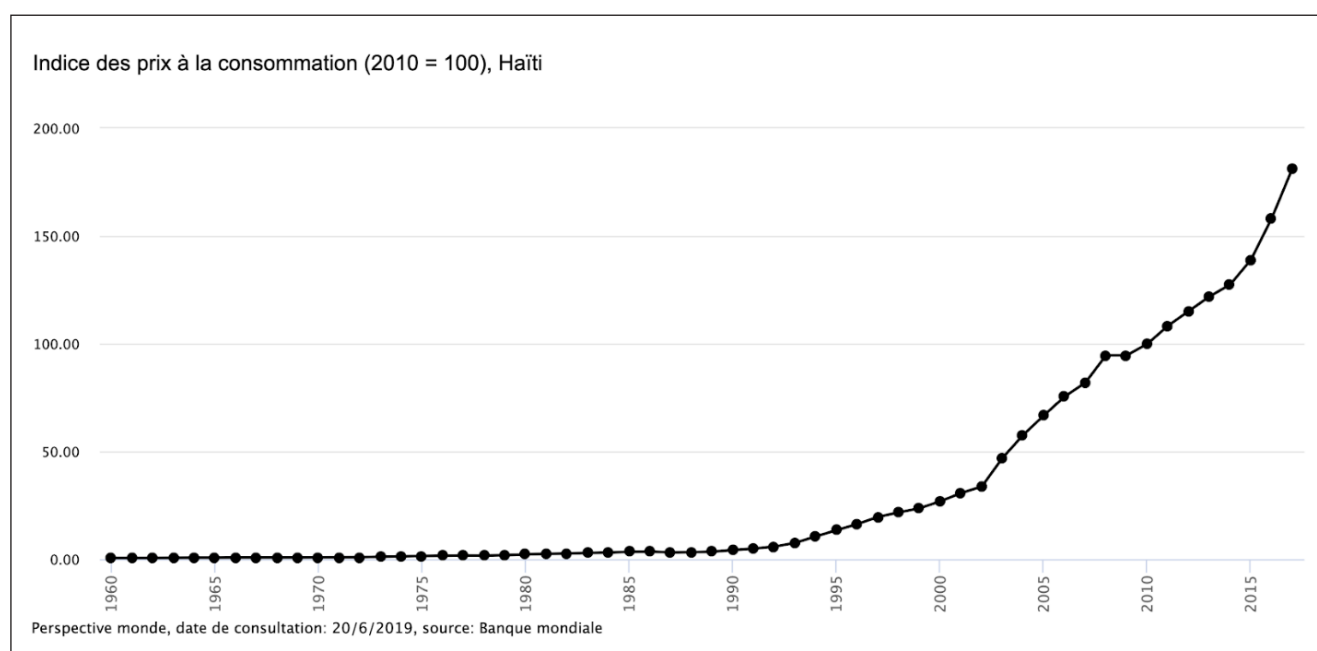
3. L'importance relative de la réponse

n'ayant été assuré par les partenaires que sur la durée du projet (soit 2 ans), les données disponibles sont limitées.

Seule une minorité des personnes interrogées étaient en situation d'emploi au moment de cette évaluation. La plupart n'avaient pas de travail à temps plein dans un secteur formel et quelques-uns étaient de temps en temps sollicités pour des travaux ponctuels.

Le graphique suivant illustre la hausse du prix des produits à la consommation¹²⁷ depuis 2010. Qui plus est, en 2016, le taux de chômage était de 14 % au niveau national avec près de 35,7 % des jeunes de moins de 24 ans sans emploi.¹²⁸

Figure 18 - Indice des prix à la consommation (2010 = 100), Haïti¹²⁹



Au delà de ces changements positifs, de nombreux changements négatifs dans la capacité des ménages à couvrir leurs besoins de base au cours des 10 dernières années ont été évoqués lors des discussions de groupes. Une grande majorité de ces difficultés **ne sont pas directement liés aux projets de la CB** mais plutôt aux problèmes structurels que rencontre le pays.

Au niveau macroéconomique, la situation des ménages ne s'est pas améliorée du fait de la situation économique du pays et, notamment, de la dévalorisation de la gourde. Cette dévalorisation a eu un impact négatif sur le pouvoir d'achat. Les statistiques de la Banque Mondiale soutiennent la perception des bénéficiaires que la vie est devenue plus chère depuis les séismes.

¹²⁷ L'indice des prix à la consommation (IPC) est une mesure permettant de suivre dans le temps l'évolution des prix des biens et services couramment utilisés ou consommés. Ces produits incluent les aliments, le logement, les meubles, l'habillement, les transports et les loisirs. Une année de référence est fixée ; l'indice a alors la valeur 100. Pour ce graphique, l'année est 2010.

¹²⁸ The World Bank, 'Jobs Data Haiti', n.d., <http://datatopics.worldbank.org/jobs/country/haiti>.

¹²⁹ 'Indice Des Prix à La Consommation (2010 = 100), Haïti', June 2019, <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=2&codeStat=FP.CPI.TOTL&codePays=HTI&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=2&codeStat2=x&codePays2=HTI&optionsDetPeriodes=avecNomO&langue=fr>

3. L'importance relative de la réponse

Le peu de débouchés pour les bénéficiaires des formations professionnalisantes est donc très probablement lié aux opportunités sur le marché du travail en Haïti et plus largement, à la situation économique du pays. Selon les informateurs clés, les formations professionnelles ont tout de même eu une influence relative, même si celle-ci est indirecte, car même si les jeunes formés à Port-au-Prince dans des métiers divers n'ont pas trouvé de poste dans le métier dans lequel ils avaient été formés, ils ont parfois trouvé des emplois dans d'autres filières grâce, selon eux, aux formations.

Hors du champ de l'étude, la question de l'impact humanitaire sur l'économie haïtienne reste intéressante quant à la durabilité des résultats, point évoqué dans la [Section IV « Les effets durables des projets de la CB »](#).



4. La coordination et le modèle opérationnel

La Chaîne du Bonheur agit comme un bailleur de fonds, laissant ensuite chaque partenaire décider du modèle opérationnel qu'il souhaite adopter : intervention directe, partenariat, consortium, etc. Pour la réponse en Haïti, aucun des projets n'a été mis en œuvre via un consortium¹³⁰. Plusieurs exemples de collaboration opérationnelle ont cependant été cités, témoignant de la bonne relation entre les partenaires de la CB. Helvetas a facilité l'achat de fours améliorés devant servir à un projet mis en œuvre par EPER. TDH-S a assuré le suivi des travaux d'un bâtiment construit par Medair. TDH-L sélectionnait les bénéficiaires de ses maisons sur la base du référencement effectué par HI. La Croix-Rouge suisse et TDH-S ont coordonné le ciblage des bénéficiaires des abris à Palmiste-à-Vin. EPER a demandé à HELVETAS d'assurer l'assainissement d'un nouveau lotissement dans un quartier de Petit Goave. Plus largement, de nombreux exemples de ces partages d'information ont été mis en avant, notamment dans le secteur de l'eau, hygiène et assainissement. TDH-L et MDM-Suisse ont ensemble géré un centre de traitement du choléra et ont partagé des informations sur l'évolution des cas de choléra dans leurs communes d'intervention, tout comme Caritas et la CRS à Léogâne.

L'ensemble des informateurs clés, de la CB, de la DDC et des partenaires, ont unanimement mis en avant **la bonne coopération existante entre les ONG suisses**. Le mode de financement de la Chaîne du Bonheur ne crée pas de compétition entre les partenaires, ce qui favorise une communication fluide et transparente entre eux. Cela est d'autant plus vrai pour la réponse en Haïti car, comme pour toute collecte rassemblant plus de 50 millions de CHF, la Chaîne du Bonheur a mis en place un système de financement sur le long terme où un certain quota de la collecte était réservé, par partenaire et par année de financement.

La coordination opérationnelle à proprement parler, s'est faite plutôt au niveau de la DDC que de la CB, et notamment via le Centre de Compétence en Reconstruction, mis en place dès 2012. Ce centre a permis de standardiser les approches en matière de technique de construction. La Chaîne du Bonheur

a vocation à faciliter le partage d'informations via, par exemple, des ateliers d'apprentissage, plutôt qu'à organiser la coordination¹³¹. L'exemple le plus fréquemment cité d'apprentissage horizontal entre les partenaires de la Chaîne du Bonheur est celui de l'appui apporté par le Groupe URD (suivi itératif des projets) qui a permis un échange technique entre les partenaires et une vraie amélioration des activités comme décrit plus haut. Certaines ONG partenaires comme TDH-S ont cependant regretté de ne pas avoir été associés à cette initiative (limitée aux seuls acteurs impliqués dans la reconstruction, l'EHA et les moyens d'existence).

Aujourd'hui, la DDC chapeaute un groupe local d'urgence, regroupant tous les acteurs suisses, et ayant pour objectif la préparation aux catastrophes et la création de synergies. Ce groupe a été mis en place en 2016, au moment du passage de l'ouragan Matthew. Les questions liées à la réponse aux tremblements de terre n'y sont pas formellement discutées, cependant la préparation aux futures réponses aux tremblements de terre fait partie du champ d'action de ce groupe auquel participe activement l'ensemble des ONG faisant l'objet de cette évaluation. En outre, les partenaires de la CB, ont régulièrement participé aux plateformes de coordination mise en place après le tremblement de terre (e.g. Cadre de Liaison Inter-Organisations CLIO, clusters), plutôt au niveau régional qu'au niveau central à Port-au-Prince. Au niveau central, la multitude d'acteurs ainsi que le volume des opérations mis en œuvre par certains acteurs, ont dilué la participation des partenaires de la CB.

S'agissant des **lignes directrices**, environ un quart des membres des équipes des partenaires de la CB ne les connaissaient pas. Ceux qui les connaissaient,

¹³⁰ Une proposition de projet conjointe avec HI a été soumise mais pas financée.

¹³¹ Cela figure dans la nouvelle stratégie de la CB (2017-2020) avec une ambition affichée d'échange des savoirs : https://www.bonheur.ch/wp-content/uploads/2017/06/Strategie_Feuillets_FR.pdf

4. La coordination et le modèle opérationnel

les ont quasi unanimement jugées **pertinentes**. Les lignes directrices sont perçues comme un outil permettant le dialogue entre la Chaîne du Bonheur et ses partenaires. Elles servent principalement à limiter le champ d'intervention des projets plutôt qu'à prescrire des projets en particulier. Un point de tension apparaît cependant autour des lignes directrices, à savoir les projets ayant des objectifs à plus long termes. Bien qu'il n'y ait officiellement pas de durée maximum pour les projets financés par la Chaîne du Bonheur¹³², certains partenaires ont noté le temps trop court alloué aux projets ayant vocation à entraîner un changement de comportements (par exemple la formation professionnelle). Se pose donc également la responsabilité des partenaires de soumettre une proposition de projet dont ils savent la durée trop courte. L'approche par quota a également influé sur l'approche des partenaires, qui ont eu plus de temps pour soumettre leurs projets et anticiper les financements à venir (il n'y avait pas de risque qu'il n'y ait plus de financement disponible lors de la prochaine commission des projets).

Au niveau global, au cours des dix années examinées, la Chaîne du Bonheur a également adopté des positionnements stratégiques, en lien notamment avec le sommet humanitaire mondial de 2016 et les engagements du Grand Bargain. Depuis 2014, la Chaîne du Bonheur a adopté une « **cash first approach** ». Cela ne semble cependant pas avoir eu d'effets sur la conception des derniers projets post-séisme en Haïti puisqu'aucun des projets mis en œuvre n'utilisaient de transferts monétaires¹³³. En revanche, les projets post Matthew ont appliqué ces recommandations¹³⁴.

¹³² Lignes directrices 2010.

¹³³ Tout besoin n'a pas vocation à être couvert via un transfert monétaire (par exemple les besoins en matière de protection), cependant il semble que certains des biens distribués dans le cadre des projets moyen d'existence auraient pu l'être sous forme de transfert monétaire.

¹³⁴ Par exemple, la composante cash était intégrée dans tous les projets et Caritas Suisse. Le chargé de projet et les partenaires ont alors été formés dans ce domaine.



4

LES EFFETS DURABLES DES PROJETS DE LA CB



Cette section examine les effets durables des projets mis en œuvre [au niveau individuel](#) puis [au niveau communautaire](#). La recherche démontre que la majorité des projets financés par la CB occasionnent des effets durables même si, notamment concernant les formations professionnalisantes, ces effets pourraient être limités par la situation économique actuelle. Les projets d'accès à des abris font preuve de durabilité aux niveaux tant individuel que communautaire, tout comme les projets relatifs à la gestion des risques. Quant aux projets liés à l'amélioration de l'EHA et des moyens d'existence, les conclusions varient selon les projets et les localisations.

L'amélioration d'infrastructures au cours de la mise en place des projets ou pour accéder aux zones reculées, a été mise en avant par les informateurs clés ainsi que lors des discussions de groupes. Les captages de source, la conservation du sol, les rampes et les bassins versants ont tous contribué à la durabilité des projets. Par exemple, les bassins versants de Delatte assurent aux bénéficiaires dans les entourages un accès à de l'eau pour arroser leurs jardins et les citernes garantissent une alimentation en eau continue allant jusqu'à six mois.

1. Au niveau individuel

1. Les abris

Eu égard à la construction des abris, la CB a privilégié des solutions durables, préférant écarter la fabrication d'abris temporaires au profit d'abris viables dans le temps. Pour en assurer la durabilité, les ONG et leurs partenaires locaux ont été contraints d'adapter le design traditionnel, afin que les abris construits puissent faire face aux catastrophes naturelles. **Les informateurs clés ont confirmé que les abris construits après les séismes étaient plus durables que ceux qui existaient avant**¹³⁶. La conception des abris durables a été influencée par une analyse de la situation au préalable. Par exemple, EPER a passé plusieurs mois à analyser la situation à Petit-Goâve avant de procéder à la construction de maisons et s'est assuré que ces dernières soient construites sur les terres appartenant aux bénéficiaires¹³⁷. La durabilité des maisons résulte également des standards humanitaires régissant le secteur construction d'abris¹³⁸.

Maison de bénéficiaire¹³⁹



La pérennité des maisons parle d'elle-même : 95 % des répondants qui ont bénéficié d'un abri y vivent toujours, et on retrouve une quasi-unanimité à ce sujet dans les discussions de groupes avec les bénéficiaires¹⁴⁰. Concernant la qualité des constructions, sur ces 95 %, trois sur quatre se sentent en sécurité dans leurs maisons et 84 % d'entre

eux se sentent soit complètement, soit en grande partie, protégés des aléas climatiques.

Maison de bénéficiaire¹⁴¹



Les abris sont globalement de bonne qualité, même si certains ont été détériorés par le temps et les événements climatiques. Les discussions de groupes ont fait ressortir que des maisons construites dans la zone de Bois Aube/Gros Morne de Léogâne n'avaient pas bien supporté le passage du temps (portes détruites, maisons endommagées), tandis que d'autres laissaient passer l'eau. Les portes des maisons n'ont pas non plus toujours résisté à l'ouragan Matthew¹⁴².

Certaines organisations, comme Caritas par exemple, se sont efforcées d'utiliser de la main d'œuvre et des matériaux locaux. Les maçons formés ont ainsi pu travailler avec des matériaux connus, plus

¹³⁶ Entretien avec les informateurs clés.

¹³⁷ Entretien avec les informateurs clés.

¹³⁸ Source : sondage auprès des ménages.

¹³⁹ Maison de Luc Jestin. Palmiste-à-Vin (Maldor) 230 004 (CRS) (Photo : R.Prophete).

¹⁴⁰ Sur les 5 % qui n'y vivent plus, cela vient majoritairement du fait qu'ils ont construit d'autres maisons, ont loué la maison ou ont donné la maison à un membre de leur famille.

¹⁴¹ Maison de Fabulon Pierre, Caritas (Photo : R.Prophete).

¹⁴² Certains dommages viennent aussi de l'usure normale des matériaux.

1. Au niveau individuel

tard utilisés dans d'autres chantiers. De sorte, les formations données auraient non seulement des effets durables, mais entraîneraient aussi le fait qu'ils puissent assurer la maintenance des maisons¹⁴³.

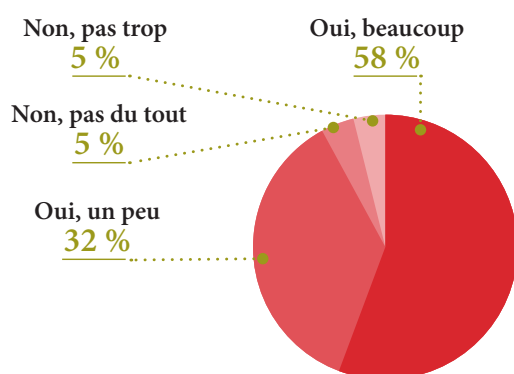
2. Moyens d'existence

Plus de la moitié des ménages enquêtés a reçu des formations (tous secteurs confondus, y compris des formations en reboisement, hygiène, protection de l'enfant, pêche, gestion des risques, etc.) et 90 % d'entre eux utilise toujours les enseignements tirés des formations, avec peu de distinctions quant aux régions géographiques.

Les effets des projets de moyens d'existence perdurent. Par exemple, à Delatte, la moitié des ménages bénéficiaires élèvent encore des lapins. D'autres ont davantage agrandi leurs jardins, ont continué le compostage et maintenu le reboisement et la diversification des cultures.

Cependant, seules deux personnes parmi les bénéficiaires rencontrés ont utilisé les formations professionnalisantes pour relancer une activité génératrice de revenus. Comme exposé

Figure 19 - Pérennité de la formation



EST-CE QUE VOUS UTILISEZ TOUJOURS CE QUE VOUS AVEZ APPRIS LORS DE CETTE FORMATION ? (N=255)
dans les sections précédentes, les formations professionnalisantes n'ont pas fait preuve d'effets durables, parfois en raison d'un manque de travail sur

le marché, et d'autres fois en raison de l'inadéquation de la matière au contexte. Les participants à ces formations ont également mis en avant le fait que ces dernières n'étaient pas toutes sanctionnées par un diplôme reconnu par l'État, ce qui a pu en limiter la durabilité.

Les ONG n'ont pas systématiquement enregistré le nombre de diplômés en formation professionnelle. Le niveau d'occupation escompté dans certains secteurs n'a pas été atteint. Dans le domaine de la construction, par exemple, les efforts de reconstruction post-séismes n'ont pas été aussi importants que prévu.

3. Eau, Hygiène, Assainissement (EHA)

Selon l'enquête auprès des ménages, la majorité des ménages ayant reçu des latrines s'en servent encore ; c'est le cas pour 87 % des bénéficiaires. À Molière, Petit-Goâve, par exemple, les latrines sont toujours en service¹⁴⁴, ainsi que dans la 12^{ème} section Cormier, Léogâne, Bas Koutis, Petit-Goâve, et Bonhomme Dano, Grand-Goâve, entre autres.

Les 13 % restant ont soit vu leur latrine emportée par l'ouragan Matthews en 2016 (insérer note de base de page: notamment à Bas Cormier), soit construit une autre latrine. Enfin certains ont simplement mentionné que la latrine étant maintenant pleine, il ne s'en servait plus (insérer une note de bas de page: notamment à Colbert, Grand-Goâve ou encore Côtes-de-Fer .)

S'agissant de l'accès à l'eau, des adaptations ont été faites lors de la mise en place des projets pour privilégier des techniques durables. Par exemple, il

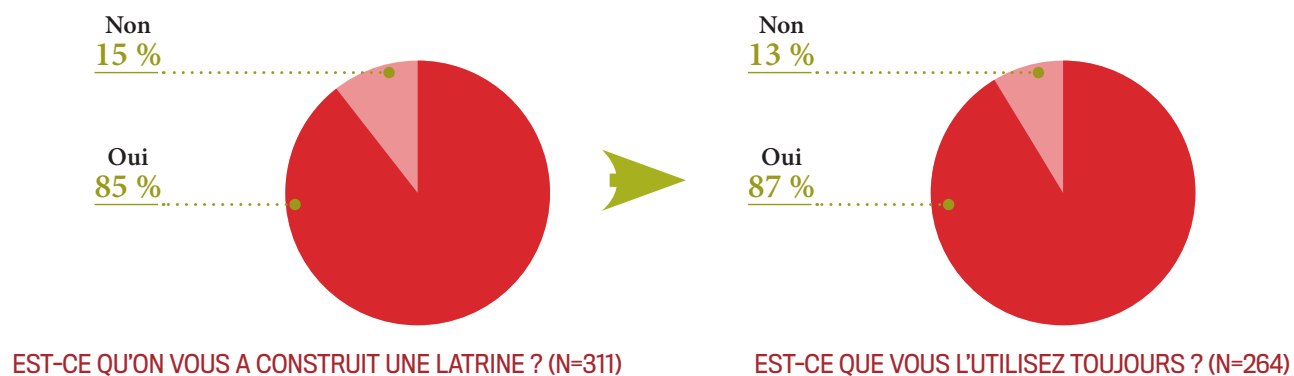
¹⁴³ Caritas Switzerland, 'Final Report from Caritas Switzerland to Swiss Solidarity: Community-Driven Reconstruction Project of 210 Earthquake and Hurricane Resistant Permanent Houses in Cabaret, Léogâne', July 2013.

¹⁴⁴ Discussion de groupe, Helvetas, 242.016.

1. Au niveau individuel

était prévu d'installer des tuff tanks (citernes d'eau en plastique) – mais dans un souci de pérennité, ces derniers ont été remplacés par des citernes en pierre, qui tout comme les latrines construites à la même période, sont toujours fonctionnelles aujourd'hui.

Figure 20 - Utilisation des latrines en 2019



2. Au niveau communautaire

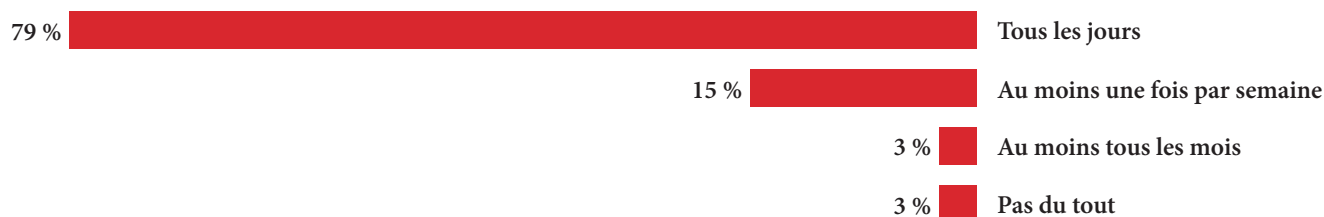
1. Centres communautaires

Selon l'enquête auprès des ménages, 25 % des personnes interrogées ont accès aux centres communautaires, dont 79 % sont actuellement utilisés tous les jours. Les centres communautaires toujours utilisés sont répartis sur neuf villes et sont le fruit de travail de multiples ONG. Parmi les centres cités au cours des discussions, on compte l'abri communautaire construit par TDH-L à Colbert (Grand-Goâve). La communauté y organise des séances de projections de films, des réunions communautaires, une clinique mobile, la célébration de funérailles, la recharge de téléphones. Les espaces socio-culturels dans le Secteur 4 à Corail sont également ouverts et à disposition de la communauté¹⁴⁵.

Figure 21 - Centre communautaire de Polite, CRS 249.008



Figure 22 - Fréquence de l'utilisation des centres communautaires



À QUELLE FRÉQUENCE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE CONSTRUITE PAR UN PARTENAIRE DE LA CB EST-ELLE UTILISÉE ? (N=52)

2. Moyens d'existence

Les groupes d'épargne ont un effet durable dans les communautés où ils ont été établis, même s'ils ont connu des défis liés à leurs succès (sécurisation de sommes importantes difficile)¹⁴⁶. Les communautés connaissent les groupes d'épargne, et savent s'en servir. Dans les zones visitées, les groupes d'épargne se sont multipliés¹⁴⁷. Grâce à la professionnalisation des bénévoles, la population a reçu un soutien inestimable dans la gestion des démarches et services liés à l'épargne, et ce sur le long terme¹⁴⁸.

Il y a cependant un risque que la durabilité soit compromise dans le temps, car, avec l'agrandissement

des groupes d'épargne et la vulgarisation du concept, il manque des gens ayant suivi une formation en gestion de ce type d'établissement. Dans d'autres cas, les mêmes individus, « leaders communautaires », portent trop de casquettes pour tout suivre de près.

¹⁴⁵ TDH-L, 260.009.

¹⁴⁶ Source : informateurs clés.

¹⁴⁷ En effet, cette composante est arrivée tardivement dans les projets, ce qui explique aussi qu'au moment de l'évaluation la majorité des groupes soit toujours en activité. Cependant, il est possible que l'équipe d'évaluatrices n'ait pas eu vent de groupes qui n'aient pas survécu.

¹⁴⁸ Source : groupe de discussion de Helvetas.

2. Au niveau communautaire

3. EHA

Selon ces ménages enquêtés, les projets liés à l'eau perdurent et sont ceux ayant eu l'impact le plus important : les citernes et points d'eau ont raccourci le temps nécessaire pour accéder à de l'eau potable. **75 % des personnes interrogées utilisent toujours les points d'eau ayant été construits** et ce même si, ils expriment leur insatisfaction quant aux cotisations qu'ils doivent verser¹⁴⁹. Les interventions EHA se sont appuyées sur les recommandations et standards de la DINEPA ce qui a augmenté leur durabilité grâce au lien créé avec les structures locales gérant l'accès à l'eau et le maintien des infrastructures.

Certains points d'eau ne sont plus fonctionnels : soit les tuyaux sont cassés, soit le point d'eau ne fonctionne pas pour des raisons diverses. L'enquête auprès des ménages a mis en avant les endroits où les points d'eau ne fonctionnent plus¹⁵⁰ :

- Des individus ont volé les panneaux solaires permettant d'alimenter la pompe servant la montée de l'eau (Cabaré) ;
- point d'eau défectueux (Cabaré) ;
- assèchement de la source (Jacmel) ;
- réservoir en plastique retiré quelques mois plus tard (Grand-Goâve) ;
- ne fonctionne qu'avec de l'électricité (Grand-Goâve)¹⁵¹ ;
- tuyaux défectueux (Jacmel) ;
- le vent a emporté la citerne lors du passage de l'ouragan Matthew (Palmiste-à-Vin).

À Bas et Haut Cormier, l'ouragan Matthew a endommagé de nombreux puits, mais la Croix-Rouge suisse étant toujours active dans la région, ils ont été reconstruits. Certains systèmes ont été estimés trop compliqués à entretenir - notamment la citerne communautaire et le système de goutte à goutte pour l'irrigation des jardins.

Selon la DINEPA, les captages d'eau sont toujours en service et les ménages apportent une contribution financière aux comités de gestion de l'eau créés par la DINEPA (par exemple, AUREPA ou la CAIPA)

pour pérenniser le système et pouvoir bénéficier d'un accès à l'eau. Dans les 9^{ème} et 10^{ème} sections de Petit-Goâve, les comités de gestion des sources (environ une centaine) donnent 20 % de leurs recettes à la RAFASAP dans un souci de durabilité¹⁵². Dès lors, RAFASAP en tant que comité de maintenance assure la durabilité des points de captages d'eau, malgré les perceptions de certains bénéficiaires.

Les citernes de captage d'eau de pluie ont sécurisé les besoins des familles tout en réduisant les risques d'inondations autour de la maison, et démontrent ainsi une vision de projets humanitaires inscrits dans la durabilité. La RAFASAP tient également une « sani boutique » (9^{ème} section de Petit-Goâve) qui est toujours active et vend des pièces de rechange, des pièces pour ceux qui veulent construire des latrines et des produits pour le traitement de l'eau.

4. Protection

Les autorités locales, des associations, des coopératives et des groupements de la société civile continuent certaines des activités auparavant mises en œuvre par les partenaires de la CB.

Les personnes de l'OFATMA formées par HI sont toujours en poste et les formations en ligne qui ont été mises en place sont encore accessibles aujourd'hui. Au niveau de la durabilité des équipements, selon l'OFATMA, ceux donnés par

¹⁴⁹ Il faut noter que le concept de paiement pour l'eau venait d'une recommandation de la DINEPA. Certes, cette habitude n'existait pas en Haïti auparavant notamment dans les zones reculées. C'est un changement d'habitudes qui demande du temps et nécessite un solide engagement tant au niveau communautaire qu'au niveau de l'Etat et la DINEPA. Source : informateur clé.

¹⁵⁰ Source : groupes de discussions et sondage auprès des ménages.

¹⁵¹ Cependant, les experts rappellent que la construction de ce système qui fonctionne à l'aide de l'électricité a été l'unique option dans ce contexte bien particulier.

¹⁵² Cependant, les experts rappellent que la construction de ce système qui fonctionne à l'aide de l'électricité a été l'unique option dans ce contexte bien particulier.

2. Au niveau communautaire

HI à la fin de l'intervention, notamment pour l'ergothérapie (coussins, plateaux, accessoires), sont en partie toujours utilisés, même si certains mériteraient d'être remplacés.

Le travail accompli par TDH-L avec les financements de la CB a eu un impact durable au niveau des politiques nationales en matière de protection de l'enfance. Plusieurs informateurs externes et internes à TDH-L ont salué l'expertise du personnel assigné à la protection ayant mis en place la réponse aux tremblements de terre. Les activités afférentes à ce sujet ont été alignées avec les politiques nationales, avec pour objectif à long terme le renforcement de l'IBESR. Peu de temps après les tremblements de terre, le gouvernement d'Haïti a entériné un moratoire sur les adoptions en période de crise. Plusieurs informateurs ont attribué ce moratoire pour partie aux efforts de TDH-L. A long terme, Haïti est devenu signataire de la convention de la Haye sur les adoptions internationales.

S'agissant des maisons d'enfant, les efforts conjoints de TDH-L, Save the Children et UNICEF ont permis la mise en place d'un système de notation, système qui perdure aujourd'hui. Plusieurs de ces maisons ont été fermées par l'IBESR car elles ne respectaient pas le cahier des charges, notamment en matière de protection de l'enfance. En outre, en 2014, le gouvernement haïtien a adopté une politique de famille d'accueil bénévole, à laquelle TDH-L contribue depuis 2010. On note enfin que parmi les comités de protection de l'enfance, plusieurs étaient toujours actifs lors de l'évaluation, comme à Denoyer (Petit-Goâve) par exemple.

S'agissant des associations de jeunes, les résultats sont plus mitigés depuis le départ des animateurs des partenaires de la Chaîne du Bonheur. Les activités ayant vocation à mettre en place des AGR pour ces associations et à les transformer en coopératives n'ont, pour la plupart, pas été couronnées de succès.

5. Gestion des risques et désastres (GRD)

Les activités de GRD ont eu des conséquences durables. Au niveau des écoles de la zone de Corail (commune de Croix-des-Bouquets) des formations de sensibilisation à la GRD ont été menées auprès des élèves. Ensuite, les enseignants ont pu poursuivre ces efforts de sensibilisation après avoir été eux-mêmes formés par TDH-S.¹⁵³ Les informations sur la GRD apprises lors des formations sont partagées avec d'autres institutions. Aux Petits Frères, à Palmiste-à-Vin, un réseau de 10 écoles a été créé où les directeurs des écoles préparent des cours de GRD.

Figure 23 – Point de rassemblement, Fond des Boudins, CRS



¹⁵³ Source : discussions de groupe et informateurs clés.

2. Au niveau communautaire

Le projet « Promotion de la gestion des risques et désastres » auprès des enfants et associations de la société civile de TDH-S, a mis en place des clubs¹⁵⁴ qui sont toujours actifs dans la diffusion d'informations sur la gestion des risques. Par exemple, ceux formés en GRD à Jardin Fleuri ont ensuite fait une formation à Notre Dame des Lourdes. Ces clubs font partie intégrante des structures organisationnelles des écoles. Ils ont été très actifs dans les activités de sensibilisation communautaire ou lors des journées de GRD. Pendant la 5^{ème} année fondamentale (le primaire), les enseignants forment les élèves sur la GRD. Ces élèves font ensuite des visites pour former d'autres classes ou font venir les élèves aux clubs ; ils forment donc leurs pairs et leurs parents au plan scolaire.

6. Les facteurs de durabilité

De nombreux facteurs ont affecté la durabilité des projets. Parmi ces facteurs, on compte la présence des ONG avant les tremblements de terre et un suivi continu pendant et après les projets. Grâce en partie à une présence continue des partenaires de la CB sur zones et à un faible roulement de personnel lors de la phase d'urgence pour de nombreuses ONG, de multiples projets ont pu pérenniser leurs effets. Un suivi au niveau local s'est également avéré indispensable : un suivi continu de la part des agronomes des projets mis en place par la CRS et Caritas a été cité comme facteur de durabilité. Finalement, la perception que l'ONG est toujours présente dans la région semble jouer aussi dans l'évaluation de la durabilité lors des discussions de groupes. La raison pour cela n'est pas claire, mais pourrait être liée à la motivation des comités de gestion à bien faire ou à la perception que les communautés ne sont pas livrées à elles-mêmes et qu'il y a un suivi.

Les liens avec les autorités locales sont aussi des facteurs de durabilité et il y eu un vrai effort de la part des ONG suisses pour les impliquer dès le départ. Les ONG ont travaillé avec les structures

existantes dans l'optique de les renforcer par un transfert de connaissances et de compétences, ainsi que d'inclure les acteurs locaux dans la prise des décisions, selon les entretiens avec les informateurs clés des nombreuses ONG. Les bonnes relations avec les communautés et les autorités ont contribué à la durabilité car les problèmes ont pu être résolus de façon participative. Leur intégration dès le début a permis d'assurer une bonne passation lors de la fin du projet. Les structures locales (gouvernement et ONG) comme la RAFASAP, HHH, Concert Action, la DINEPA, et IBESR ont pu prendre la suite à la fin de nombreux projets.

La durée des effets des projets a souffert lorsque l'aspect participatif a été négligé ou est intervenu après la conception des projets. Par exemple, malgré l'organisation de visites préalables au projet EHA à Dano pour voir les latrines utilisées à l'époque et décider avec les leaders communautaires du choix des nouvelles, les personnes interrogées ont eu l'impression que l'ONG n'avait pas suffisamment pris en compte les opinions des communautés et que les projets n'avaient pas été bien adaptés, résultant en un impact négatif sur la durabilité.

La participation a également été signalée comme importante au niveau de la pédagogie ; les formations participatives étaient, selon des discussions de groupes, plus faciles à retenir, puis à transmettre.

Une continuation des moyens financiers était importante pour garantir que les effets durent dans le temps. Par exemple, les cotisations mensuelles pour l'utilisation des points d'eau communautaires financent les réparations et, comme mentionné ci-dessus, assurent leur durabilité¹⁵⁵. Les projets qui ont manqué de moyens ont été affectés quant à leur durabilité.

¹⁵⁴ "Rapport Final Octobre 2014 - Juin 2016 : Réhabilitation Haïti Projet GRD" (Terre des Hommes Suisse, n.d.).

¹⁵⁵ Helvetas 242.016 (9ème section Petit-Goâve).

2. Au niveau communautaire

L'absence d'accès au crédit a été citée par les bénéficiaires des projets de moyens d'existence et notamment par les pêcheurs et les jeunes apprentis, comme les ayant freinés dans la réalisation des objectifs liés aux projets. Eu égard aux formations professionnalisantes par ailleurs, le manque d'opportunité pour consolider cet apprentissage a été cité comme frein également, et notamment l'étape d'accompagnement entre la fin des formations professionnelles et l'embauche. Lors des discussions de groupe, les apprentis ont regretté ne pas avoir été épaulés dans leurs recherches de travail et ne pas avoir eu les financements pour lancer leurs propres entreprises. Enfin, au cours des discussions de groupes ont été évoquées des promesses qui auraient été formulées, mais non-tenues : promesses de châteaux d'eau, de panneaux solaires, de soutien à l'insertion professionnelle, et d'aide au crédit pour les formations aux métiers.

La durabilité des projets de protection, et notamment celui mené par HI, est difficile à mesurer d'une part parce qu'il s'agit de formations pour soutenir les professionnels des prothèses et d'autre part, parce que les prothèses doivent être changées tous les deux ans¹⁵⁶. Les groupes de discussions ont mis en avant plusieurs barrières d'accès à ces services : ces derniers sont payants, peu connus (près de la moitié des participants à ces groupes ne connaissaient pas le centre) et difficiles d'accès en transports en commun. Il y a donc un problème structurel de durabilité.



156 Groupe de discussion HI.

5

L'AMÉLIORATION DE LA RÉSILIENCE ET DE LA PRÉPARATION AUX CATASTROPHES



La résilience, comme mentionné précédemment, est appréhendée ici comme un processus, et une distinction est faite entre la résilience individuelle et le degré de préparation des différentes parties prenantes (différent de la résilience sociétale).

En observant les cadres logiques des premiers projets de construction, la réhabilitation des abris ne s'inscrit pas explicitement dans un objectif de résilience. Les projets de gestion des risques et des désastres, visant à renforcer la résilience des bénéficiaires, sont des projets qui ont été mis en œuvre dans une deuxième phase de réponse aux séismes. Les projets évalués ont démarré fin 2013-milieu 2014. Ainsi, comme mentionné par certains informateurs clés, cela reflète une prise de conscience tardive de l'importance de ce volet gestion des risques et des désastres. Quelques années plus tard, cela apparaît désormais en priorité dans les lignes directrices de la CB : « La gestion des risques et des désastres (GRD) est un aspect essentiel du renforcement de la résilience des communautés aux chocs futurs. La CB soutiendra la GRD lorsqu'elle fera partie intégrante de l'intervention suite à la catastrophe »¹⁵⁷.

¹⁵⁷ Chaîne du Bonheur, 'General Funding Guidelines'.

Alors que dans la liste des projets à évaluer, seuls trois sont estampillés projets de GRD, il apparaît que la majorité des projets mis en place après 2014 contenait un volet GRD. Cela en conformité avec les Lignes Directrices : Point 4.4 : des activités favorisant la réduction des risques sont idéalement intégrées dans d'autres projets¹⁵⁸.

Au-delà des projets de GRD, c'était aussi l'un des résultats attendus dans les cadres logiques des projets moyens d'existence. Par exemple, dans le cadre du projet de Caritas Suisse 254.009, pour le résultat 1, un des « outputs » (rendu du projet) était : « La résilience de l'environnement est renforcée et les risques de catastrophe sont réduits à travers le reboisement, l'agroforesterie et les techniques agricoles durables ».

Pour aller plus loin, certains projets comme ceux mis en place par Medair ont développé des approches innovantes telle que « l'approche participative pour la sensibilisation à la sécurité des abris » (PASSA, Participatory Approach for Safe Shelter Awareness), approche intégrant des techniques de GRD dans les techniques de construction ou de réparation des maisons¹⁵⁹.

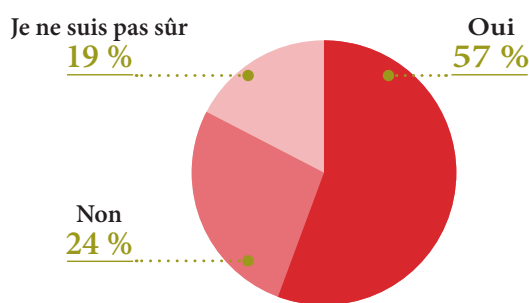
¹⁵⁸ La CB a soutenu des composantes GRD intégrées dans des projets (Ligne Directrice 1), cela est répété dans les Ligne Directrice de 2014 avec la précision que des projets de GRD purs (« Stand Alone ») étaient aussi acceptés (seulement depuis janvier 2014).

¹⁵⁹ Medair, 'Final Report DRR Shelter Training and WASH Jacmel, Sud-Est Department, Haiti, from 01 February 2014 to 31 March 2015', 2015.

1. La résilience individuelle

Dix ans après les séismes, 57 % des bénéficiaires se sentent mieux préparés aux futurs chocs. Les raisons mentionnées sont pour la grande majorité liées aux projets de GRD, et aux formations reçues en la matière. Par exemple, les bénéficiaires mentionnent une bonne connaissance du système d'alerte et certains d'entre eux ont pris le temps lors de l'enquête d'expliquer aux enquêteurs que faire en cas de tremblement de terre ou de cyclone.

Figure 24 - Préparation ressentie face aux chocs futurs



EST-CE QUE VOUS VOUS SENTEZ MIEUX PRÉPARÉ POUR FAIRE FACE À DE FUTURS CHOCS ? N=525

Pour le quart des répondants restants, le manque de préparation vient d'une crainte que les maisons ne soient pas assez solides ou sûres¹⁶⁰ et d'un manque de connaissance : ils ne savent pas où se réfugier en cas de catastrophe. Les bénéficiaires exprimant cela sont ceux habitant à Petit-Goâve et à Port-au-Prince¹⁶¹. À noter qu'il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes.

Sur la base d'une définition participative mentionnée en introduction (voir II.3.2)¹⁶², nous avons cherché à comprendre dans quelle mesure les projets financés par la CB ont eu un effet sur les différents facteurs de résilience individuelle. Les effets sont listés ci-dessous par facteur de résilience. Il apparaît que les projets des partenaires de la CB ont eu davantage d'impact sur les facteurs économiques que sur les facteurs sociaux de résilience.



¹⁶⁰ 50 % de ceux qui ont répondu non à cette question estiment que leur maison n'est pas en assez bon état pour résister à un choc futur.

¹⁶¹ 1/3 des répondants de chacune de ces deux régions ne se sentent pas mieux préparés pour faire face à des chocs futurs.

¹⁶² Définition déterminée avec les partenaires de la CB lors de l'atelier de lancement de cette étude à Port-au-Prince le 8 mai 2019.

1. La résilience individuelle

FACTEURS ÉCONOMIQUES DE RÉSILIENCE

Facteur identifié : posséder une maison résistante aux séismes

Projet

Medair (240,011 & 247,016)

Caritas (238,006 & 247,013)

EPER (230,009 & 251,002)

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Intégration de techniques de GRD dans les formations données aux maçons (Medair).
- Adaptation des techniques de construction des maisons - développement de la technique de la maçonnerie chaînée (Caritas), intégration de matériaux parasismiques dans la structure des maisons (EPER).

Défis

Dans l'agrandissement des maisons, moyens économiques des populations trop limités pour qu'ils puissent reproduire ces techniques¹⁶³.

Facteur identifié : posséder un magasin résistant aux séismes

Projet

ADRA (232,003)

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Une aide a été accordée aux vendeuses de poissons pour qu'elles puissent ouvrir leur magasin - elles ont reçu chacune une glacière.

Facteur identifié : avoir accès à des terres cultivables

Projet

EPER (230,006 & 252,003)

Caritas (254,009 & 261,005)

Helvetas (254,003)

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Le système d'irrigation mis en place par EPER dans la région de Petit-Goâve contribue à étendre la surface de terres cultivables.
- Pour faire face au manque d'eau en Haïti, Caritas a formé les gens sur l'entretien des sols afin d'augmenter leur rentabilité en permettant une meilleure retenue de l'eau. Dans le même esprit, les formations sur les techniques de reboisement, de compost et de protection des sols visaient à une meilleure conservation des sols et ainsi permettre un accès continue à des terres cultivables (Helvetas).

Facteur identifié : avoir une source de revenus stable

Projet

Caritas (254,009 & 261,005)

TDH-L (260,009 & 241,011)

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Avoir une source de revenus stable était l'objectif de plusieurs formations attenantes aux projets moyens d'existence.
- Ainsi, les formations agronomes reçues avec Caritas, ont permis aux bénéficiaires de diversifier leurs cultures pour s'adapter aux saisons et ainsi augmenter leur productivité - par ex : les bénéficiaires produisent désormais du piment.

¹⁶³ Source : groupes de discussions avec les bénéficiaires.

1. La résilience individuelle

- Certaines femmes vulnérables de la région de Grand-Goâve ont reçu de l'argent et des formations en gestion pour lancer leurs commerces de proximité. Elles allaient en binômes sur le marché vendre leurs produits (lingerie, vaisselle, etc.)

Défis

La demande n'est plus suffisante pour que les bénéficiaires des projets continuent leur commerce.

Facteur identifié : avoir accès à l'épargne (sur pattes ou en banque)

Projet

Helvetas (254,003)

Caritas (254,009 & 261,005)

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Le projet d'Helvetas de constituer des groupes d'épargne répondait à ce besoin. Les gens n'ayant pas accès aux banques, des groupes solidaires se sont constitués. Les gens ont appris à épargner. Et parmi les histoires à succès certains d'entre eux sont partis au Brésil ou au Chili grâce à cet argent.
- Les formations dispensées par Caritas étaient également essentielles pour savoir comment soigner les animaux, et ainsi conserver son épargne sur pattes plus longtemps. Des vétérinaires ont été formés dans les communautés assistées.

Facteur identifié : avoir accès au crédit

Projet

Helvetas (254,003)

Impact du projet sur la résilience individuelle

- La demande de crédit est en forte augmentation dans les régions où ont été créés les groupes de crédit (initialement 9 groupes d'épargne ont été lancés par Helvetas, aujourd'hui ils sont 45 groupes dans cette même région - 11^{ème} section de Petit-Goâve)¹⁶⁴.

Défis

L'accès au crédit reste cependant très limité en Haïti. Les pêcheurs de la région de Petit-Goâve expriment leur difficulté à obtenir un crédit. Le système étant plus difficile pour certains corps de métiers (ex : les pêcheurs) et pour certains groupes de personnes (ex : personnes handicapées).

Facteur identifié : avoir accès à un moyen de transport

Projet

Helvetas (254,003)

TDH-S (229,006 & 252,006)

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Une composante importante du budget des projets de Helvetas portait sur la réhabilitation de la route. Cet aspect a été fortement apprécié par les bénéficiaires. Cependant, il est impossible de déterminer l'impact de la route sur la résilience économique des individus de la région.
- Le projet de formations professionnelles de TDH-S incluait le transport afin de n'exclure aucun bénéficiaire.

Facteur identifié : avoir accès à un moyen de transport

N/A

¹⁶⁴ Source : groupe de discussions avec les bénéficiaires

1. La résilience individuelle

FACTEURS SOCIAUX DE RÉSILIENCE

Facteur identifié : faire partie d'un groupe, d'une communauté, d'une association

Projet

Tous

Impact du projet sur la résilience individuelle

→ L'ensemble des projets se sont appuyés sur des structures communautaires pour la mise en œuvre du projet ou pour en assurer la continuité. Ainsi, les communautés et associations locales ont été renforcées.

Facteur identifié : être en couple

N/A

Facteur identifié : habiter au même endroit depuis plusieurs années

Projet

EPER (230,009 & 251,002)

TDH-L

Impact du projet sur la résilience individuelle

→ Les maisons n'ont été construites qu'après avoir assuré un titre de propriété valide – ainsi, cela favorise l'ancrage local.

Défis

Le système de la propriété est défaillant en Haïti, le support de l'État est nécessaire dans ce domaine.

Facteur identifié : habiter proche d'un abri communautaire

Projet

TDH-L (260,009)

ADRA (253,001)

Impact du projet sur la résilience individuelle

→ TDH-L a construit des centres sociaux communautaires à Corail et à Canaan – ces mêmes centres ont également servi d'abris anticycloniques.

→ ADRA a mis en place une structure psychosociale pouvant être activée en cas de futures catastrophes.

Défis

La majorité des bénéficiaires interrogés déclarent ne pas avoir d'abris communautaires proches de leur maison, ou que la capacité d'accueil de ces derniers est trop petite.

Facteur identifié : avoir un membre de la famille expatrié

N/A

Facteur identifié : avoir un membre de la famille qui habite dans une zone non sismique

N/A

Facteur identifié : avoir des documents d'identité

Projet

TDH-L (256,004)

Impact du projet sur la résilience individuelle

→ Les responsables des projets TDH-L mettent en exergue le fait qu'il n'y pas forcément besoin de beaucoup de moyens pour augmenter la résilience - protéger ses documents d'identité est l'un des moyens mis en œuvre à moindre coût, composante de leur projet de GRD.

1. La résilience individuelle

Facteur identifié : être traité de façon responsabilisante

Projet

CRS (254,008)

Medair (240,011, 247,016 & 248,016)

TDH-S (256,002)

Impact du projet sur la résilience individuelle

- La plupart des projets avec un volet construction, requérait la participation des bénéficiaires. A Cormier, les latrines ont été distribuées mais ensuite construites par les bénéficiaires.
- Medair a également donné la possibilité aux bénéficiaires de s'approprier leurs maisons en participant à la construction mais aussi en y apportant une touche de couleur.
- Dans un objectif de promotion de la GRD, le projet de TDH-S visait à former des élèves par d'autres élèves d'établissements voisins, ce qui responsabilisait les enfants.

Facteur identifié : compétences et qualifications individuelles (alphabétisation, GRD, gestion, métier)

Projet

Tous

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Les formations au niveau des constructions, au niveau des cultures, de l'élevage, l'apprentissage d'un métier et les formations professionnelles avaient toutes pour objectif de renforcer la capacité des individus en leur donnant la possibilité d'acquérir des compétences et qualifications spécifiques.

Dans un contexte post-séismes, les projets fonctionnaient plutôt de manière sectorielle. La CRS avait par exemple un projet santé, deux projets abris et trois projets EHA en cours ; le volet EHA n'incluait pas forcément l'aspect hygiène et sensibilisation. Aujourd'hui les responsables de projets de la CRS portent une attention plus particulière à la dimension multisectorielle, c'est pour eux l'un des enseignements tirés de cette réponse de 2010 : réussir à intégrer GRD et EHA ensemble dès le début du projet.

La plupart des projets étaient sectoriels, il n'en demeure pas moins que quasiment tous incluait un volet formation. Les formations reçues sont perçues comme de vraies valeurs ajoutées par les bénéficiaires interrogés. Ils sont plus sereins, leurs comportements et pratiques en matière d'hygiène ont changé¹⁶⁵, les techniques de construction et de culture des sols ont été adaptées. Certains outils cartographiques comme la maquette réalisée par Caritas sont des bons outils

de cartographie des risques, permettant aux habitants de prendre conscience et de visualiser les risques environnants. Les habitants s'y réfèrent toujours.

Cependant, dans la majorité des cas, les bénéficiaires se sentent prêts et mieux formés mais n'ont pas les moyens techniques de réagir. Les formations les ont dotés d'une capacité à faire face aux chocs futurs, ils n'ont néanmoins pas reçu les équipements / matériel pour ce faire¹⁶⁶.

¹⁶⁵ La pratique de la défécation ouverte a nettement diminué ces dernières années comme rapporté unanimement par les responsables de projets et les bénéficiaires.

¹⁶⁶ Source : entretien de groupes avec les bénéficiaires de CRS et de Caritas.

1. La résilience individuelle

Même si les gens sont formés et connaissent les normes, les mentalités sont longues à changer. Face au manque de moyens financiers pour acheter des matériaux spéciaux, les gens qui construisent aujourd'hui ne respectent pas toujours les normes antisismiques¹⁶⁷. Pour certains informateurs clés, c'est aux institutions locales de s'assurer que les maisons respectent les normes.

Les ONG partenaires et les bénéficiaires sont d'avis que la dimension participative constitue l'un des points à fortifier. Pour prendre la suite, certains comités ont été créés et/ou renforcés (ex : RAFASAP, ou encore les comités de gestion de l'eau dans la région de Grand-Goâve créés par TDH-L).

Cependant, les responsables d'ONG ne sont pas certains que ceux-ci soient toujours fonctionnels et estiment que les Comités Locaux de Protection Civile (CLPC) ne savent pas tous comment réagir en cas de catastrophe.

¹⁶⁷ Cela a notamment été mis en avant par des acteurs étatiques dans la région de Palmiste-à-Vin.

2. La préparation aux catastrophes des organisations communautaires et institutions

Pour les projets de GRD, les objectifs ont été atteints¹⁶⁸. Selon les responsables de projets de TDH-L, la plupart des ouvrages construits sous ce programme sont toujours là et continuent d'être utilisés. Les centres communautaires dans les écoles sont en fonction, les groupes de jeunes tels que l'APEG et l'AMPGG à Ikondo (Grand-Goâve) continuent à organiser des activités et le réseau d'eau Dano, bien que limité, est toujours fonctionnel.

La tendance inter-ONG est désormais de tenir compte du risque, à travers l'ensemble des projets. A titre d'exemple, Helvetas a un projet de GRD transversal qui aide les autorités locales à se préparer pour la coordination¹⁶⁹. Le but est d'intégrer le risque et de travailler sur les infrastructures pour que les organisations communautaires et les institutions soient mieux préparées aux chocs futurs.

Pour les projets qui incluent une dimension GRD dans leur conception, les indicateurs liés à la GRD se sont aussi révélés fructueux. Dans la région de Léogâne, dans 14 communautés une EIC a été créée et formée en GRD et ces EIC sont désormais chargées de répliquer ces formations¹⁷⁰. Un représentant d'une CASEC dans cette section de Léogâne mentionnait que grâce aux formations, il avait compris comment se produisait un séisme et comment il fallait réagir et qu'aujourd'hui ces formations se poursuivaient. Selon une enquête de CRS « 84 % des ménages ciblés savent comment réagir suite à une alerte précoce »¹⁷¹. Les volets GRD des projets font partie des seuls aspects assujettis à un suivi selon des informateurs clés de la CRS, ils en sont à la 2ème ou 3ème phase du projet.

Dans le choix des matériaux de construction, les responsables des projets abris ont fait attention à aligner leurs critères de sélection avec des exigences de gestion des risques. Pour Caritas « la conception parasismique et paracyclonique des maisons s'appuie sur des choix qui visent à garantir la plus grande solidité des maisons, dont, par exemple, le choix d'une charpente construite en pièces de métal soudées »¹⁷². Sur les conseils de la CB et de la DDC, EPER a développé des techniques de maçonneries

chaînées (verticales et horizontales) parasismiques pour garantir la solidité des maisons.

De manière globale, selon les informateurs clés des organisations partenaires, **les enseignements tirés de la réponse aux tremblements de terre ont fortement aidé les acteurs humanitaires dans leur réponse à l'ouragan Matthew, notamment en matière de construction d'abris. Pour HHH, partenaire de HI, la différence s'est sentie dans leur capacité à répondre à la crise et ils ont noté des progrès dans l'évaluation des besoins.**

Dans les écoles où TDH-S avait initié des projets de GRD, la meilleure préparation des staffs locaux et des individus sensibilisés était incontestable. Les apprenants ont partagé leurs savoirs à leur entourage proche, si bien qu'au moment de l'ouragan Matthew, la plupart d'entre eux ont su comment réagir, ont eu les bons réflexes et ont prévenu des dommages corporels qui auraient pu être importants¹⁷³. De même, tous les jeunes qui ont eu une formation professionnelle ont aussi eu une formation en GRD qui a servi de barricade contre le choléra¹⁷⁴.

Dans les régions où il n'y a pas eu de projets de GRD, les plans de contingence communautaire sont limités (notamment dans les régions de Petit-Goâve et de Léogâne¹⁷⁵). Les systèmes d'alerte n'existent pas, il n'y a pas d'abris communautaires ni de systèmes de

¹⁶⁸ « Les objectifs sont atteints à 100 %. Une enquête en fin de projet témoigne que les connaissances acquises par les leaders communautaires et les EIC sont à la hauteur des attentes. » (TDH-L, 256.004).

¹⁶⁹ Source : informateur clé.

¹⁷⁰ CRS Haïti GRD Rapport Final_Cadre logique.

¹⁷¹ {Citation}

¹⁷² (Caritas) Final Report Caritas II, Annex 17 Final Eval.

¹⁷³ Source : entretiens avec les enfants des écoles concernées, et « Les apprenants s'approprient les connaissances pour les transmettre à leur environnement immédiat, développer des consignes, procédures et comportements en cas d'aléas, afin que les nouveaux bénéficiaires puissent se protéger. » Rapport Final Octobre 2014 - Juin 2016 : Réhabilitation Haïti Projet GRD (256.002).

¹⁷⁴ Source : informateur clé de TDH-S.

¹⁷⁵ Avec le projet PARE de TDH-S.

2. La préparation aux catastrophes des organisations communautaires et institutions

communication d'urgence.

Dans les autres régions, il y a eu des formations en matière de préparation mais aussi des séances de simulation. Les bénéficiaires aimeraient que ces séances soient plus régulières pour remettre à jour leurs connaissances. Selon ADRA, les populations savent maintenant faire la différence entre les alertes de la protection civile.

Cependant, quand les plans de contingence existent, il n'y a souvent pas de budget afférent pour les mettre en œuvre. Ainsi, pour l'EIC Maldor ils sont prêts psychologiquement, mais la logistique ne suit pas¹⁷⁶.



176 Source : informateur clé.

3. La préparation aux catastrophes des partenaires de la Chaîne du Bonheur

Avec les années, les responsables interrogés se sentent tous mieux préparés à faire face à des chocs futurs. Avec le recul, les responsables estiment qu'ils seraient plus réactifs pour envoyer des équipes sur zone, mais qu'ils prendraient plus de temps pour concevoir le produit final (notamment sur les projets abris). Les retours des experts du Groupe URD suite aux visites sur le terrain ont également aidé les organisations à mieux contextualiser leurs réponses.

Avant les tremblements de terre de 2010, les séismes n'étaient pas toujours pris en compte dans les plans de contingence. A ce jour, les partenaires de la CB interrogés déclarent tous avoir un plan de contingence. Certaines ONG n'ont pas de plan propre à leur structure mais ont fait le choix de la mutualisation. Ainsi, Helvetas a un plan lié à l'Alliance 2015 (Haïti en Action, ACTED, Cesvi, Helvetas) qui est mis à jour chaque année¹⁷⁷.

Les partenaires de la CB disposent désormais d'outils de GRD et dans la mesure du possible ont formé leurs partenaires locaux. ADRA a mis en place une structure psychosociale qui peut être activée en cas de futures catastrophes par exemple. Les outils de GRD développés pour cette réponse aux tremblements de terre sont toujours utilisés par les organisations et ont été partagés dans d'autres pays. TDH-L a adapté sa réponse haïtienne pour la répliquer au moment du typhon Haiyan aux Philippines¹⁷⁸.

Cette meilleure préparation aux catastrophes naturelles s'est ressentie après l'ouragan Matthew. Les acteurs humanitaires sont intervenus plus rapidement, et de façon plus désagrégée. La coordination était plus facile et cela a été presque automatique. Grâce aux enseignements tirés des séismes, le mécanisme de coordination entre les partenaires de TDH-S était au point¹⁷⁹.

177 Source : informateur clé de Helvetas.

178 Source : informateur clé de TDH-L.

179 Source : informateur clé.



6

CONCLUSION



Cette évaluation présente une opportunité quasi-unique d'examiner une intervention multi-organisationnelle, à large échelle, 10 ans après la catastrophe. L'enthousiasme des partenaires de la CB et des ménages à participer à la collecte de données est un indicateur clair de la pertinence d'une telle initiative.

Dans leur vaste majorité, les résultats montrent que les ONG partenaires de la CB ont mis en œuvre une réponse pertinente qui a dès le départ intégré des considérations liées à la durabilité des interventions. Les ONG suisses, qui sont des organisations apprenantes, ont adapté leurs projets sur la base des évaluations successives menées par la Chaîne du Bonheur. Près de 10 ans après, plus de 95 % des ménages dont la maison a été reconstruite y vivent toujours. A cela s'ajoutent les progrès majeurs auxquels les partenaires de la CB ont contribué en matière de politique de protection de l'enfance, dans la prise en compte du handicap ainsi que dans la préparation aux catastrophes. Ces effets sont encore visibles aujourd'hui et contribuent à renforcer la résilience individuelle dans le pays.

Le volume financier de la réponse de la Chaîne du Bonheur reste faible au regard du volume total de la réponse, mais, en choisissant des zones peu couvertes par d'autres acteurs, les ONG partenaires ont contribué à amplifier l'impact de leurs interventions. Cet impact est cependant minoré par la situation économique actuelle dans le pays. Si les effets de la plupart des interventions sont encore visibles aujourd'hui et ont contribué à améliorer la capacité des ménages à couvrir leurs besoins de base à la suite des séismes, la vaste majorité d'entre eux n'a pas retrouvé son niveau de vie pré-tremblements de terre. L'inflation des prix des biens importés¹⁸⁰ et l'absence d'opportunités économiques contribuent à l'appauvrissement des ménages et à la diminution de leur pouvoir d'achat.

Avant même que le concept ne devienne prééminent dans le secteur humanitaire, les ONG partenaires de la CB se sont attachées à intervenir tout au long du « Nexus », menant de front des activités de post-

urgence, de réhabilitation et de développement. Les réponses d'urgence à grande échelle ne font pas forcément partie de l'ADN de la majorité des partenaires de la Chaîne du Bonheur. Cependant, même dans ces situations, leur plus-value a été constatée grâce à cette prise en compte du nexus et pourrait bénéficier à d'autres acteurs.

¹⁸⁰ Conséquence de la forte dévaluation de la gourde

7

RECOMMANDATIONS



Suite aux résultats ci-dessus, l'équipe d'évaluation propose les recommandations suivantes, organisées par étape du cycle de projet pour une plus grande lisibilité.

1. Préparation

Recommandation : renforcer la capacité d'intervention des partenaires de la CB en zone urbaine

La majorité des projets examinés ont été mis en œuvre en zone rurale, cependant, au vu du contexte, il est probable qu'une future catastrophe touche une zone urbaine densément peuplée. Toute intervention en zone urbaine présente des défis spécifiques, du fait de la mobilité et de la densité des populations,

de la diversité des acteurs et de la complexité des organisations étatiques. Les partenaires de la CB devraient, dans le cadre du groupe local d'urgence et éventuellement du CLIO, s'assurer qu'ils ont les capacités pour intervenir en zone urbaine.



2. Analyse de la situation

Recommandation : intégrer dans l'analyse de la situation une analyse des marchés locaux, que ce soit le marché du travail ou des biens et services utilisés pour mettre en œuvre les projets.

Plusieurs des projets examinés portaient sur des formations ou de la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), cependant aucune étude du marché du travail en Haïti n'a été, à la connaissance des évaluateurs, mise en œuvre en amont. Une telle étude devrait permettre de :

- identifier les opportunités d'emploi pour les jeunes en adressant la demande en termes de compétences des employeurs, ainsi que sur les opportunités d'emplois indépendants ;
- révéler les besoins et intérêts du secteur privé afin de s'assurer que le projet réponde au mieux aux besoins du secteur et s'assurer ainsi de l'employabilité des jeunes, à l'issue de leur participation au programme ;
- identifier avec le secteur privé les défis et les opportunités rencontrés par les employeurs en termes de gestion des effectifs et de recrutement ;
- identifier avec le secteur privé les défis et les opportunités rencontrés par les micro- et petites entreprises en termes d'accès aux services financiers et non-financiers ;
- identifier, avec les jeunes, les obstacles à l'entrée et les défis liés au travail rencontrés par les

jeunes employés et les jeunes entrepreneurs, en particulier les jeunes femmes ;

- fournir des idées et enseignements sur la manière dont la collaboration entre les jeunes certifiés et le secteur privé et/ou le secteur public devrait être mise en œuvre dans le contexte d'Haïti ;
- poursuivre l'identification des instituts de formation existants.

L'investissement en matière de formations doit être proportionnel à la volatilité du contexte. Si le marché du travail a été fortement affecté par la crise et ne semble pas revenir à sa situation pré-crise, il sera plus opportun d'investir dans des formations courtes, et favorisant la « transposabilité » des connaissances.

Plus généralement ; la collaboration avec le secteur privé en Haïti a été limitée ; une approche basée sur une meilleure compréhension des marchés locaux pourrait la renforcer. Par exemple l'achat sur les marchés locaux du matériel de construction a pu avoir des effets positifs sur l'économie locale et créer un effet multiplicateur de l'aide.

Recommandation : dès le départ, associer les partenaires locaux de mise en œuvre.

De nombreuses ONG partenaires de la CB ont mis en place leurs projets avec l'appui d'ONG locales ; ces ONG, ainsi que les organisations de la société civile au sens large, ont joué un rôle clé immédiatement après la réponse¹⁸¹. Cependant, plusieurs ont souligné que leur rôle décisionnaire avait ensuite été

limité. Les partenaires de la CB doivent s'efforcer de mettre en application les nouvelles lignes directrices de la CB qui renforce l'agenda de la localisation. Une première étape pourrait être l'inclusion des ONG locales dans le groupe local d'urgence.

¹⁸¹ Inter-Agency Standing Committee (2010) Response to the humanitarian crisis in Haiti: achievements, challenges and lessons to be learned. IASC.

3. Conception des projets

Recommandation : étudier de façon systématique la pertinence d'utiliser les transferts monétaires

Les nouvelles lignes directrices de la CB mettent en avant l'utilisation des transferts monétaires, cela n'a cependant pas été opérationnalisé en Haïti, et aucun des projets évalués n'a utilisé cette modalité de mise en œuvre pour distribuer des biens et services. Cela a en revanche été le cas pour plusieurs projets mis en œuvre suite au passage de l'ouragan Matthew. Le seul exemple existant est le paiement

des frais de transport en cash pour les participants aux formations professionnelles de TDH-S. Les transferts monétaires ne sont pas nécessairement appropriés pour couvrir tous les besoins dans tous les contextes, cependant une étude de faisabilité devrait systématiquement informer le choix de la modalité de mise en œuvre.

Recommandation : faire une analyse du rapport coût/bénéfices des différents plans d'abris

Les abris reconstruits avec des financements de la CB se distingue par leur forte durabilité (10 après, 95 % des abris sont toujours utilisés). Cette décision de favoriser les abris durables plutôt que les abris temporaires apparaît comme une décision rationnelle, permettant un meilleur rapport coût/bénéfice que la construction d'abris d'urgence moins durables dans le temps¹⁸². Cependant au sein de ces abris durables, il y a une absence de corrélation entre le coût et la satisfaction des habitants. Au-delà d'un certain standard en matière de durabilité,

la satisfaction des habitants est davantage liée à la modularité des abris et à l'utilisation de techniques et de matériaux locaux, connus et appréciés.

Lors d'une future intervention abri à grande échelle, il est donc recommandé de poursuivre cette stratégie de durabilité, mais au-delà d'un prix plancher (à définir en fonction d'une conception standard d'abris durables), de favoriser des critères de modularité et de familiarité.

Recommandation : intégrer, dès le départ, un fort volet de redevabilité vis-à-vis des populations affectées

L'ensemble des partenaires de la Chaîne du Bonheur devrait tendre au respect de la Norme humanitaire fondamentale et intégrer, dès la conception des projets, les ressources suffisantes afin de mettre en œuvre ces engagements. Cela est notamment vrai s'agissant des mécanismes de plainte. L'ensemble des bénéficiaires des projets financés par la Chaîne du Bonheur devrait avoir accès à plusieurs canaux de communication, leur permettant de poser les questions qu'ils peuvent avoir concernant les projets, et, le cas échéant, faire entendre leur mécontentement. Ces mécanismes doivent être multiples, fonctionnels, accessibles et, pour au moins l'un d'entre eux, confidentiels. Les partenaires

de la CB doivent systématiquement informer les bénéficiaires des principes de redevabilité et de leur droit à poser des questions au sujet des projets. Ces mécanismes de plainte peuvent être conjoints à l'ensemble des partenaires de la CB.

¹⁸² Bien que ne faisant pas partie du champ de l'évaluation, les évaluateurs ont pu observer d'autres abris construits par les partenaires de la CB avec des financements d'autres bailleurs de fonds qui sont aujourd'hui en très mauvais état.

3. Conception des projets

Recommandation : renforcer l'intégration de l'approche genre

Lors de l'évaluation, du fait de l'absence de documentation des bénéficiaires ayant été soutenus par les projets de la Chaîne du Bonheur, il n'a pas été possible de déterminer le pourcentage de femmes et d'hommes ciblés, ni les différents groupes ayant reçus de l'assistance. Les partenaires de la CB devraient définir et documenter en amont et en aval, une fois le ciblage effectué, le processus par lequel les personnes sont identifiées pour recevoir l'assistance, en prenant en considération le sexe, l'âge, les besoins spéciaux et la diversité.

Pour renforcer l'intégration d'une approche genre dans la mise en œuvre de projet, il est également

recommandé de :

- affiner les analyses d'enquêtes de suivi des activités de façon à générer des analyses désagrégées reflétant les expériences des hommes et des femmes ;
- différencier les bénéficiaires femmes seules, chefs de ménages, des bénéficiaires femmes mariées ou en couple avec un homme chef de ménage, car ces deux statuts évoquent des contraintes et des difficultés distinctes et spécifiques ;
- et recruter, dans la mesure du possible, un plus grand nombre de femmes en tant qu'agents de proximité.

Recommandation : assurer l'accès aux activités à l'ensemble des personnes répondant à des critères de vulnérabilité

Pour certaines des activités ayant trait aux moyens d'existence et aux abris, certains critères d'entrée présentaient une barrière pour les plus vulnérables qui n'ont pas toujours été adéquatement considérés par les partenaires de la CB. Par exemple : les pêcheurs soutenus devaient auparavant faire partie d'une coopérative, les bénéficiaires d'abris devaient être en mesure de prouver le titre de propriété

conformément aux standards humanitaires et aux directives de la CB.

Les partenaires doivent s'assurer qu'un large éventail de groupes soit en mesure de participer à la mise en œuvre des activités et que les barrières sociales, physiques et financières ne soient pas infranchissables.

Recommandation : prendre en compte les aspects environnementaux de la réponse : « build back greener »

Lors de l'évaluation, l'environnement n'a pas été un sujet qui a été mentionné spontanément par les personnes interrogées. L'absence rapportée d'impact, positif ou négatif, d'une réponse de cette ampleur sur l'environnement tend à prouver un manque de sensibilisation sur le sujet. Dans des projets de construction d'abris à grande échelle, comme cela a été le cas en Haïti, les ONG devraient systématiquement prendre en compte l'impact environnemental de la réponse : d'où viennent

les matériaux de construction et notamment le bois, les entrepreneurs respectent-ils certaines normes environnementales, vaut-il mieux un abri en préfabriqué du Vietnam ou une maison en bois importé des Etats Unis, etc. Un plan de suivi environnemental pourrait être mis en place, pas forcément au niveau de chaque ONG, mais au niveau de la CB (ou de la DDC) listant les risques posés par la réponse et les mesures prises pour les atténuer.

4. Mise en Œuvre

Recommandation : renforcer la flexibilité des interventions

Dans un contexte comme celui d'Haïti, l'approche intégrée proposée urgence/réhabilitation est à reproduire. Chaque projet, à tout moment de sa mise en œuvre, doit être en mesure de s'adapter à

la situation et le ratio activité d'urgence/activité de relance doit pouvoir changer au fil du temps. Pour se faire, la flexibilité des financements de la CB doit être maintenue.

Recommandation : intégrer les structures locales existantes

Un dialogue continu permet d'obtenir les autorisations pour mettre les projets en œuvre, et est gage d'une plus grande acceptation des communautés. Ce lien avec les communautés locales passe notamment par le renforcement des capacités des structures locales telles que les OCB, les CASEC, ASEC au niveau des sections, et les comités locaux de gestion d'eau, la Croix-Rouge Haïtienne, l'IBESR et la DINEPA, au niveau national. Ce renforcement des

capacités en partant des structures existantes et non pas créées par les ONG permet alors une meilleure appropriation du projet par les communautés, une fois l'ONG partie. Cette recommandation est en parallèle avec un des messages clés de URD : mieux ancrer l'action dans le contexte institutionnel et local. Un vrai effort a été fait en ce sens par les ONG suisses, effort à documenter et à poursuivre.

Recommandation : diversifier les interlocuteurs communautaires

Une fois le dialogue en cours avec les communautés, il est important de diversifier les interlocuteurs au sein de cette communauté. Les leaders communautaires sont souvent très sollicités par les ONG et peuvent parfois porter trop de casquettes pour être efficaces dans leurs multiples rôles. Souvent non-rémunérés pour leur action, la multiplication des projets entraîne un risque de désengagement de ces leaders communautaires, qui ont par ailleurs leurs propres occupations.

En outre, l'inclusion des habitants de la communauté assure une meilleure représentation de la communauté et de leurs besoins (par exemple, les besoins des femmes si les interlocuteurs principaux sont des hommes). La recommandation de diversification est également valable pour les bénéficiaires sollicités pour participer aux discussions de groupes.

Recommandation : dédier les ressources suffisantes aux efforts de communication envers les communautés

Lors de cette évaluation 10 ans plus tard, un grand nombre de bénéficiaires semblaient désemparés après le départ de l'ONG, ne sachant que faire. Toutes les communautés alimentaient un espoir fort que les ONG reviennent les soutenir. Ce sentiment

vient du fait que dans certains cas la transmission en fin de projet était insuffisante ou inachevée. Les ONG partenaires devraient dans la mesure du possible organiser des inaugurations des structures construites et prendre le temps de bien expliquer et

4. Mise en Œuvre

former les comités qui prendront la suite. Une bonne formation initiale assurera que ceux-ci puissent ensuite former leurs remplaçants, le cas échéant. La responsabilisation des comités et des personnes devant assurer la gestion des infrastructures construites n'a pas toujours été clairement définie. Il est important que cela soit clair aux yeux de la communauté.

Chaque partenaire devrait être en possession, pour chaque projet, d'un document les guidant sur les informations à partager avec les communautés, comment et quand les partager, d'une façon claire et dans des délais appropriés. Cela est particulièrement important lorsque le projet est mis en œuvre avec un partenaire local, afin d'assurer la cohérence des messages.

Recommandation : **renforcer les activités de marketing social autour de l'accès à l'eau**

La perception négative des ménages concernant leur contribution financière à la maintenance du point d'eau qu'ils utilisent, met en lumière l'importance du marketing social autour de l'accès à l'eau afin d'assurer la pérennité. Les activités devraient encourager les bénéficiaires à payer pour une eau de qualité.

Cela devrait permettre de réduire leur frustration et servir d'outil de sensibilisation à l'entretien d'un bien commun. En même temps il sera important de clarifier avec les comités que les points d'eau ont une vocation sociale et non commerciale.

5. Suivi et Évaluation

Recommandation : renforcer le suivi et évaluation non pas des activités mais des résultats

Un suivi sur les résultats suite aux activités démontre mieux l'adéquation et l'efficacité des projets que le suivi des activités elles-mêmes. Un des premiers éléments de suivi des résultats est de suivre le nombre de personnes ayant bénéficié des projets de mise en œuvre. Cela n'a pas été le cas dans la majorité des projets évalués. Les projets n'avaient plus non plus de trace écrite de leurs bénéficiaires (listes de bénéficiaires non disponibles), ce qui a rendu difficile la comptabilisation du nombre de personnes ayant reçu une assistance de la part de la CB.

Au-delà du suivi du nombre de bénéficiaires, il est important de suivre l'atteinte des résultats plutôt que

la réalisation des activités. Cette recommandation est notamment valable pour les projets de formation. Le nombre de personnes formées n'est pas forcément indicatif du nombre de personnes ayant retrouvé un emploi sur le long-terme. De la même façon, le nombre de points d'eau reconstruits n'est pas une garantie d'un meilleur accès à l'eau potable (l'eau peut être de mauvaise qualité, le puit non utilisé, etc.).

Le suivi de l'atteinte des résultats est une information capitale à avoir afin de pouvoir ajuster les activités, par exemple les secteurs de formation, et le cas échéant de renforcer les activités d'appui à l'insertion sur le marché du travail.

Recommandation : intégrer le concept de résilience au projet et favoriser le lien avec le développement

La clarification des objectifs à court et long termes permet une meilleure coordination avec le bailleur de fond. Sur des projets de cette envergure, la prise en considération de la résilience et l'instauration de mesures de gestion des risques et des désastres est une bonne pratique à reproduire. Cependant, il est important au préalable de définir la résilience de façon participative avec les communautés locales afin d'identifier les facteurs sur lesquels les ONG peuvent influencer.

Les ponts entre ONG humanitaire et développement

doivent être accentués pour ne pas créer un vide au départ des ONG. Cette recommandation a aussi été faite dans l'évaluation URD (« Poursuivre la recherche de moyens et de méthodes pour améliorer les liens entre urgence et développement »). Au sein d'une même structure, les équipes d'urgence et de développement doivent tendre vers des évaluations conjointes des besoins et des projets ayant des objectifs communs de couverture des besoins et de réduction des risques et des vulnérabilités. Cet objectif est d'ailleurs défini dans les « New Ways of Working » d'OCHA.

8

ANNEXES



1. Matrice d'évaluation

La matrice d'évaluation proposée ci-dessous développe les trois questions principales de l'évaluation en plusieurs sous-questions, couvrant ainsi les quatre secteurs d'intervention de la CB et permettant une analyse transverse de la réponse dans sa globalité.

1. L'aide apportée par la Chaîne du Bonheur suite aux séismes de 2010 était-elle pertinente et efficace ?

Sous-question 1

Les 30 projets de la CB étaient-ils pertinents par rapport aux besoins des bénéficiaires au moment des séismes en matière de :

- accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- réparation et reconstruction d'abris et maisons individuelles¹⁸³ ;
- protection des populations les plus à risque, les plus pauvres et les plus marginalisées (jeunes filles de la rue, personnes handicapées, déplacées) ;
- réduction et de prévention des risques.

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Les hommes et les femmes assistés trouvent que les secteurs des projets correspondent à leurs besoins prioritaires (I.1.a)
- Les hommes et les femmes assistés trouvent que les activités des projets correspondent à leurs besoins, sont culturellement adaptées et accessibles (I.1.b)
- Les populations les plus à risque et marginalisées assistées trouvent que les activités des projets correspondent à leurs besoins et sont culturellement adaptées et accessibles (I.1.b)
- Adéquation entre la logique du projet et la demande des populations affectées (I.1.c)
- Les responsables des programmes des neuf organisations estiment que les Lignes directrices sont pertinentes (I.1.d)
- Les informateurs clés jugent les projets financés par la CB pertinents par rapport aux besoins perçus des bénéficiaires (I.1.e)
- Comparaison entre les besoins documentés et les projets mis en œuvre (I.1.f)

Source de données

- Revue documentaire
- Revue des évaluations de projets précédentes¹⁸⁴
- Entretiens avec des informateurs clés : Managers de projets à l'époque¹⁸⁵ CB staff
- Sondage auprès des ONG impliquées dans la mise en œuvre des projets

¹⁸³ L'ensemble des abris construits par les partenaires de la CB dans le cadre des 30 projets sélectionnés seront pris en compte (abris d'urgence, maisons temporaires, semi-temporaires et permanentes).

¹⁸⁴ Cette méta-analyse recensera les enseignements les plus récurrents tirés de l'expérience des différentes parties prenantes et établira la liste des recommandations sur le succès et les difficultés rencontrées par les programmes de la CB. Cette analyse sera menée pendant la phase de démarrage.

¹⁸⁵ Si les responsables de programme ne sont plus sur place au moment de la collecte de données, nous organiserons des entretiens à distance via Skype ou autre moyen de télécommunication.

1. Matrice d'évaluation

Sous-question 2

Les critères de sélection des bénéficiaires de ces 30 projets étaient-ils adaptés au contexte post tremblement de terre ?

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Les responsables de projet estiment que les critères utilisés pour sélectionner les bénéficiaires étaient les plus appropriés pour identifier les ménages les plus affectés et les moins à même de se relever (I.2.a)
- Les ménages assistés comprennent pourquoi ils ont été choisis (I.2.b)
- Les ménages assistés et les représentants communautaires estiment que ces critères sont justes (I.2.c)
- Les tensions rapportées entre les ménages assistés et non assistés n'ont pas augmenté au moment de la mise en œuvre des projets (I.2.d)

Source de données

- Revue documentaire : documents projets, données des systèmes de plainte
- Entretiens avec des informateurs clés : manageurs de projets, CB staff
- Entretiens avec des membres des communautés et des institutions
- Groupes de discussions avec les ménages assistés
- Enquête quantitative auprès des ménages assistés

Sous-question 3

L'aide aux ménages et individus, ainsi qu'aux institutions et communautés fut-elle apportée de façon efficace, permettant une amélioration des conditions de vie ?

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Les responsables de projets sont en mesure d'expliquer clairement la chaîne de résultats (I.3.a)
- Les interventions ont été mises en œuvre selon le calendrier prévu lors du démarrage du projet (I.3.b)
- Les parties prenantes juge la durée des projets adéquate (i.e. ni trop long ni trop court) au regard des objectifs à atteindre (I.3.c)
- Les ménages sont satisfaits de la qualité de l'assistance reçue (EHA, abris, protection et prévention des risques) (I.3.d)
- Les ménages assistés déclarent que les projets sélectionnés ont amélioré leurs capacités à couvrir leurs besoins de base après les tremblements de terre (I.3.e)
- Les indicateurs EHA et abris des cadres logiques des projets ont été atteints (I.3.f)
- Pour les personnes ayant bénéficié d'un projet de création d'activités génératrices de revenus, cette activité a été une des sources principales de revenus du ménage (I.3.g)

Source de données

- Revue documentaire des documents projets
- Entretiens avec des informateurs clés : responsables de projets, représentant de la CB
- Groupes de discussions avec les ménages assistés
- Enquête quantitative auprès des ménages assistés
- Entretiens avec les organisations locales et les institutions
- Cartographie¹⁸⁶ des infrastructures reconstruites dans le cadre des projets co-financés par la CB
- Groupes de discussions avec les populations vulnérables
- Entretiens avec les organisations locales impliquées dans les formations

186 Si les cartes n'existent pas, les évaluateurs seront en mesure de les faire sur la base des coordonnées GPS fournies par les partenaires.

1. Matrice d'évaluation

Sous-question 4

Quelle est la relative importance des changements liés aux 30 projets appuyés par la CB par rapport aux autres facteurs¹⁸⁷ (internes ou externes) de changement des conditions de vie des personnes assistées ?

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Pour les hommes et les femmes, mesure selon laquelle les changements positifs dans leurs conditions de vie sont attribués aux projets de la CB (I.4.a)
- Pour les hommes et les femmes, mesure selon laquelle les changements négatifs dans leurs conditions de vie sont attribués aux projets de la CB (I.4.b)
- Les responsables de projet ont la même perception des facteurs de changement et de l'importance relative des changements liés aux projets financés par la CB (I.4.c)

Source de données

- Outcome harvesting
- Revue documentaire
- Revue des évaluations de projets précédentes
- Entretiens avec CB, les chefs de projets, des représentants locaux et gouvernementaux
- Groupes de discussions avec les ménages assistés
- Enquête quantitative auprès des ménages assistés

Sous-question 5

Quelles synergies se sont développées entre 2010 et 2019, entre les projets financés par la CB ?

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Des mécanismes de coordination ont été établis entre partenaires de la CB et ont fonctionné effectivement (notamment afin d'éviter la duplication etc.) (I.5.a)
- Nombre de projets mis en œuvre de façon collaborative par plusieurs partenaires de la CB à la suite des financements reçus (I.5.b)
- Nombre d'ateliers conjoints de leçons apprises, de partage d'expérience, etc. mis en place par les partenaires de la CB (I.5.c)
- Les partenaires de la CB ont été actifs dans les fora de coordination externes (I.5.d)

Source de données

- Revue documentaire : minutes d'atelier, de réunions de cluster.
- Entretiens avec les managers des différents programmes, membres des clusters, et groupes de travail
- Entretiens avec la CB
- Sondage en ligne auprès des ONG

¹⁸⁷ Exemples de facteurs internes potentiels : domaine thématique du projet, mécanisme de distribution de l'assistance, timing de la réponse, lien entretenu entre les différents projets. Exemples de facteurs externes potentiels : rôle de la région, changement de politique (droit du travail, mesures sociales, etc.), changement de comportements et de pratiques.

1. Matrice d'évaluation

2. Parmi les effets observés, lesquels ont encore un impact aujourd'hui dans la vie des personnes assistées, des ménages, des communautés, des organisations et institutions locales ?

Sous-question 1

À quels changements durables les 30 projets de la CB ont-ils contribué, au niveau individuel et ménage ? Au niveau institutionnel et communautaire ?

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Les abris reconstruits ou réparés sont toujours habités (soit par les ménages bénéficiaires soit par d'autres ménages) (II.1.a)
- Les ménages ayant reçus des latrines s'en servent encore (II.1.b)
- Les puits construits sont toujours en activités (II.1.c)
- Les autorités locales ou des associations, coopératives, groupement de la société civile continuent certaines des activités auparavant mises en œuvre par les partenaires de la CB (II.1.d)
- Les ménages ayant bénéficié des activités de relance de l'économie, sont toujours actifs dans ce même secteur ou dans un secteur qu'ils estiment plus générateur de revenus (II.1.e)

Source de données

- Outcome harvesting¹⁸⁸
- Entretiens avec des informateurs clés : manageurs de projets, CB staff
- Entretiens avec des membres des communautés et des institutions
- Groupes de discussions avec les ménages assistés
- Enquête quantitative auprès des ménages assistés

Sous-question 2

Quels facteurs ont contribué à la durabilité des effets des projets ou au contraire réduit cette durabilité ?

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Les facteurs affectant la durabilité des projets sont analysés dès la phase de conception des projets et tout au long du cycle de projet (II.2.a)
- Facteurs endogènes et exogènes positifs de changements mis en avant par les bénéficiaires et les responsables de projet (II.2.b)
- Facteurs endogènes et exogènes ayant négativement impacté la durabilité des projets mis en avant par les bénéficiaires et les responsables de projet (II.2.c)

Source de données

- Revue documentaire : rapport des projets
- Groupes de discussions avec les ménages assistés
- Entretiens avec les programmes staff

¹⁸⁸ Outcome harvesting est une méthode qui met l'accent sur la collecte des résultats à la suite de la mise en œuvre. Cette méthode est décrite plus en détail dans la section méthodologie.

1. Matrice d'évaluation

3. Dans quelle mesure les activités, approches et méthodes adoptées par les partenaires ont-elles renforcé la résilience de ces individus, ménages, communautés et institutions ?

Sous-question 1

Les projets ont-ils contribué à une meilleure résilience des individus ciblés ?

Impact du projet sur la résilience individuelle

- La conception des projets est basée sur une évaluation des besoins des différents groupes (hommes, femmes, enfants, personnes âgées, handicapées, vivant en zone urbaine ou rurale)) (III.1.a)
- La « théorie du changement » des projets qui visaient à la résilience présente clairement quels changements sont attendus et pourquoi ces changements sont importants pour améliorer la résilience des individus et des ménages (III.1.b)
- Sur la base d'une définition participative¹⁸⁹ de la résilience dans le contexte haïtien, les bénéficiaires et les humanitaires déclarent que les différents impacts sectoriels mesurés contribuent à renforcer la capacité des individus à surmonter (économiquement, socialement et psychologiquement) les chocs futurs. (III.1.c)
- Les bénéficiaires et les humanitaires déclarent que la dimension multi-sectorielle des projets financés par la CB a contribué à renforcer la capacité des individus à surmonter les chocs futurs. (III.1.d)
- Les bénéficiaires et les humanitaires déclarent que la dimension participative des projets financés par la CB a contribué à renforcer la capacité des individus à surmonter les chocs futurs. (III.1.e)

Source de données

- Revue documentaire
- Entretiens avec les programmes staff
- Groupes de discussions avec les ménages assistés
- Sondage en ligne auprès des ONG

Sous-question 2

Les activités engagées, les approches et méthodes des projets ont-elles renforcé la capacité des organisations communautaires et des institutions dans la mise en œuvre des techniques de prévention et de réduction des catastrophes ainsi que celle des partenaires de la CB ?

Impact du projet sur la résilience individuelle

- Les indicateurs projets liés à la GRD ont été atteints (III.2.a)
- Les projets dont les résultats ne sont pas directement liés à la GRD, inclus une dimension GRD dans leur conception. (III.2.b)
- Les programme staff, les acteurs locaux et les représentants des institutions estiment qu'ils ont été mieux à même de répondre à l'ouragan Matthew suite aux activités de GRD financées par la CB (III.2.c)
- Les staffs des organisations partenaires de la CB encore présents en Haïti se sentent mieux préparés à faire face à des chocs futurs. (III.2.d)
- La phase préparatoire des projets actuels des partenaires de la CB inclue systématiquement une considération des vulnérabilités aux catastrophes des groupes tels que les femmes et les enfants (III.2.e)
- Les partenaires de la CB disposent d'outils de GRD (suivi des risques, systèmes d'alerte précoces, etc.) (III.2.e)
- Les techniques de GRD ont été intégrées dans les politiques institutionnelles (III.2.f)

¹⁸⁹ La définition se fera lors de l'atelier d'apprentissage, cf. Section. IV.3.1

1. Matrice d'évaluation

→ Au niveau des communes, il existe des plans de contingence (III.2.g)

Source de données

- Revue des documents projets et des rapports de suivi évaluation.
- Revue des outils utilisés par les différents partenaires
- Entretiens avec des représentants institutionnels
- Entretien avec les responsables de programme, les organisations communautaires, les chefs de villages
- Entretiens avec les ONG internationales et nationales qui sont actives dans la phase de rétablissement
- Sondage en ligne auprès des ONG



2. Les 30 projets sélectionnés pour l'évaluation d'impact de la CB

Secteur	ONG	Département	Localisation	Numéro de projet	Bénéficiaires (estimation)	Atteints	Fin du projet	Contribution (CHF)
EHA	CRS	Ouest	Palmiste-à-Vin	235,004	7 200	10 000	juin-14	1 213 996
		Ouest	Cormier	254,008	10 000	10 000	févr.-18	1 724 817
	Helvetas	Ouest	Petit-Goâve	242,016	50 000	8 049	déc-13	962 955
	Medair	Sud-Est	Côtes-de-Fer	230,003	19 358	2 842	mars-13	3 159 420
		Sud-Est	Jacmel	253,006	3 520	6 065	mars-15	961 688
TDH-L	Ouest	Grand-Goâve	252,010	16 771	31 536	mars-17	1 218 921	
GRD	CRS	Ouest	Palmiste-à-Vin	249,008	18 000	18 000	juin-16	1 021 554
	TDH-S	Ouest	Port-au-Prince	256,002	4 008	15 098	juin-16	333 338
	TDH-L	Ouest	Grand-Goâve	256,004	18 230	19 143	déc.-15	403 598
Moyens d'existence	ADRA	Ouest	Petit-Goâve	232,003	4 500	347	août-13	503 335
		Ouest	Petit-Goâve	253,001	900		déc.-14	187 262
	Caritas	Ouest	Petit-Goâve	254,009	4 075	536	juin-17	1 068 790
		Ouest	Gros Morne	261,005	6 325		déc.-18	1 171 940
	EPER	Ouest	Petit-Goâve	230,006	6 120	1 005	juil.-13	824 150
		Ouest	Petit-Goâve	253,003	798	800	janv.-14	93 578
	Helvetas	Ouest	Petit-Goâve	254,003	6 000		mai-16	834 348
	TDH-S	Ouest	Port-au-Prince	229,006	273	283	déc-13	675 748
Ouest		Port-au-Prince	252,006	507	397	déc-16	690 333	
Protection	HI	Ouest	Port-au-Prince	242,012	636		févr.-14	264 926
	TDH-L	Ouest	Grand-Goâve	241,011	27 934	17 585	déc.-13	2 078 123
		Ouest	Port-au-Prince	251,007	4 625	686	déc.-15	275 235
		Ouest	Port-au-Prince	260,009	11 348	15 397	janv.-17	981 288
Abris	Caritas	Ouest	Cabaré	238,006	966	210	mars-13	2 994 956
		Ouest	Cabaré	247,013	1 518	298	mars-15	3 828 759
	CRS	Ouest	Palmiste-à-Vin	230,004	2 750	2 250	sept.-12	3 453 877
	EPER	Ouest	Petit-Goâve	230,009	2 820	2 320	juil.-13	2 355 495
		Ouest	Petit-Goâve	251,002	850	406	mars-14	1 006 724
	Medair	Sud-Est	La Montage	240,011	6 260	1 100	déc-12	962 756
		Sud-Est	Jacmel	247,016	1 600	2 547	janv.-14	941 224
Sud-Est		Côtes-de-Fer	248,016	3 252	5 845	sept.-14	1 864 778	
Total					239 626	172 447		34 229 153

3. Méthodologie détaillée

Compte tenu de la portée et de la complexité de l'évaluation, Key Aid Consulting a proposé une approche mixte reposant à la fois sur des éléments qualitatifs et quantitatifs. La méthodologie utilisée s'appuie sur une technique d'évaluation d'impact, autrement connue sous le nom de « Outcome Harvesting ».

1. Évaluation de l'impact

Le dit « outcome harvesting » fait partie des méthodologies permettant d'évaluer les contributions au changement, tout comme la technique du « Most Significant Change » ou le « process tracing and qualitative comparative analysis ». Nous avons sélectionné « l'outcome harvesting » car cette approche permet de capter les changements observables y compris dans le cadre de programmes complexes impliquant un grand nombre d'acteurs¹⁹¹. Cette méthodologie participative et itérative a été sélectionnée car elle met l'accent sur les résultats finaux tout en appréciant le processus d'apprentissage qui permet de voir ce qui a été réalisé ainsi que la manière dont cela a été réalisé. Les changements analysés sont les changements réels et non ceux souhaités. Ces derniers peuvent être positifs, négatifs, voulus, non voulus, directs ou indirects. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation d'impact utilisant un contrefactuel mais de l'évaluation de résultats encore observables plusieurs années après, que du fait de leur durabilité, nous appelons impact (i.e. « theory-based impact evaluation methods »)¹⁹².

La méthodologie du « outcome harvesting » est conçue pour, dans un premier temps, récolter des preuves du changement au niveau des bénéficiaires. L'évaluateur fait ensuite le chemin inverse afin d'attribuer les différentes contributions (et donc potentiellement celles des projets financés par la CB) à ce changement.

Cette méthode de collecte des résultats repose sur plusieurs étapes (détaillées ci-dessous).

Figure 27 - Les étapes de la récolte de résultats



Dans le cadre de cette évaluation, l'«outcome harvesting » servira à répondre à la question 2, sur les effets durables et encore ressentis des projets financés par la CB. Il pourra également contribuer à la question 3, à condition que certains des résultats encore ressentis aujourd'hui soient en lien avec la définition qui sera donnée à la résilience.

L'« outcome harvesting » est ici utilisé en combinaison avec d'autres méthodologies plus traditionnelles de collecte et d'analyse de données, décrites dans les sections ci-dessous. Nous collecterons des données qualitatives et quantitatives de façon participative et ce afin de déterminer des tendances (pattern) d'association.

Les termes qualitatifs et quantitatifs ont été utilisés pour décrire le type de données générées par l'évaluation. Les recherches quantitatives produisent des données sous forme numériques alors que les

¹⁹⁰ World Bank, Cases in Outcome Harvesting Ten pilot experiences identify new learning from multi-stakeholder projects to improve results.

¹⁹¹ GSDRC, 2009, Quantitative and Qualitative Methods in Impact Evaluation and Measuring Results.

3. Méthodologie détaillée

recherches qualitatives des données sous formes de texte. Les données produites étant différentes, les approches qualitatives and quantitatives ont tendance à employer des méthodes de collecte différentes. Les approches quantitatives reposent typiquement sur des enquêtes produisant des données quantifiables qui peuvent faire l'objet d'une analyse statistique afin de mesurer, agréger et modéliser des comportements et des liens de causalité. Par contraste, les approches qualitatives sont ancrées dans un contexte particulier, elles ne sont pas statistiquement représentatives mais explorent certaines questions prédéterminées en profondeur via des entretiens, des groupes de discussions, etc.

La recherche participative tend à générer plutôt des données qualitatives du fait des méthodes employées mais peut tout à fait générer des données quantitatives et ce de façon rigoureuse. Dans le cadre de cette évaluation, les différentes méthodologies de collecte de données utilisées, généreront à la fois des données quantitatives et qualitatives. Par exemple, les groupes de discussion généreront des données quantitatives via l'agrégation de notation et d'activités de classement (e.g. Community Score Cards).

Cette évaluation a utilisé une approche mixte, où la résilience ou la durabilité d'une intervention peuvent être appréhendées comme un processus dynamique et non pas comme un résultat statique.

2. Collecte de données secondaires : la revue documentaire

Les consultants ont procédé à une revue approfondie des documents relatifs aux différents projets sélectionnés (voir la liste des projets sélectionnés) ainsi qu'à des documents contextuels.

La revue documentaire s'est articulée autour de deux étapes : une méta-analyse des évaluations précédentes et une revue des documents projets et contextuels.

3. Une revue des documents projets et contextuels

La revue documentaire inclut les éléments suivants :

Documents projets / Chaîne du Bonheur :

- les standards minimums de la Chaîne du Bonheur dans 12 secteurs¹⁹² ;
- les lignes directrices de la Chaîne du Bonheur ;
- les rapports annuels de la Chaîne du Bonheur ;
- les rapports finaux de chaque projet concerné.

Documents contextuels :

- Inter-agency real-time evaluation of the humanitarian response to the earthquake in Les actions des partenaires de la Chaîne du Bonheur en Haïti : les messages clés du séminaire, SwS, 2013 ;
- Haiti: 20 months after, Groupe URD, August 2010;
- An Independent Joint Evaluation of the Haiti Earthquake Humanitarian Response, Care and Save the Children;
- Haïti PDNA du Tremblement de Terre–Évaluation des dommages, des pertes et des besoins généraux et sectoriels, Gouvernement Haïtien, mars 2010 ;
- Plate-forme Haïti de Suisse (PFHS) : Un bilan de 20 ans en réseau, Fédération Genevoise de coopération, février 2015 ;
- An Evaluation of the Haiti Earthquake 2010 Meeting Shelter Needs : Issues, Achievements and Constraints, IFRC, December 2011.

La liste complète des documents consultés se trouve en [Annexe VIII.8](#).

¹⁹² Les 12 minimums standards portent sur : Child welfare, Conflict sensitivity, Construction, Economic recovery, Food NFI, Health, Microfinance, Reconstruction public building, Sanitation, Training, Shelter, Water.

4. Collecte de données primaires qualitatives

La collecte de données primaires a compris : un atelier d'apprentissage, des entretiens avec des informateurs clés, des groupes de discussion et de courtes études de cas / collecte d'histoires à succès. Les outils de collecte de données qualitatives, développés lors du rapport de démarrage, ont été traduits en créole par plusieurs traducteurs, testés et ajustés afin d'assurer un processus de collecte de données rigoureux.

1. Atelier d'apprentissage

Key Aid Consulting a tenu un atelier d'apprentissage d'une journée qui a lancé la collecte de données dans le pays en rassemblant tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets financés par la CB. L'atelier a eu lieu à Port-au-Prince le **8 mai 2019**, au début de la mission terrain. Il a réuni une vingtaine de personnes, représentant l'ensemble des partenaires de la CB toujours actifs dans le pays.

L'objectif de cet atelier était double :

1. Proposer ensemble une définition de la résilience en Haïti.
2. Contribuer à l'apprentissage transversal entre les partenaires de la CB tout en permettant la collecte de données qualitatives auprès des partenaires.

L'atelier a mis en évidence les endroits où la continuité et les synergies des projets ont conduit à une augmentation exponentielle des résultats positifs, la somme des résultats des projets étant supérieure à celle de chaque résultat de projet individuel.

2. Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés

Les entretiens semi-structurés avec des informateurs clés ont servi à compléter la revue documentaire et à développer les tendances émergentes en approfondissant en détail les questions d'évaluation. Les entretiens ont été menés avec des professionnels

occupant des postes pertinents au sein de leur structure et avec des acteurs ayant occupé des postes lors de la mise en place des projets inclus dans cette évaluation. Les entretiens étaient semi-structurés, ce qui a permis aux personnes interrogées de donner leur avis sur toute omission dans la conception de l'évaluation ou dans l'interrogation du sujet.

Le nombre et la diversité de la position des personnes interrogées vis-à-vis du projet (internes et externes, avec plus ou moins d'influence sur le projet) a permis d'atteindre la saturation des données. Les données ont ensuite été triangulées pour assurer un processus qualitatif rigoureux.

Les entretiens semi-structurés ont été menés à la fois en personne au cours de visites sur le terrain du 8 au 22 mai 2019 et à distance par Skype ou par téléphone le cas échéant¹⁹³.

L'échantillonnage a été fait de façon raisonnée, afin de cibler les personnes jugées les plus à même de contribuer à l'évaluation. Les informateurs clés étaient représentatifs des groupes suivants :

La Chaîne du Bonheur

- Département programme
- Département de la communication

9 ONG internationales partenaires (TDH-L, TDH-S, Medair, HI, HELV, EPER, CRS, Caritas, ADRA)

- Responsables de programmes
- Responsables de projets, etc.

ONG locales

- Partenaires de mise en œuvre au niveau local
- Responsables de projets

¹⁹³ La période de temps sur laquelle porte cette évaluation étant particulièrement étendue (2012-2018), certaines organisations et/ou personnes occupant un poste clé au sein d'une organisation ont pu quitter Haïti. Pour cela nous proposons des entretiens à distance pour être sûrs de pouvoir intégrer toutes les parties prenantes.

4. Collecte de données primaires qualitatives

Institutions haïtiennes

- Département gestion des ressources naturelles
- Représentants du conseil des communes, etc.
- Direction de la Protection Civile

Structures communautaires

- Coopératives des pêcheurs
- Associations de la société civile, etc.
- Equipe intervention communautaire

Pour chaque type d'entretien, un guide semi-structuré a été développé. Ce guide était piloté et ajusté le cas échéant. L'équipe d'évaluation a mené environ **87 entretiens** à raison de 4-5 entretiens par jour.

3. Groupes de discussion

Les groupes de discussion ont été animés avec les bénéficiaires des différents projets et avec les membres des institutions locales ayant bénéficié d'un programme porté par une organisation partenaire et financé par la CB. Ils ont eu lieu dans deux départements : l'Ouest et le Sud-Est. Dans le département de l'Ouest, les groupes de discussion ont eu lieu à Grand-Goâve, Petit-Goâve, Cabaré, Gros Morne, Léogâne, Palmiste-à-Vin, et Port-au-Prince ; dans le département Sud, - à Jacmel, la Montagne, et Côtes-de-Fer, soit là où les projets ont été mis en place (voir le Tableau ci-dessous).

Ces discussions ont permis de recueillir des informations sur la manière dont les projets mis en œuvre ont eu un effet durable sur les bénéficiaires et sur la manière dont ils ont favorisé la résilience au sein de leurs familles, communautés et institutions.

L'équipe d'évaluation a animé **52 groupes de discussion** au total. Certains groupes de discussion étaient mixtes et d'autres mono-genrés pour permettre à chacun de s'exprimer librement. Un espace a été créé pour permettre aux femmes, aux hommes, aux personnes handicapées et aux personnes âgées de donner leur avis. Chaque groupe de discussions était composé de 8 à 12 participants chacun, pour une moyenne approximative de **550**

bénéficiaires.

Les groupes de discussion étaient répartis de la façon suivante :

Table 1 - Répartition des discussions de groupes

Localisation	ONG	Projets	N° de projet	Total
Département Ouest				44
Grand-Goâve	TDH-L	Rehabilitation	252,010	4
	TDH-L	GDR	256,004	2
	TDH-L	Protection	241,011	3
Petit-Goâve	EPER	Rehabilitation	230,009	2
	EPER	Rehabilitation	251,002	2
	EPER	Livelihoods	230,006	1
	EPER	Livelihoods	253,003	1
	Helvetas	Rehabilitation	242,016	2
	Helvetas	Livelihoods	254,003	2
	ADRA	Livelihoods	232,003	1
	ADRA	Livelihoods	254,003	1
	CARITAS	Livelihoods	254,009	2
Cormier	CRS	Rehabilitation	254,008	2
Cabaré	CARITAS	Rehabilitation	238,006	1
Gros Morne	CARITAS	Livelihoods	261,005	1
Palmiste-à-vin	CRS	Rehabilitation	235,004	1
	CRS	Rehabilitation	230,004	1
	CRS	GDR	249,008	1
Port-au-Prince	TDH-S	Livelihoods	229,006	2
	TDH-S	Livelihoods	252,006	5
	TDH-S	GDR	256,002	3
	HI	Protection	242,012	1
	TDH-L	Protection	251,007	1
	TDH-L	Protection	260,009	3
Département Sud-Est				8
Côtes-de-Fer	Medair	Rehabilitation	230,003	2
	Medair	Rehabilitation	248,016	2
Jacmel	Medair	Rehabilitation	247,016	1
	Medair	Rehabilitation	253,006	1
La Montagne	Medair	Rehabilitation	240,011	2
Total				52

4. Histoires de vie

Les groupes de discussion ont été animés avec les bénéficiaires des différents projets et avec les Tout au long de la collecte de données, l'équipe a identifié des personnes, ménages et institutions ayant bénéficié d'une assistance et avec une histoire intéressante à partager. L'équipe a rassemblé des histoires de personnes ayant différentes tranches d'âges et ceci au travers des différentes zones. Les histoires à succès couvriront les principaux secteurs d'intervention : EHA, moyens de subsistance, protection et réduction des risques de catastrophe. 7 histoires de vie sont intégrées dans les différentes parties de ce rapport.

5. Collecte de données primaires quantitatives

Les consultants ont utilisé deux enquêtes quantitatives en complément du qualitatif : un sondage en ligne ciblant les ONG en amont de la collecte de données sur le terrain et un deuxième sondage ménager auprès des bénéficiaires des projets.

1. Sondage en ligne ciblant les ONG

La collecte de données a débuté par un sondage ciblant les 9 ONG partenaires de la CB (et leurs partenaires locaux) sélectionnés, qui ont été invités à compléter un sondage en ligne. Ce sondage était indicatif¹⁹⁴ de la perception des acteurs de la réponse aux tremblements de terre financée par la CB. Le sondage a ciblé les chargés de projets actuels ainsi que ceux qui étaient en poste pendant la mise en œuvre de projets.

Ce sondage a recueilli les perceptions d'un maximum d'acteurs différents. Il a contribué à répondre aux questions portant sur la pertinence des projets et des activités, les changements les plus importants observés dans la population cible, les méthodes et approches les plus adaptées au renforcement des capacités et les synergies entre les projets et les organisations. Il recensera aussi une première collecte de « outcome ».

d'acteurs. Le sondage prenait environ quinze minutes à compléter et était diffusé par email par la CB.

2. Enquête quantitative auprès des ménages assistés

Une enquête auprès des bénéficiaires des 30 projets sélectionnés par la CB a été mise en œuvre au niveau des ménages. Le but de cette enquête était de récolter les avis des bénéficiaires des projets financés par la CB afin d'appréhender les effets des projets, d'en déterminer les effets durables et les changements principaux pouvant leur être attribués à cette aide.

Suite à l'analyse des documents fournis par la CB lors de cette phase de démarrage, les informations disponibles ne permettent pas un échantillonnage statistiquement représentatif de l'ensemble des bénéficiaires de la CB à la suite du tremblement de terre d'Haïti. Le nombre de bénéficiaires ciblés est connu mais pour la majorité des projets¹⁹⁵, le nombre de bénéficiaires atteints n'est pas connu. Il n'existait pas de liste de bénéficiaires *uniques atteints* pour tous les projets. Les chercheurs ont utilisé l'hypothèse qu'il y avait un total de 170 000 bénéficiaires atteints sur l'ensemble des 30 projets. Ils ont ensuite utilisé cette hypothèse pour cibler le nombre de bénéficiaires avec lesquels il fallait parler.

Table 2 - Échantillonnage des 30 projets sélectionnés

Échantillon	Valeur	Collecte de données	Nb de jours
Population Cible sur 30 projets	170 000	Formation et pilotage	2 jours
Niveau de confiance	95%	Collecte de données	9 jours
Marge d'erreur	5%		
Échantillonnage Cible	383	Débriefing	1 jour
Échantillonnage complémentaire	15%		
Échantillon total prévu	440		
Échantillon actuel	525		

Le sondage a été administré avant le démarrage de la collecte de données sur le terrain via KoBo et a été en ligne jusqu'au 22 mai 2019. Il a été diffusé en français et en créole afin d'atteindre un maximum

¹⁹⁴ Et non pas statistiquement représentatif.

¹⁹⁵ La liste des projets se trouve en en Annexe. Le tableau qui y figure montre la population cible, la population estimée selon les documents de projets, quand cette information était disponible, et si Key Aid Consulting a reçu une liste de bénéficiaires.

5. Collecte de données primaires quantitatives

Un niveau de stratification était nécessaire pendant cette collecte de données quantitatives. Étant donné que les projets se chevauchent très probablement, les chercheurs ont utilisé une stratification par lieu et par sexe et non pas par projet, activité ou agent d'exécution.

L'enquête auprès des bénéficiaires est représentative de la totalité des bénéficiaires des 30 projets choisis et non pas représentative de tous les projets financés par la CB. La répartition géographique a ensuite été faite selon la répartition des bénéficiaires de ces 30 projets, par région. Les détails de cette répartition se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Dans un deuxième temps, une fois arrivés dans les zones de projets, les enquêteurs ont choisi les bénéficiaires à enquêter en utilisant la grille de KISH, ci-dessous. Les enquêteurs ont visité le maximum de localités de projets pendant les 9 jours de collecte de données et ont visé une trentaine d'enquêtes par projet.

Table 3 - Répartition des ménages enquêtés par ville

Département	Ville	Nbre d'enquêtes effectuées
Ouest	Cabaré	25
	Grand-Goâve	54
	Léogâne	83
	Palmiste-à-Vin	72
	Petit-Goâve	116
	Port-au-Prince	98
Sud-Est	Côtes-de-Fer	30
	Jacmel	40
	La Montagne	7
Total		525



6. La Grille de KISH

La grille a permis un échantillon aléatoire des ménages sur les lieux des interventions. En comptant le nombre de ménages déjà enquêtés et le nombre de personnes éligibles dans le ménage précédent, les enquêteurs connaissaient le nombre de ménages à sauter pour trouver la prochaine maison à enquêter. Par exemple, après le 3^e ménage, qui comportait 5 personnes, les enquêteurs ont sauté 3 maisons. Cette méthode a permis un échantillonnage aléatoire des ménages dans les zones d'intervention.

Ménages enquêtés	Nombre de personnes éligibles dans le ménage							
	1	2	3	4	5	6	7	8+
1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	1	2	2	2	2	2	2	2
3	1	1	3	3	3	3	3	3
4	1	2	1	4	4	4	4	4
5	1	1	2	1	5	5	5	5
6	1	2	3	2	1	6	6	6
7	1	1	1	3	2	1	7	7
8	1	2	2	4	3	2	1	8
9	1	1	3	1	4	3	2	1
10	1	2	1	2	5	4	3	2



7. Rôles et responsabilités

La répartition des rôles et responsabilité s'est faite de la façon suivante :

Helene Juillard, chef d'équipe, a supervisé la bonne conduite de l'évaluation et est redevable de la qualité des livrables. Helene a été le point de contact premier avec la Chaîne du Bonheur, en charge des questions administratives.

Margaux Estager, évaluatrice était en charge de l'aspect qualitatif de l'évaluation : collecte, codage et analyse. En sus, Margaux a organisé et mené les entretiens avec les informateurs clés et les groupes de discussion à Léogâne.

Danielle Kitchingman-Roy, évaluatrice était en charge de l'aspect quantitatif de l'évaluation. Elle a formé et supervisé l'équipe d'énumérateurs en collaboration avec Emmlyne Emmanuel (Haïtienne). Enfin, Danielle a contrôlé la qualité des données et s'est assuré de l'analyse quantitative.

Emmlyne Emmanuel, évaluatrice a mené la collecte de données qualitative sur Jacmel puis Léogâne. Elle a formé et supervisé l'équipe d'énumérateurs. Emmlyne a également été le point focal logistique de la mission terrain. Elle a participé à l'analyse et l'écriture de l'ensemble des livrables.

David Dandrès, responsable de programmes auprès de la Chaîne du Bonheur, a été le responsable de l'évaluation, il a validé les livrables produits, tranché en cas de désaccord entre les membres du groupe de référence.

Les représentants des partenaires de la Chaîne du Bonheur ont facilité l'organisation des groupes de discussion avec les bénéficiaires (p. ex. identifier le lieu le plus propice, prévenir les personnes en amont).

8. Bibliographie

CARITAS Switzerland. 'Final Report from Caritas Switzerland to Swiss Solidarity: Community-Driven Reconstruction Project of 210 Earthquake and Hurricane Resistant Permanent Houses in Cabaret, Léogâne', July 2013.

Chaîne du Bonheur. 'General Funding Guidelines', September 2018.

———. 'Mimimun Standards Construction', January 2014.

'Chômage, Total (% de La Population) (Estimation Modélisée OIT) | Data'. Accessed 3 August 2019. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.TOTL.ZS?locations=HT>.

Croix-Rouge suisse. 'Rapport Final à La Chaîne Du Bonheur', January 2017.

Croix-Rouge suisse, and Croix Rouge Belgique. 'Résultat de l'enquête de Satisfaction Réalisées En Décembre 2013 Auprès de 200 Bénéficiaires Du Projet 599 Maisons à Palmiste à Vin -Leogâne - Haiti', 2013.

Croix-Rouge suisse. 'Rapport Final - Haïti, Léogâne - Eau, Assainissement et Hygiène à Cormier (WASH Cormier)', July 2018.

Damien Buchon. 'CAPITALISATION ET RECOMANDATIONS POUR UN PROJET DE GRD A LEOGANE - CROIX-ROUGE SUISSE', March 2016.

'Dans Les Mornes Haïtiens, La Communauté de Delatte Façonne Les Bassins Versants'. Caritas, June 2017.

Dorcimil, Franshy. 'Annexe 7 Rapport Final Du Secteur'. HI, n.d.

EPER. 'EPER 230.009 ANNEXE 1 - Critères de Sélection Des Bénéficiaires', December 2011.

'Flash Appeal for Haiti 2010'. OCHA, 15 February 2010.

Groupe URD. 'Haïti: En Quête de Réponses Adaptées: Leçons Tirées Des Actions Des Partenaires de La Chaîne Du Bonheur En Haïti Suite Au Séisme Du 12 Janvier 2010', January 2014.

'Haiti: Earthquake Situation Report #10'. OCHA, 21 January 2010.

'Haïti : Présence Des Partenaires - Qui Fait Quoi Où'. OCHA, October 2011.

HELVETAS Swiss Intercooperation. 'Interventions Post Séisme à Petit Goâve - Rapport Final', June 2013.

'Indice Des Prix à La Consommation (2010 = 100), Haïti', June 2019. <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=2&codeStat=FP.CPI.TOTL&codePays=HTI&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=2&codeStat2=x&codePays2=HTI&optionsDetperiodes=avecNomP&langue=fr>.

Jock Baker, and Ammcise Apply. 'Évaluation En Temps Réel de La Réponse Humanitaire à l'Ouragan Matthew En Haïti', May 2017.

8. Bibliographie

'Lessons Learned in WASH Response during Urban Flood Emergencies'. The Global WASH Cluster, 2009.

Medair. 'Final Report DRR Shelter Training and WASH Jacmel, Sud-Est Department, Haiti, from 01 February 2014 to 31 March 2015', 2015.

———. 'Final Report Shelter Rehabilitation, WASH and Capacity Building Programme (Phase II) Côtes-de-Fer Commune, Sud-Est Department, Haiti; 1 April 2013 to 30 September 2014', 1 April 2015.

Patrick, Jonathan. 'Haiti Earthquake Response Emerging Evaluation Lessons', Evaluation Insights, Number 1 (June 2011).

'Rapport Final Octobre 2014 - Juin 2016: Réhabilitation Haïti Projet GRD'. Terre des Hommes Suisse, n.d. Schmitt, Erwin, Clivens Florestal, and Oess. 'Projet d'appui Aux Moyens d'existence Pour Les Victimes Du Tremblement de Terre'. EPER, October 2013.

Terre des Hommes Lausanne. 'Rapport Final: Réponse Intégrée Aux Besoins de Réhabilitation Des Filles En Situation de Rue Dans La Zone Métropolitaine de Port-Au-Prince (Haïti) Projet - 251.007. Janvier 2014 – Décembre 2015', 2016.

———. 'Rapport Final: Réponse Intégrée Aux Besoins de Réhabilitation Des Populations Affectés Par Le Séisme Dans La Zone de Grand-Goâve. Projet 252.010. Janvier 2014 – Mars 2017', 2017.

Terre des Hommes Suisse. 'Rapport Final: Réhabilitation Haiti, Projet NAN ANVAN 229.006. Janvier 2011 - Aout 2013', 2013.

'The Sphere Handbook', Edition 2018.

The World Bank. 'Jobs Data Haiti', n.d. <http://datatopics.worldbank.org/jobs/country/haiti>.

